LIBRAIRIE
E. NOURRY
· 62 ·
Rue des Ecoles
PARIS (5e)

A gift of
Associated
Medical Services Inc.
and the
Hannah Institute
for the
History of Medicine

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/mmoiresetobser00chev

C5θ

MÉMOIRES

ET

OBSERVATIONS

Sur les Effets des Eaux de Bourbonne-les-Bains, en Champagne, dans les Maladies hystériques & chroniques.

Par M. CHEVALIER, Docteur en Médecine à Bourbonne-les-Bains, ci-devant Chirurgien à l'Hôpital Royal & Militaire de la même Ville.

Altissimus creavit de terrâ Medicamenta; & vir prudens non abhorrebit illa.

ECCLESIAST. chap. 38.

A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, Hôtel de Clugny.

M DCC LXXII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

581065

CSP
RA
863.5
.C44
1772

PRÉFACE.

Ea est cunctis animantibus non scripta lex sed nata, quam mos gentibus, necessitas barbaris & feris, natura ipsa prescripsit, ut omnia esset honesta ratio vim vi repellendi.

CICERO *pro Milone.*

TOUT homme qui, par état, s'intéresse au bien de l'humanité, en se faisant un devoir d'offrir au public les fruits de ses veilles & de ses travaux, & par-là de lui devenir utile, est toujours très-louable. Mais, si, dans les différentes recherches qu'il fait pour perfectionner une science, en aplanir quelques difficultés, il adopte un systême, il doit, avant que de le donner pour une vérité démontrée, attendre le jugement du public éclairé.

Si l'universalité des autorités & des faits lui en découvre le faux, l'inconséquence, l'illusion, il doit, (s'il n'a d'autres prétentions que le bien de la chose,) non-seulement se faire un devoir, mais même un honneur de l'abjurer ; autrement, quelle idée peut-on concevoir de

l'homme? Il n'eſt perſonne qui, dans le premier feu de l'imagination, ne croye ſouvent regarder avec les yeux de l'évidence, & qui, avec un peu de ſang-froid, ne reconnoiſſe ſon erreur.

Mais hélas! trop d'attachement à une opinion, ſur-tout quand on l'a enfantée, ne ſouffre pas qu'on lui oppoſe la moindre raiſon; &, s'il s'y joint encore des faits, des preuves, des vérités, & des vérités incommodes dont on voudroit ſecouer le joug, il eſt fort à craindre que l'orgueil ne ſe réveille, que la paſſion ne s'en mêle, & que les objections les plus ſenſées ne ſoient repouſſées par des perſonnalités.

Telle eſt la maniere dont M. Pomme en a uſé envers moi par rapport à mon Mémoire ſur les Eaux de Bourbonne, dans ſa Réponſe rembrunie du mois de Septembre dernier (*a*) : au reſte, ce procédé auquel je m'attendois & qui ne

(*a*) Voyez le Journal de Médecine du même mois, note de l'éditeur, page 262, & la Lettre de M. Caziot, Journal de Novembre ſuivant, page 443.

m'étonne pas, me laiſſoit entrevoir qu'en relevant ſa prévention contre les eaux thermales, c'étoit l'attaquer par l'endroit le plus ſenſible, & qu'il n'en rejetteroit qu'avec plus d'aigreur & de préſomption les preuves & les faits permanens que je lui oppoſe.

Si mon Mémoire lui préſente des faits contraires à ſon racorniſſement & à ſes ſpéculations; ce n'eſt pas ma faute, & il me doit la juſtice de penſer, qu'animé du même zèle que lui pour l'intérêt de l'humanité ſeulement, je ne pouvois ſans reproche, ni ſans me rendre coupable envers le public, taire l'efficacité des eaux de Bourbonne, conſtamment prouvée par l'expérience journaliere, & ſa ſupériorité ſur l'eau commune, l'eau de poulet, la glace, le lait, le petit-lait dans les maladies nerveuſes & chroniques.

Si par haſard il a été bleſſé de ce que j'ai oſé traiter une matiere qui, ſelon lui, n'eſt pas de ma compétence, il ſe radoucira peut-être en apprenant que mon établiſſement en province m'a mis

dans la néceſſité abſolue de m'appliquer autant à l'étude de la médecine qu'à celle de la chirurgie, & que, depuis vingt-cinq ans que j'y exerce ſans relâche ces deux profeſſions enſemble, j'ai été fort attentif à recueillir des faits, à augmenter le fond de connoiſſances que l'on peut acquérir dans l'art de guérir par les eaux, en s'aſſujettiſſant à la ſimple expérience, & à apprécier les efforts de la théorie pour éclairer cette expérience dont tout le monde ſe croit dépoſitaire, mais dont ſi peu de gens ſçachent tirer de vraies inductions.

N'étant queſtion que de manier de l'eau & de la bien connoître; en tâchant d'ajouter par mon travail, à ce que j'ai trouvé dans les anciens & dans les modernes, je ne me ſuis que trop ſouvent apperçu que ce dépôt précieux, confié à l'homme à ordre des maiſons qui reçoivent des malades qui viennent de loin chercher du ſoulagement ou la guériſon, étoit déplacé à la honte de l'art, au dommage de ceux-ci, & que, dirigé par une routine aveugle qui conſiſtoit à faire

boire, baigner, doucher indiſtinctement & à outrance, il fourniſſoit un moyen de plus à la cabale ou à la cupidité de quelques hôtes, ce qui m'auroit effrayé, même dégoûté, ſi je n'euſſe été dédommagé par quelques ſuccès.

Le livre de M. Pomme qui avoit ſcandaliſé tant d'habiles gens & qui avoit ébloui les autres, me choquoit par la bizarrerie de ſon ſyſtême que je ne pouvois en aucune façon accorder avec ce que j'avois vu & ce que je voyois. S'il étoit frondé de toutes parts, je ſouffrois impatiemment que perſonne ne prit l'auteur au défaut de la cuiraſſe, en défendant les eaux thermales, dont le décri le conduiſoit droit à ſon but. Las d'attendre, j'ai fourni en leur faveur & contre lui, des obſervations qui pourront être utiles à qui fera ſans doute mieux que moi.

Ce ſont-elles vraiſemblablement qui l'ont ſi fort irrité, & contre leſquelles j'avois attendu quelque tems de nouvelles attaques, lorſque je me vis enfin menacé par une Lettre de ſa main, en

date du 18 Octobre 1770, d'une irruption personnelle si je m'avisois de reparoître sur la scène, m'observant néanmoins que si je connoissois le prix de sa démarche & que je renonçasse à mon projet, il me dispensoit du remerciment sans prétendre en tirer aucun avantage; mais, de quelque maniere que je prisse la chose, qu'il seroit toujours vrai que j'aurois attaqué un homme qui ne m'avoit fait aucun mal. En conséquence je laisse ma réplique à la prétendue réponse de M. Brun; celui-ci, parmi tant d'observations, n'en ayant disputé qu'une & la moins intéressante, j'offre à M. Pomme & à M. Brun, son représentant, bien d'autres os à ronger, sans croire manquer ni à l'un ni à l'autre. Prétendroient-ils que la vie des hommes est moins respectable que leurs opinions.

Je ne prononce rien sur les informations que ces MM. ont faites; peut-être se sont-ils adressés à des personnes mal intentionnées; on a pu chercher à prévenir, à aigrir les esprits & à dénigrer les choses; quoi qu'il en soit, ils ont fait

peu de chemin dans la route qu'ils ſembloient devoir ſuivre ; & ils auroient tort de ſe fâcher qu'on leur offrît l'occaſion de faire mieux, & de réparer la perte d'un tems qu'ils ont employé vainement juſqu'ici.

En multipliant les côtés par où M. Pomme voudra m'entamer, je multiplie mes reſſources en uſant les ſiennes, s'il en a, & je ménage mon loiſir ; je ne ſçais ſi l'on a eu l'avantage qu'on ſe promettoit, de faire rire à mes dépens amis, ennemis, & cette troupe d'oiſifs à qui, dans la matiere la plus grave, lorſqu'il s'agit de la vie ou de la mort des hommes, une plaiſanterie prouve plus qu'une raiſon ; je ne ſçais s'il eſt bien plaiſant de voir un M. Pomme érigé en potentat par ſon compere, M. le Brun, & moi, réduit à la condition de Mirmidon ; j'ignore quel prix M. Pomme met aux éloges des le Brun, mais je ſens qu'il eſt heureux & commode d'avoir à ſes ordres de pareils champions ; ils ſont rares ! on ſe ſent décoré par eux des plus beaux noms, & cela à charge de revanche.

S'il eſt libre à tout homme de ſens de préſenter ſes réflexions ſur des matieres où il apperçoit du louche & de l'embarras ; c'eſt, je crois, le devoir & le privilége de celui qui s'en eſt occupé par état ; je crois que mon miniſtere m'autoriſoit & que l'intérêt de la ſociété me preſcrivoit, de déſabuſer le public ſur les craintes & les dangers qu'on a cherché & qu'on cherche à lui inſpirer à l'égard des eaux thermales.

Le faux préjugé que l'envie, l'orgueil, l'ignorance & la cupidité de certaines gens intéreſſés à les décrier, ont adroitement répandu ſur leur compte, les a fait quelquefois enviſager comme trop fortes, dangereuſes, non indifférentes, & capables de faire beaucoup de mal ſi elles ne font pas du bien.

Cette prévention ridicule, qui ne doit ſon origine qu'à la fauſſe perſuaſion & la crédulité aveugle, a, malgré l'évidence, fait prendre plus d'une fois l'ombre pour la réalité, & entretenu le pyroniſme dont ſe parent certains prétendus beaux eſprits.

Ces terreurs ſont ſi fortes, que, quoique la vertu fébrifuge des eaux de Bourbonne fût évidemment reconnue & démontrée depuis plus de deux cents ans, comme on le verra dans la ſuite, elle a cependant été, tant par elles, que par la théorie ſyſtématique, qui, dans ce tems, s'eſt emparé des eſprits au mépris des connoiſſances cliniques ſi utiles & néceſſaires dans l'art de guérir, méconnue & abandonnée, pour ſuivre une route nouvelle, bien différente & moins certaine que celle tracée par les anciens. En vain la nature reclamoit-elle quelquefois ſes droits, on demeuroit toujours ſourd à ſa voix.

Cet aveuglement impardonnable ſubſiſteroit peut-être encore, ſi de nos jours un praticien auſſi éclairé qu'infatigable n'eût par ſon travail aſſidu, malgré la rivalité la plus noire & la plus affreuſe, détruit la prévention & fait tomber le bandeau de l'erreur.

Les yeux une fois faſcinés pour un ſyſtême qu'on a épouſé, ne font voir que ténèbres où eſt la lumiere, que

doutes où il y a certitude, & qu'incrédulité en oppoſition aux preuves les plus convaincantes. C'eſt ainſi, ſelon la penſée d'un auteur célèbre, qu'on a nié pendant vingt ans la découverte & les expériences du grand Newton ſur les ſept rayons primitifs & inaltérables de la lumiere, & qu'on lui a oppoſé pendant quarante les tourbillons de Décartes ſur la gravitation démontrée. Si, au lieu d'avoir employé ce tems à combattre par de vains ſophiſmes, on eût répété ou fait répéter ſes expériences, on ne ſe feroit point expoſé à la riſée & au mépris des gens ſenſés.

Si ceux qui, ſans connoître les eaux thermales, s'élevent avec tant de chaleur, en euſſent agi ainſi, ou qu'ils euſſent vaincu leur pareſſe & leur obſtination par une étude plus ſérieuſe, plus réfléchie, & par la recherche de leurs principes & de leurs effets, ils feroient au moins parvenus à des connoiſſances qui, en les déſabuſant, ſi elles ne les euſſent obligés à leur rendre juſtice, leur auroient du moins impoſé ſilence.

Il en eſt malheureuſement qui, quoique revenus de leur prévention & détrompés, & bien que ſecrettement ils ſe repentent d'avoir haſardé une opinion dénuée de vraiſemblance, aiment mieux, même au mépris réel de leur gloire & de leur réputation, la ſoutenir hardiment, & ſuivre le conſeil de leur amour-propre mal entendu. Si un mouvement de conſcience leur reproche de n'avoir pas imité la pratique des hommes plus ſages & plus habiles qu'eux qui les environnent, s'ils ſe promettent de les ſuivre à l'avenir, & de marcher ſur leurs traces; ce mouvement paſſe vîte, & bientôt le préjugé, la légéreté reprennent ſur eux leur empire ordinaire.

C'eſt de cette maniere, & de proche en proche, que l'illuſion paſſe d'un homme à un autre, du voiſin au plus éloigné; que la crainte & la puſillanimitié ſubjuguent juſqu'aux ames les moins faites pour en avoir, & leur laiſſent de l'incertitude ſur des remèdes qui, dans tous les cas où ils ſont applicables,

& appliqués avec prudence, operent souvent des merveilles.

C'est encore d'après de semblables erreurs qu'on reste souvent indécis sur le choix des eaux & la maniere de les appliquer, & que nombre de malades n'arrivent à celles vers lesquelles on a été intéressé à les envoyer, qu'avec cette terreur qui leur fait appréhender leurs prétendus redoutables effets. Les uns ne viennent que pour y baigner & se garderont bien, disent-ils, de boire, parce qu'elles sont trop fortes, dangereuses pour la poitrine, contraires aux nerfs, &c: tandis qu'à leurs côtés, d'autres convaincus par leur propre expérience, ou conseillés par des hommes vraiment instruits, se soumettent sans difficultés à tous leurs usages.

La chimère des premiers, qui est aussi celle de M. Pomme, s'évanouira tôt ou tard par les exemples & les faits multipliés qui ne cesseront de prêcher la vérité : *Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat.*

Il étoit nécessaire de présenter une

amorce ; quelle meilleure, qu'une ſeule méthode, (connue depuis long-tems,) aiſée, facile, & un ſyſtême nouveau, (le racorniſſement des nerfs.) Ce terme, à la vérité, eſt auſſi obſur que vuide de ſens ; mais que faut-ils de plus à la multitude qui, moins elle entend, plus elle s'émerveille.

C'eſt cette nouveauté ſinguliere, qui n'en a jamais impoſé qu'à des novices, que M. Pomme leur a préſentée, ou comme écho, ou comme interprête, dans ſa préface, quatrieme édition, pages 13, 14, 15 & 16. Voici comme il s'exprime :

» De toutes les maladies qui affligent » l'humanité, il n'y en a point dont la » cauſe ſoit moins connue, & le pro» cédé curatif moins aſſuré que celle » qu'on appelle *affection vaporeuſe*, ou » ſimplement *vapeurs* ; de tous les obſta» cles qui ſe préſentent pour parvenir » à ce but, le préjugé des médecins eſt » celui qui me paroît le plus difficile à » vaincre : en effet, apprendre aux uns » *une route nouvelle*, vouloir forcer les

» autres à *changer d'idées* & de *ſyſtême*; » c'eſt l'ouvrage du génie le plus ſubtil; » & il ne faut rien moins que l'éloquence » la plus perſuaſive pour *convaincre* des » eſprits prévenus, & pour *détruire* une » erreur preſque univerſelle; » (& ſans doute auſſi pour en faire adopter une autre.)

» J'en ai ſenti, continue-t-il, toute la « difficulté dans ma premiere entrepriſe, » (cela n'eſt point étonnant;) animé » par la vivacité de mon zèle, j'ai cru » que mon travail ne feroit point infruc- » tueux; mais, me ſuis-je jamais flatté » de faire beaucoup de proſélytes? & » n'avois-je pas déja prévu que le nom- » bre des *mécréans* feroit infini? Les uns » aſſervis au préjugé & trop intéreſſés » à ſuivre la routine, refuſent conſtam- » ment de s'y ſoumettre; & les autres » jaloux des *nouveautés quand ils ne les* » *enfantent pas*, ſe récrient ſans fonde- » ment & ſans raiſon, rejettant avec » mépris une méthode d'autant plus in- » téreſſante que le mal devient plus com- » mun: tel a toujours été l'écueil de la

» médecine,

» médecine, (pourquoi pas du méde-
» cin?) Les plus zélés ne le désavoue-
» ront pas. »

Et un peu plus bas : « Les motifs qui » m'obligent à lutter contre les plus re- » doutables adversaires, excuseront, je » pense, ma témérité; persuadé que » mon zèle à plaider la cause du public » me donnera des droits sur son indul- » gence; c'est dans ces vues que j'ai » rompu le silence une premiere fois: » les controverses des médecins me for- » cent à me défendre; & je déclare d'a- » vance que je ne cesserai de parler que » quand on m'en aura imposé par des » faits contraires à ceux que j'ai déja » présentés. » (J'en offre, je crois, à M. Pomme.)

Pour étayer cet édifice frêle & chancelant, & lui donner au moins un ombre d'apparence, il falloit ou ébranler ceux qui étoient construits, ou les sapper par les fondemens. Il falloit encore, pour qu'on n'en apperçût pas la défectuosité, le masquer avec un espece de clinquant, qui, par son faux éclat, en

imposât sur la réalité. Voici comme M. Pomme s'y prend : il imagine nos nerfs dans l'état naturel, semblables à un parchemin trempé, mou & flexible ; qui par un défaut d'humidité se roidit ; & par une sécheresse totale se racornit. Voilà la pierre angulaire de tout son bâtiment avec laquelle il prétend tout détruire & tout renverser ; suivons-le : » On n'a qu'à se rappeller ici l'effet des » causes éloignées de vapeurs, & on » verra arriver de plus loin la sécheresse » dont je parle, & le racornissement qui » la suit. Je dis plus, qu'on rassemble en » même tems l'effet des remèdes chauds, » si usités de nos jours & si vantés sous » le nom d'*anti-spasmodiques*, on verra » augmenter insensiblement la cause du » mal, bien-loin de la détruire. Que l'on » rappelle enfin l'effet constant & inva- » riable des remèdes opposés, on sera » forcé alors d'avouer la *méprise*, & on » se réjouira avec moi d'avoir trouvé le » spécifique. Les complications de cette » maladie n'embarrasseront plus le mé- » decin, quand il sçaura qu'elles sont le

» fruit de la premiere cause. Les obstruc-
» tions de tous les visceres du bas-ventre,
» n'étant que l'effet de celle-ci, céderont
» au torrent d'une circulation plus libre :
» il verra avec satisfaction les merveil-
» leux effets d'une méthode si salutaire
» par des cures miraculeuses ; & le sou-
» venir de tant d'autres où la pratique
» ordinaire l'aura fait échouer, le con-
» vaincra toujours plus de la solidité de
» celle qu'il aura *nouvellement* embrassée.
» En effet, combien d'hydropisies, d'ana-
» sarques, de leucophlegmaties où le ra-
» cornissement a lieu, & où les hydra-
» gogues les plus outrés sont employés
» sans discrétion & sans succès ! » Oh
pour le coup, voilà du plaisant ! des nerfs, des membranes, &c. abreuvés de toutes parts, noyés dans un torrent d'eau, être racornis, desséchés ! cela est risible, & contre les régles de la bonne physique. M. Pomme me dira peut-être, comme il a dit très-ingénieusement à M. Coste, que ma physique est une lanterne sourde qui n'éclaire que moi. Eh bien, je lui répondrai que la sienne est une lanterne

magique qui amuſe tout le monde. Pourſuivons : « Combien de jauniſſes hypo-
» condriaques que l'on attaque jour-
» nellement par les apéritifs les plus
» groſſiers ! & quelles en ſont les ſuites !
» Combien de maladies chroniques de
» toute eſpece, dépendantes de cette
» cauſe, que la pharmacie mutile &
» acheve après leur avoir donné naiſ-
» ſance, à la honte de ceux qui lui prê-
» tent des ſecours auſſi avides que meur-
» triers ! La caſcarille, le cachou & tous
» les autres ſtomachiques, ſi familiers
» aujourd'hui, céderont leur place aux
» remèdes qui reſtitueront le velouté de
» l'eſtomac, & qui corrigeront les em-
» preintes meurtrieres que ceux-ci ont
» coutume d'y laiſſer. Le tympanitique
» apprendra à ſe guérir par des remèdes
» oppoſés à ceux qui auront donné naiſ-
» ſance à ſa maladie. L'apoplectique &
» le paralytique éviteront les eaux de
» Balaruc ; nous comprenons avec elles
» toutes les eaux thermales, quelles
» qu'elles ſoient. L'épileptique crue in-
» curable, & guérie, ſervira d'exemple

» à celle qui sera menacée de ce fléau.
» L'hystérique invétérée & le vaporeux
» languissant trouveront désormais un re-
» mède assuré (*a*).

» Si, après cela, continue-t-il, les mé-
» decins se plaignent des difficultés qu'ils
» rencontrent dans la cure de cette ma-
» ladie, doivent-ils en accuser l'opiniâ-
» treté & la bizarrerie ? & ne doivent-
» ils pas au contraire s'imputer à eux-
» mêmes son incurabilité (*b*)? » M. Pomme
n'a pas borné son racornissement aux
seules maladies dont il vient de faire le
détail; il l'a encore étendu à beaucoup
d'autres, comme à la colique, l'hémop-
tysie, la manie, l'odontalgie, le vomis-
sement, la cardialgie, le frisson, la sup-
pression des urines, des régles, des lo-
chies, la fiévre, le *flux hémorroïdal*, la
toux, les aigreurs d'estomac, l'hémiplé-
gie, suite de l'apoplexie séreuse & san-
guine, la fiévre-putride, la vérole, les
écrouelles, le scorbut, les pertes, les

(*a*) Préf. *ibid.* pages 18, 19, 20, & 21.

(*b*) Page 38, premier vol. quatrieme édition.

fleurs-blanches, &c. (*a*); & cela en racorniſſant tout! O prodige du racorniſſement! ô multitude de malades racornis, que vous aurez d'obligation à M. Pomme, d'avoir réduit tous vos maux divers à une ſeule cauſe! ô bonheur du genre humain, ſi l'on parvient jamais à trouver le remède du racorniſſement!

J'ignore ce que c'eſt que ce racorniſſement; mais tout le monde ſçait qu'une méthode bonne en elle-même, étendue trop loin, peut devenir très-dangereuſe, & ſouvent funeſte. Le ſçavant M. Tiſſot, qui en a ſenti toutes les conſéquences, a eu attention de prévenir, dans ſon *Eſſai ſur les Maladies des Gens du monde*, pages 135 & 137, édition de Lauzanne, ceux qui pourroient tomber dans cet écart & leur en faire connoître le ridicule. Voici ſes expreſſions:

» La méthode des toniques & celle
» des relâchans ont leurs uſages; les mé-
» decins qui ſe borneroient à l'une des

(*a*) Voyez depuis la page 38 du premier volume de ſon Traité, juſqu'à la page 49, & le titre de ſes chapitres.

» deux, priveroient une partie des ma-
» lades du remède qui leur convient le
» mieux, & ſe priveroient eux-mêmes
» des plaiſirs du ſuccès. Et plus loin, ſi
» les hommes plein de génie & de con-
» noiſſances, qui ſont à la tête de ces
» ſyſtêmes, vouloient bien jeter les
» yeux ſur les obſervations qui leur ſont
» étrangères, voir les inconvéniens qu'il y
» a à traiter des maux oppoſés dans leurs
» cauſes par une ſeule méthode, à l'é-
» tendre trop loin, à mépriſer tout ce
» qui lui eſt étranger, ils ajouteroient à
» leurs ſuccès & à la reconnoiſſance que
» le public leur doit, & ils ſentiroient
» bientôt que les régles & les méthodes
» générales ſont dangereuſes en méde-
» cine ; elles rapprochent les plus grands
» médecins des empiriques qui veulent
» tout guérir par un ſeul remède, &
» prétendent que tous les maux dépen-
» dent d'une ſeule cauſe : cela n'eſt ja-
» mais ſi faux qu'en parlant des maux
» de nerfs, dont le traitement eſt celui,
» par-là même, qui a le plus beſoin d'être
» détaillé. ».

La réflexion de cet homme illuſtre ſur les méthodes générales, me rappelle un trait de la Bruyere contre elles, ſi beau & ſi frappant, que je ne puis me diſpenſer de le rapporter, perſuadé qu'il garantira de l'erreur ceux qui voudroient y donner; le voici:

» Carro-Carri débarque avec une re-
» cette qu'il appelle *un prompt remède*,
» & qui quelquefois eſt un poiſon lent:
» c'eſt un bien de famille, mais amélioré
» en ſes mains: de ſpécifique qu'il étoit
» contre la colique, il guérit de la fié-
» vre-quarte, de la pleuréſie, de l'hy-
» dropiſie, de l'apoplexie, de l'épilepſie.
» Forcez un peu votre mémoire; nommez
» une maladie, la premiere qui vous
» viendra en l'eſprit: l'hémorragie, dites-
» vous? il la guérit. Il ne reſſuſcite per-
» ſonne, il eſt vrai; il ne rend pas la vie
» aux hommes, mais il les conduit néceſ-
» ſairement juſqu'à la décrépitude; & ce
» n'eſt que par haſard que ſon pere &
» ſon ayeul, qui avoient ce ſecret, ſont
» morts fort jeunes. Les médecins re-
» çoivent pour leurs viſites ce qu'on

» leur donne ; quelques-uns se contentent d'un remerciement : Carro-Carri » est si sûr de son remède & de l'effet » qui en doit suivre, qu'il n'hésite pas » de s'en faire payer d'avance, & de re» cevoir avant que de donner. Si le mal » est incurable, tant mieux, il n'en est » que plus digne de son application & » de son remède. Commencez par lui » livrer quelques sacs de mille francs ; » passez-lui un contrat de constitution ; » donnez-lui une de vos terres, la plus » petite, & ne soyez pas ensuite plus in» quiet que lui de votre guérison. L'ému» lation de cet homme a peuplé le monde » de noms en *o* & en *i* ; noms vénérables » qui imposent aux malades & aux ma» ladies. Vos médecins, Bordeu, Bou» vart, Lorri, & de toutes les facultés, » avouez-le, ne guérissent pas toujours, » ni sûrement : ceux, au contraire, qui » ont hérité de leurs peres la médecine» pratique, & à qui l'expérience est » échue par succession, promettent tou» jours, & avec serment, qu'on guérira. » Qu'il est doux aux hommes de tout

» espérer d'une maladie mortelle, & de » se porter encore passablement bien à » l'agonie ! La mort surprend agréablement & sans s'être fait craindre : on » la sent plutôt qu'on n'a songé à s'y préparer & à s'y résoudre. O modernes » *Esculapes !* faites régner sur la terre le » quinquina & l'émétique ; conduisez à » sa perfection la science des simples » qui sont données aux hommes pour » prolonger leur vie : observez dans les » cures, avec plus de précision & de sagesse que personne n'a encore fait, le » climat, les tems, les symptômes & » les complexions : guérissez de la manière seule qu'il convient à chacun » d'être guéri : chassez des corps, où rien » ne vous est caché de leur économie, » les maladies les plus obscures & les » plus invétérées : n'attentez pas sur celles » de l'esprit, elles sont incurables : laissez » à *Corine*, à *Lesbie*, à *Canidie*, à *Trimalcion* & à *Carpus* la fureur de l'empirisme (*a*). »

(*a*) Caractère de la Bruyere, pages 161, 162 & 163, Tome II.

M. Pomme, ne ſçachant comment accorder ſon grand racorniſſement avec les obſervations où les malades ont été traités par une méthode oppoſée à la ſienne, feint d'y trouver des cauſes indépendantes de celle-là, & attaquables par des remèdes différens des ſiens, ou une humeur fébrile, ou un virus ſcorbutique, &c. (*a*) Le ſpaſme & la convulſion ne ſont que ſymptomatiques dans ces cas; tandis que, ſelon ſon ſyſtême, la premiere cauſe eſt toujours la tenſion, la ſéchereſſe, le racorniſſement: « Par-» tout où le ſpaſme ſera compliqué avec » d'autres maladies, par-tout il ſe fera » reſpecter; & les humectans ſeront les » ſeuls remèdes qu'on pourra lui oppo-» ſer (*b*). » Cette contradiction avec lui-même, dévoile ſon but, ſa ruſe & la fauſſeté de ſa théorie, aſſez évidemment connue, pour peu qu'on le liſe, & très-

(*a*) Voyez les notes au bas des pages 132 & 140, Tome II, de ſon Traité, quatrieme édition; & la page 253 de ſon premier volume.

(*b*) Traité des Affections vaporeuſes des deux ſexes, Tome I, page 49.... *ibid.*

ſçavamment relevée, comme je l'ai déja fait remarquer, par MM. Roſtain, Pâris, Marteau d'Amiens, Laugier, Coſte, De Jean, Dablain, Preſſavin, &c. &c.

Pour adapter ſa méthode à tous les cas poſſibles, M. Pomme complique de ſpaſme & de convulſion la paralyſie, ſuite de l'apoplexie ſéreuſe ou ſanguine, & écarte de ſon traitement les eaux thermales. Après avoir établi, d'après Frédéric Hoffmann, la différence de l'apoplexie ſpaſmodique, & de la paralyſie de même eſpece qui lui ſuccede ordinairement, il dit : « La diſtinction de » celle-ci d'avec les deux autres eſpeces » que l'on connoît ſous le nom d'*apo-* » *plexie ſéreuſe* & *ſanguine*, eſt encore » dûe à cet auteur. Quoique cette der- » niere participe beaucoup de celle dont » il s'agit, le *ſpaſme* n'en eſt pas moins » ſouvent la véritable cauſe. La roideur » des membres paralyſés, & les mouve- » mens involontaires qu'ils éprouvent, » en ſont les preuves convaincantes. Les » ſaignées réitérées, les véſicatoires, les » émétiques, &c. produiront donc, ſelon

» le même auteur, de funeftes effets: » (M. le marquis de Caftillon en fit la trifte expérience; comme M. Emery, fils, la fit de l'application de la glace,) « tandis » que les bains domeftiques, le pédiluve » & autres remèdes de même efpece, qui » attaqueront cette rigidité des nerfs, » produiront des effets falutaires, puif» qu'ils faciliteront la diftribution des » liqueurs, en reftituaut aux vaiffeaux » leur calibre & leur foupleffe.

» Mon témoignage paroîtroit ici fuf» pect, continue notre auteur, s'il n'é» toit étayé de celui de l'auteur que je » cite : fes obfervations en font foi. Je » puis donc y ajouter que j'ai vu nom» bre de paralytiques chez lefquels » ces mêmes remèdes avoient procuré » ce défordre. Combien n'ont pas ter» miné leur vie fous le joug d'une fi » cruelle pratique? Le dirai-je? l'intérêt » du public l'exige, & le zèle qui m'a» nime m'y engage; j'ai été le fidèle » témoin, & plus d'une fois, des funeftes » effets des eaux de Balaruc, où l'on en» voie communément tous nos paraly-

» tiques & ceux des provinces voisines; » sans égard & sans distinction. J'y ai vu » un malade attaqué de la paralysie dont » il est ici question, saisi d'une fiévre » violente avec délire & de mouvemens » convulsifs aux membres paralysés, le » premier jour qu'il fut purgé avec ces » eaux, au grand étonnement du mé- » decin qui s'en étoit chargé. Il fallut » deux saignées & une copieuse boisson » d'eau de poulet pour le sauver du dan- » ger auquel on l'avoit aveuglément ex- » posé.

» Ces eaux thermales & salines agis- » sent donc ici avec trop de fougue : il » en seroit de même de toutes les eaux » thermales, quelles qu'elles soient. » M. Le Roi, professeur en médecine en » l'université de Montpellier, qui a écrit » avec autant d'élégance que de précision » sur la nature, les effets & l'action des » eaux minérales, n'a pas oublié de nous » prévenir sur l'action des eaux de Bala- » ruc, puisqu'il nous dit : *Ad hoc autem* » *auxilii genus non facilè venias cum homine* » *qui aut podagrus sit, aut lue laboret vene-*

» *reâ, aut epileptiæ obnoxius, aut paſſione*
» *laboret hypocondriacâ aut hyſtericâ.*

» Mais nous avouerons volontiers
» avec lui qu'elles réuſſiront parfaite-
» ment bien là où le relâchement des ſo-
» lides, & l'épaiſſiſſement & la viſcoſité
» des humeurs procurent la maladie.
» Leurs effets miraculeux atteſtent ſi bien
» en leur faveur, qu'il ſeroit inutile,
» pour ne pas dire ridicule, de vouloir
» conteſter leur mérite & leur vertu.
» Nous avouerons encore, ſi l'on veut,
» qu'elles peuvent être ſalutaires dans
» bien d'autres circonſtances où la rigi-
» dité peut être compliquée avec d'au-
» tres vices ; mais ce ſera toujours ſous
» les conditions que l'on ſe contentera
» alors de les appliquer extérieurement ;
» & avec quelle précaution nous per-
» mettrons-nous leur uſage intérieur !
» C'eſt ainſi que je conclus des autres
» eaux thermales ſalines ou ſulfureuſes,
» à qui on a vu opérer plus d'une fois,
» entre les mains des médecins habiles,
» de merveilleux effets qui paroiſſent

» contradictoires avec la cause que l'on
» avoit à combattre (*a*).

L'expérience, la premiere des maîtresses, celle qui renverse & détruit les plus beaux raisonnemens, m'a fait voir, & plus d'une fois, des malades attaqués de l'apoplexie sanguine, séreuse, spasmodique, & de la paralysie, compagne ordinaire de l'une ou de l'autre, même de celle qui n'affecte quelquefois que la peau, sans intéresser les muscles, ou ceux-ci sans toucher à la peau, d'autres fois les fléchisseurs, & non les extenseurs, *& vice versâ;* enfin une seule partie ou plusieurs ensemble, comme une paupiere ou toutes les deux, les muscles des yeux, ou séparément ou conjointement, ce qui constitue le strabisme connivent, récédent & d'inégale hauteur; un pied, une jambe, un bras, un doigt, plusieurs ensemble, quelquefois

(*a*) Traité des Affections vaporeuses des deux sexes, depuis la page 270 jusqu'à la page 274, premier volume, quatrieme édition.

l'extrémité de ceux-ci, qui abolit en partie ou totalement le tact : d'autres, de la goutte, du rhumatifme goutteux, de maladies vénériennes, fcorbutiques, de l'hypocondriacie, &c. mais fur-tout de l'affection hyftérique, m'a fait voir, dis-je, que l'ufage intérieur des eaux de Bourbonne, loin de produire de funeftes effets, les ont ou extrêmement foulagés ou entiérement guéris. Après cela, s'écriera-t-on encore, Avec quelle précaution nous permettrons-nous leur ufage intérieur! dira-t-on toujours, Contentons-nous de les appliquer extérieurement; car, de cette maniere, elles n'agiffent que comme de l'eau commune; leurs effets ne fe rapportent qu'à de l'eau chaude, & leurs parties minérales ne pénetrent point à travers les pores de la peau?

Il faut en vérité être bien peu initié en phyfique & en chymie, pour faire un auffi pitoyable raifonnement; pour peu qu'on fçache, qu'on ait vu ou qu'on ait manipulé, on n'ignore pas que les eaux qui tiennent en diffolution des parties minérales, foumifes à l'action du filtre,

entraînent avec elles, & à travers les pores, celles dont elles ſont empreintes & chargées. M. Pomme n'auroit-il jamais vu retirer le vitriol des pyrites, extraire l'alun des minéraux alumineux, ou tout au moins purifier du nître ou du ſel de ſa cuiſine? J'ai peine à le croire; cependant il ſe ſeroit apperçu que l'eau, filtrée & évaporée, auroit formé de très-beaux cryſtaux priſmatiques rayés, ou cubiques parfaits ou preſque parfaits: il y a apparence qu'il ne ſçait pas que de l'eau commune dans laquelle on a mis de la limaille de fer pendant un certain tems, & qu'enſuite on a filtrée, ſe colore avec l'infuſion des ſubſtances acerbes.

Quoi qu'il en ſoit & qu'il paroiſſe avoir beaucoup de répugnance pour les véſicatoires, je préſume que, dans le cours de ſa pratique, il les aura fait appliquer quelquefois, & qu'il aura remarqué ou appris que l'effet des cantharides ne ſe borne pas à l'épiderme; qu'il s'étend encore aux parties intérieures, & que c'eſt-là qu'elles exercent leur principale action & d'où dépend leur ſuccès.

Il sçait certainement que le mercure uni à la graisse qui lui sert d'intermède pour sa division, ou combiné avec elle sous un état salin, donné en friction, pénètre, malgré l'adhérence de la graisse à la peau, jusques dans les plus petits recoins de la machine. Or ces vérités connues, démontrées, & auxquelles on ne peut heureusement donner atteinte, mettent dans le plus grand jour la fausseté de son assertion, & feront connoître, d'une maniere non équivoque, que les parties minérales dont sont empreintes les eaux thermales dans lesquelles elles sont si alkoolisées, suivent l'introduction des parties aqueuses; dans leur usage topique même, facilitent l'entrée de celles-ci par les pores inhalans, & portent leur influence jusques dans les plus petits calibres de notre corps, où elles excitent doucement leurs parties solides, en relèvent le ressort & le ton, & divisent les humeurs qui y sont robustes ou en stase ralenties.

Le sel de nos eaux est si léger & si mobile, qu'il suit l'abondante évaporation qui se fait de l'eau, à leurs sources

& dans leurs baſſins, pour aller s'effleurir à leurs parois & aux murs des bâtimens. On le voit auſſi s'effleurir à la ſurface extérieure des vaiſſeaux de terre non verniſſés, même verniſſés, pour peu que l'émail ſoit gercé. Ceci doit même mettre en garde contre ceux qu'on emploie à leur analyſe, ou dans leſquels on veut les tranſporter, afin d'éviter des erreurs ou leur altération ; on préviendra ces inconvéniens en ſe ſervant, dans l'un & l'autre cas, ou de capſules ou de bonnes bouteilles de verre.

Il ſeroit bien difficile, pour ne pas dire impoſſible, de nier, après ces faits, l'introduction des parties minérales par les cribles cutanés : l'effet, en donnant comme la main aux particules diſtribuées intérieurement, en eſt quelquefois ſi ſenſible, que des malades que la boiſſon des eaux, aidée de quelques purgatifs, n'avoit pu émouvoir, ſe ſont trouvés purgés par l'action combinée des eaux intérieures & extérieures.

Or les eaux minérales & thermales, réuniſſant toutes les vertus & les qua-

lités de l'eau commune, comme je l'ai démontré à M. Pomme (*a*), doivent être de beaucoup préférables à celle-ci dans le traitement des maladies où il prétend leur donner l'exclusion. Les premieres renfermant des agens qui n'étoient point altérés, agiront plus selon les loix de la simple nature, que les parties animales extraites par le feu avec lesquelles il vient à l'appui des secondes, & desquelles il fait un grand & pompeux étalage. Les unes, dirigées avec prudence & connoissance, releveront la fibre stomacale, rétabliront les sucs digestifs; au lieu que les autres, prises à outrance, détoneront la premiere & émousseront les secondes.

Le défaut de connoissance fait souvent donner dans des écarts impardonnables, sur-tout en médecine. L'antimoine, le mercure, le mars, le quinquina, entre les mains de ceux qui sont ou qui ont été dénués de jugement, sont devenus ou très-dangereux, ou au moins infructueux. Ce non-succès, toujours trop

(*a*) Voyez le Journal de Médecine, mois de Juillet 1770, pages 17 & 18.

condamnable, doit-il pour cela les faire bannir de la médecine, & leur mériter le nom de poiſon ? S'ils n'ont pas produit l'effet qu'on en attendoit & rempli le but qu'on ſe propoſoit, qui en accuſera-t-on alors ? ſera-ce l'impéritie ou le remède ? Ce ſera toujours l'impéritie du médecin, ou l'indocilité & le mauvais état du malade.

Nous avouerons volontiers que ces deux dernieres circonſtances apportent ſouvent de très-grands obſtacles à leur réuſſite. On ſçait que le régime, qui favoriſe ſi bien l'action des remèdes, ſi on s'en écarte, rend les plus efficaces & les plus énergiques nuls ou preſque nuls; cependant on voit aujourd'hui ce moyen tant recommandé & autrefois ſi ſcrupuleuſement obſervé, ou mépriſé par la plûpart, ou regardé comme un radotage tiré de l'ancienne cuiſine.

Il y a vingt à vingt-cinq ans que l'on ne ſervoit aux eaux que des alimens ſimples & de facile digeſtion, & on s'en trouvoit bien; mais, depuis que cette ſcience meurtriere, que l'on paye fort

cher pour abréger agréablement nos jours, a paſſé des capitales dans les provinces les plus éloignées, & porté ſon tiſon deſtructeur juſques ſur les tables des malades, on auroit peine, en voyant la plûpart de celles ſervies pour nos buveurs d'eau, à ſe perſuader que ce fût un repas préparé pour des perſonnes actuellement dans les remèdes.

Comment des eſtomacs farcis par une quantité de mets âcres, aſſaiſonnés & déguiſés de façon à n'en plus reconnoître la nature ni l'état primitif, de boiſſons plus incendiaires les unes que les autres, peuvent-ils ſoutenir & recevoir un remède qui, pêle-mêle avec le produit de mauvaiſes digeſtions, ſera ou ſans effet, ou entraînera avec lui dans les ſecondes voies un chyle mal élaboré, qui deviendra ſouvent la ſource d'une infinité d'accidens?

Il faut de néceſſité & indiſpenſablement du régime avec les eaux; peu manger le ſoir, éviter la viande, afin que l'eſtomac, moins fatigué, vuide & net le lendemain, ſe trouve dans une diſpoſition

favorable à les recevoir & les diſtribuer.
S'il eſt eſſentiel d'obſerver du régime, il ne l'eſt pas moins que l'heure des repas ſoit réglée. Dîner a midi & ſouper à ſept heures, eſt une régle de laquelle on ne devroit jamais s'écarter aux eaux; non plus que de ne ſe point expoſer au ſerein pendant leur uſage, afin d'éviter la ſuppreſſion de la tranſpiration qui eſt alors très-facile, & de ne pas pouſſer trop loin les veilles pour ne point s'échauffer & avoir le tems de ſe repoſer des fatigues des exercices; ſe lever matin pour que les eaux bues de bonne heure aient le loiſir de paſſer & ſe diſtribuer dans les liqueurs avant le dîner.

M. Pomme ne fait que répéter qu'il ne ceſſera de parler, que quand on lui en aura impoſé par des faits contraires à ceux qu'il a préſentés : il n'eſt pas de parole, car je lui en ai déja fourni; je vais encore lui en fournir d'autres : en ſera-t-il pour cela plus doux & plus ſilencieux ? c'eſt ce que je ne crois pas, & ce qui m'importe peu.

MÉMOIRE

MÉMOIRE
ET
OBSERVATIONS

Sur les Effets des Eaux de Bourbonne-les-Bains, en Champagne, dans les Maladies hystériques & chroniques.

EN lisant le *Traité des Affections vaporeuses des deux Sexes*, je n'ai pu voir sans surprise que l'auteur y proscrit, à la page xxj de sa Préface, quatrieme édition, toutes les eaux thermales, en général, du traitement de ces maladies. Si, moins prévenu, il eût examiné les auteurs qui ont traité des eaux thermales, qu'il eût visité les lieux où elles sourdent, ou qu'il eût daigné consulter les personnes de l'art, qui les dirigent, il auroit tout au moins appris qu'il n'y en a aucune d'elles qui ne renferme, en général, toutes les qualités de l'eau commune, & qui ne puisse, à juste titre, revendiquer les guérisons opérées par ce fluide, si même elles ne sont pas plus efficaces.

Les eaux minérales & thermales ſont regardées de tous les chymiſtes & naturaliſtes, comme des eaux ſimples ou communes, chargées d'une certaine quantité de matiere minérale, qu'elles détachent & charrient, pendant leur circulation, dans les entrailles de la terre, pour enſuite les porter au dehors : d'où ils concluent que ce n'eſt que par accident qu'elles ſont conſtituées telles, & que leurs propriétés qui les rendent d'un uſage particulier, leur ſont étrangeres.

D'après ces principes, qui ſont conformes à la plus ſaine raiſon, les eaux minérales & thermales ſont toutes des eaux communes, qui tiennent en diſſolution telle ou telle matiere minérale, ſuivant les diverſes mines qu'elles traverſent dans le ſein de la terre, avant que d'arriver à ſa ſurface.

Sous ce point de vue, on ne peut certainement refuſer aux eaux thermales toutes les qualités & les vertus de l'eau commune, encore moins les proſcrire du traitement des maladies des nerfs, deſquelles elles triomphent plus promptement & plus sûrement que l'eau ſimple, comme je le prouverai par l'obſervation.

Outre les qualités de l'eau commune que réuniſſent les eaux thermales, elles en renferment encore d'autres par la combi-

naiſon de différens minéraux qui les mettent bien au-deſſus de celle-là, dans la cure des affections vaporeuſes, & des maladies chroniques. Celles de Bourbonne ſont claires & limpides comme une eau chaude ordinaire, ont un goût legérement ſalé. Elles ſont plus legeres, abſtraction faite de leurs minéraux, que la meilleure eau commune. Elles contiennent un ſel neutre, plus doux & plus leger qu'aucun de ceux que prépare le feu de la chymie, dont les proportions ſont de ſoixante-trois grains par livre d'eau; de la terre abſorbante, un peu de ſélénite, & une legere portion de mars. Je n'entrerai dans aucuns détails chymiques ſur ces produits, ce travail ne pouvant trouver place ici, & devant faire la matiere d'un Traité particulier ſur ces eaux. Je me bornerai ſeulement à faire obſerver que ces principes, préparés par les mains de la nature, dans une eau legere, portés dans les plus petits tuyaux de la machine, en délayant les humeurs, & ſollicitant doucement les parties ſolides des viſceres, évacueront les matieres qui y ſont cantonnées, ou prodigieuſement ralenties, en rétabliront le reſſort & le ton, apporteront le calme, corrigeront le vice des digeſtions, & enfin rempliront la triple indication ſi ſçavamment détaillée, par M. Laugier, dans le Journal de Médecine, mois de Juillet 1759, pag. 50. Il a donc fallu

le génie le plus subtil, & l'éloquence la plus persuasive, pour condamner ce remède, sans le connoître, & convaincre le public d'une erreur aussi impardonnable. Il n'a pas moins fallu la même subtilité & la même éloquence pour lui donner comme nouveau un systême qui n'est que renouvellé. Qui ignore que les Hoffmann, les Smith, les Hancock, Noguez, De Mairan, Mauwaring, Keill, Baynard, Prat, Floyer, Elliot, Harvey, Zecchi, Sennert, Browne, Cheyne, Sydenham, Pitcarn, Vander-Heyden, Geoffroi, Hecquet, & le R. P. Bernardo de Castrogiaanne, Capucin à Malthe, ont écrit de l'eau commune, bien long-tems avant l'auteur moderne, & ont reconnu qu'elle pouvoit être employée dans les affections vaporeuses, sans néanmoins proscrire de leur traitement les eaux minérales & thermales? M. Smith après lui, MM. Allen & Browne conseillent l'usage de l'eau commune dans l'hypochondriacie, la folie, la mélancolie & les vapeurs (*a*).

Dans la *Dissertation de M.* HOFFMAN, *sur les Vertus de l'Eau commune*, on lit, pag. 3 : « Mon dessein n'est pas de rappor- » ter ici, pour confirmer ce que j'avance, » les effets salutaires des eaux minérales,

(*a*) Voyez le *Traité des Vertus médicinales de l'Eau commune*, pag. 66, 112, 128 & 129.

» tant chaudes que froides, & de prouver » leur efficacité dans la guérifon des infir- » mités qui attaquent le corps humain. »

Le même, pag. 39, en parlant des maladies chroniques, & de leurs caufes, s'exprime ainfi : « Tout le monde convient, & » l'expérience prouve très-clairement que » les eaux minérales, tant chaudes que froi- » des, font des merveilles dans la cure des » maladies chroniques. »

M. Smith, dans le Traité déja cité, page 8, dit : « On peut ajoûter à ce qu'on vient de » dire, une obfervation, fçavoir que, lorf- » que les meilleurs médecins ne peuvent » pas venir à bout de certaines maladies, » ils confeillent à leurs malades l'ufage de » quelqu'eau minérale. »

M. Noguez, dans fon *Explication phyfique des Effets de l'Eau*, dit auffi, pag. 441, Tome II, des vertus médicinales de l'eau commune : « Jufqu'ici je n'ai parlé que des » propriétés médicinales de l'eau pure & » fimple. Si nous jettons les yeux fur les » eaux thermales, combien d'efpeces n'en » trouverons-nous pas? Combien n'ont-elles » pas de vertus admirables? » Et, après avoir fait l'énumération des différentes eaux thermales & minérales, & des divers minéraux qui les conftituent telles, il ajoûte : » Ces eaux, comme on fçait, produifent

» des effets tout-à-fait merveilleux, & qui » semblent souvent tenir du miracle. »

MM. Hancock, Geoffroi & Hecquet font les mêmes éloges des eaux minérales; mais, comme les détails pourroient devenir trop longs, je renvoie le lecteur au Traité ci-dessus, pag. 192, 327, 328, 374 & 375.

Peut-on, après de semblables autorités & des faits si authentiques, donner enfin pour nouveau un systême qui n'a pour lui que le prétendu racornissement, & une quatrieme édition? Peut-on, dis-je, d'après ces mêmes autorités, interdire les eaux thermales de la cure des affections vaporeuses, & les envisager, sans autre examen que la prévention, comme dangereuses, & agissant avec trop de fougue dans ces sortes de cas? Peut-on encore, sinon par les mêmes raisons, & par d'autres que le public devinera aisément, les regarder comme inefficaces dans les rhumatismes, les sciatiques, les obstructions du foie & des autres visceres du bas-ventre? Que l'auteur se dépouille de son systême; qu'il abjure sa pathologie racornissante; qu'il apprenne à connoître la nature des eaux thermales, & leurs principes constitutifs; qu'il s'instruise des cures surprenantes qu'elles ont opérées dans les différens cas où il pré-

tend leur donner l'exclusion, il ralentira son vol, ne méprisera plus le fils d'Apollon & de Coronis, lui présentera l'encens qu'on lui offroit à Epidaure, & deviendra alors ami de l'humanité. Si donc, moins asservi au prétendu racornissement si bien relevé & discuté par MM. Rostain, Paris, Marteau d'Amiens, Laugier, &c. il eût cherché ou voulu chercher les vraies causes de ces maladies, & que, pour se singulariser, il n'eût pas bâti une æthiologie & une thérapeutique aussi spécieuse qu'illusoire pour quelques-uns, il n'eût certainement pas prononcé aussi legérement ni aussi hardiment sur les effets des eaux thermales. N'est-il pas étonnant qu'il craigne leur activité dans le traitement des vapeurs, & qu'il prescrive avec beaucoup de sécurité, à la page 19 de son Traité, premier volume, quatrieme édition, diverses eaux minérales acidules, entr'autres, celles de Passy & de Calsabigi? Ces dernieres, suivant les Analyses de MM. Vénel, Bayen, Rouelle, Cadet & Monnet, sont regardées comme les seules eaux minérales vitrioliques martiales, singulieres, & véritablement uniques; elles sont, dis-je, regardées par ces grands maîtres, comme contenant un sel ou vitriol de mars, dont les proportions sont de vingt-cinq grains par livre d'eau, &, par conséquent, comme capables de fortement agacer

les poitrines foibles, & les nerfs délicats. Plusieurs exemples prouvent que des eaux, bien moins abondantes en sels métalliques, &, par conséquent, moins énergiques, ont produit ces effets (*a*). C'est donc de la nature & des différens principes des eaux minérales & thermales, que doit dépendre leur choix pour le traitement des différentes maladies. C'est aussi autant de leur connoissance clinique que chymique, que doit dépendre la maniere de prononcer pour ou contre. Sur ces principes, j'ose assurer, d'après l'expérience la plus certaine, que les eaux thermales de Bourbonne, dirigées avec connoissance, parviendront, d'une maniere plus sûre & plus prompte, au but que se propose l'auteur, & que, sans recourir aux deux extrêmes, (l'eau chaude & l'eau à la glace,) elles triompheront du prétendu racornissement, & amolliront le parchemin desséché.

Pour monter notre machine à l'unisson, suivant le systême renouvellé, on ordonne, pour humectans & délayans, de la glace & du marrube blanc. Quel contraste ! Voilà, en effet, tracer une route nouvelle, & donner, sous le terme générique d'*humectans* & de *délayans*, des irritans, des agaçans,

(*a*) Voyez le Journal de Médecine, mois d'Avril 1769, pag. 330.

des toniques & des échauffans, (la glace, les eaux vitrioliques, le marrube blanc, &c.). Comment donc, par ces moyens, corriger le prétendu vice qu'on attaque, (le racorniſſement des nerfs, ou leur tenſion?) C'eſt-là ce qui s'appelle une contradiction; & c'eſt-là vouloir apprendre aux connoiſſeurs ce qu'ils n'auroient jamais pu imaginer ni concevoir; induire en erreur ceux qui ne peuvent démêler le faux d'avec le vrai, & entretenir la pareſſe de ceux qui, peu ſtudieux, & par un certain penchant, préferent leurs plaiſirs à leur état, & qui, pour en jouir, adoptent des idées plus agréables que juſtes.

Comment encore concilier la glace, les bains & les lavemens à la glace avec les obſtructions du foie, de la rate, du pancréas, de l'eſtomac & autres viſceres du bas-ventre? Cette méthode glaciale, en faiſant refouler le ſang de la circonférence au centre, & en répercutant l'humeur de l'inſenſible tranſpiration, augmentera les engorgemens, les embarras, les ſtaſes, &, par conſéquent, les accidens.

Que l'on ouvre les auteurs qui ont éctit des eaux thermales : que l'on conſulte les plus célébres médecins : que l'on en appelle à l'expérience même, tout parlera en leur faveur, dans ces circonſtances, & les juſtifiera de l'injuſte reproche qu'on leur

fait. MM. Hubert Jacob, chirurgien, & Thibault, médecin, qui ont écrit de celles de Bourbonne, l'un, en 1600, & l'autre, en 1658, ont dès-lors reconnu leur efficacité dans les maladies convulſives. M. Jacob, en parlant des maladies auxquelles ces eaux conviennent, dit : « Les autres maladies, comme vertige, léthargie, endormiſſement, mélancolie, débilité de mémoire, y trouvent notable ſoulagement, moyennant que le tout ſoit conduit par l'expert médecin.

» La paralyſie, maladie ſi grande, & de ſi difficile cure, y eſt guérie, ſi on prend réſolution d'y demeurer long-tems.

» Les convulſions des bras, des jambes, du col, des épaules, les nerfs endurcis & retirés s'y fortifient, & reçoivent la guériſon.

» Les tremblemens de membres, & autres affections du cerveau, y ſont guéris. »

M. Thibault, chap. xj, page 36, en parlant des maladies auxquelles les eaux de Bourbonne profitent en particulier, dit auſſi : « Les tremblemens & débilité de membres, provenant d'une obſtruction de nerfs, & non d'un âge décrépit, les paralyſies, les convulſions, tant la générale, qui occupe tout le corps, que la ſpéciale de quelque partie, comme celle du viſage, du nez, de l'œil, des lévres,

» reçoivent, par la boiſſon de ces eaux, &
» par les bains, un très-notable allégement,
» moyennant que le tout ſoit conduit par
» l'avis & les conſeils d'un expert médecin. »

Depuis eux, combien de cures admirables & ſurprenantes n'ont-elles pas opérées? Mais, hélas! les faits les mieux connus, les guériſons les mieux avérées ne feront jamais qu'une trop legere impreſſion ſur les eſprits, ou trop prévenus, ou trop peu inſtruits de la nature de ces eaux. Conduits par des vues particulieres & perſonnelles, ils ne craindront pas, pour en écarter leurs malades, de les leur faire enviſager, ou comme dangereuſes, ou comme meurtrieres.

Hoffmann, dans ſa *Diſſertation ſur les Eaux du bas Selter*, & dans celle ſur les *Eaux & le Sel de Sedlitz*, ſe plaint de ce que le faux préjugé, l'orgueil, l'ignorance & l'envie ſont ſi grands chez quelques médecins, qu'ils ne diſcontinuent pas de décrier ces eaux, juſques-là qu'un médecin aſſez connu avoit oſé avancer en bonne compagnie, que ces eaux contenoient de l'arſenic, & que c'étoit de ce poiſon qu'elles tiroient leur qualité purgative. Cette imputation odieuſe eſt ſi bien réfutée par ce grand maître, que je crois devoir rapporter ici ce qu'il dit à ce ſujet, afin de *convaincre les mécréans, & d'ouvrir les yeux aux aveugles volontaires.*

1° « La terre même ne produit de l'arſe-
» ſenic nulle part ; mais c'eſt une choſe con-
» nue que ce poiſon eſt une production de
» l'art, & qu'on le tire du cobalt, ou de la
» mine de cuivre, par la violence du feu,
» à meſure qu'on fait le bleu.

2° « C'eſt encore une choſe qu'on ſçait,
» que les eaux, qui ſe trouvent dans les en-
» droits d'où le cobalt ſort, ne ſont ni vé-
» néneuſes ni purgatives ; &, par conſé-
» quent, quand même nos eaux couleroient
» par une ſemblable mine, elles n'en ſe-
» roient point, pour cela, empoiſonnées,
» & n'en tireroient point leur vertu purga-
» tive.

3° « On ne trouve pas même dans les
» environs de Toplitz, ni dans le voiſinage
» de notre ſource amere, la moindre appa-
» rence de cobalt.

4° « L'arſenic étant le plus fort de tous
» les poiſons, & le plus mortel, il ſuffiroit
» que nos eaux en euſſent la plus legere
» teinture, pour que l'uſage en fût ſuivi de
» la mort. Mais, ſuppoſé qu'on ne ſçût pas
» en faire l'analyſe, pour ſçavoir ce qu'elles
» contiennent, & de quoi elles ſont capa-
» bles, l'expérience journaliere ne prouve-
» t-elle pas qu'elles ne ſont pas mal-faiſantes,
» mais qu'au contraire, elles produiſent des
» effets ſalutaires.

5° « Je voudrois donc bien ſçavoir com-
» ment & ſur quel fondement on voudroit

» prouver *à priori*, par des expériences » faites ſur nos eaux, qu'elles contiennent » de l'arſenic, ou ſeulement une ſubſtance » qui en approche ; car je ſuis pleinement » perſuadé que la choſe n'eſt pas poſſible. » Si l'on prétendoit trouver cette preuve » dans leur vertu purgative même, il fau- » droit dire auſſi, par la même raiſon, que » les eaux de Carlsbad, le ſel d'Epſom, la » magnéſie, contiennent auſſi de l'arſenic ; » ce qui cependant eſt abſurde. »

En imitant un ſi beau modèle, ne pourrois-je pas dire que je voudrois bien ſçavoir comment & ſur quel fondement on exclut du traitement des affections vaporeuſes toutes les eaux thermales ? En éludant le motif, on ſe contentera, ſans doute, de répondre qu'elles ſont dangereuſes, & agiſſent avec trop de fougue. Ne ſerai-je pas en droit de demander que l'on me prouve *à priori* le pourquoi & le comment ? En attendant cette preuve, je vais oppoſer des faits contraires à ceux préſentés par l'auteur, que je ſoumets volontiers à ſa critique, & qui peut-être le feront ceſſer de parler auſſi déſavantageuſement des eaux thermales.

I^ere^ OBSERVATION. Mademoiſelle de la Salle de Sarre-Louis, âgée de dix-huit à dix-neuf ans, d'un tempérament fort, vif & ſanguin, point réglée, étoit ſujette, depuis un an, à des attaques de ſuffocations hyſté-

riques, accompagnées de mouvemens convulſifs & ſpaſmodiques dans preſque toutes les parties du corps. Les paroxyſmes, qui étoient aſſez fréquens, s'annonçoient, ou par un étranglement à la gorge, ou par un ou deux cris perçans, qui étoient auſſi-tôt ſuivis de ſpaſmes dans les bras, les jambes, les cuiſſes, & enſuite de convulſions dans les mêmes parties. Un plus long & plus violent qu'à l'ordinaire ſe termina par une paralyſie de toutes les extrémités inférieures. Le ventre, qui étoit pareſſeux, le devint un peu davantage par cet accident. Ce fut dans cet état, & après avoir uſé d'eau ferrée avec les cloux rouillés, de lait, de petit-lait, de bouillon de mou de veau, & de beaucoup de lavemens, qu'elle fut envoyée aux eaux thermales de Bourbonne, dans le mois de Juin 1753. Trois mois de leur uſage en boiſſon, bains & douches, pendant leſquels elle eſſuya une dixaine de paroxyſmes avec les mêmes ſymptomes que ci-deſſus, lui rendirent une parfaite ſanté dont elle jouit juſqu'au mois de Février 1766, qu'elle périt à la ſuite d'une couche.

II. OBS. Mademoiſelle de Serriere de Sarre-Louis, âgée de dix-ſept ans, d'un tempérament ſanguin, vive & robuſte, eut, dans le courant de Novembre 1764, à la ſuite d'une longue ſyncope, après une ſaignée au bras, un accès de vapeur ſi conſidérable,

dérable, qu'il fut ſuivi, à l'inſtant, d'une paralyſie complette depuis la ceinture juſqu'en bas. Les remèdes, uſités en pareils cas, ayant été ſans effets, on l'envoya aux eaux de Bourbonne, le 23 Janvier ſuivant: elle logea chez moi.

Elle n'eut, depuis ſon premier accident juſqu'à ce jour, aucun accès vaporeux.

Sa paralyſie étoit à un ſi haut degré, qu'elle étoit inſenſible à une épingle enfoncée profondément dans ſes jambes & ſes cuiſſes.

Deux jours après ſon arrivée, elle fut miſe à l'uſage des eaux en boiſſon: le troiſieme qu'elle en but, elle eut, ſur le ſoir, un ſerrement à la gorge, qui fut auſſi-tôt ſuivi de perte de connoiſſance, accompagnée, tantôt de hoquets très-violens tantôt de cris aigus & perçans, enfin de mouvemens convulſifs ſi terribles, que quatre hommes eurent peine à la contenir ſur ſon lit: cet accident dura quinze jours.

Depuis ce jour, qui étoit le 28 Janvier, les mêmes ſymptomes reparurent, tous les deux ou trois jours, avec la même violence, la malade éprouvant de plus, dans les muſcles de la reſpiration & du bas-ventre, quelquefois les plus rudes ſecouſſes. Dans ces inſtans, le diaphragme s'élevoit & s'abbaiſſoit avec une telle vîteſſe, que la poitrine imitoit très-bien alors le mouve-

ment d'une vague fortement agitée par la tempête. Une autre fois, elle ouvroit de grands yeux, fixoit quelqu'un, & tout-à-coup se précipitoit dessus, comme pour le dévorer. Si, en cherchant à l'éviter, quelques-uns de ses vêtemens lui tomboient sous la main, elle ne les quittoit pas qu'elle n'eût emporté la piéce. Cette triste & cruelle situation duroit des dix-huit, vingt heures, pendant lesquelles elle avoit quelques courts momens de rémission, & revint à-peu-près dans le même ordre, jusqu'au 12 de Mars.

Depuis cette époque jusqu'au 15 Avril, les accidens s'éloignerent, furent moins longs, & ne revinrent que tous les cinq, six ou huit jours. Leurs commencemens étoient alors en tout semblables aux autres; mais, une heure ou deux après, les mouvemens convulsifs cessoient comme par enchantement, & étoient suivis de rêves dans lesquels elle racontoit toutes ses affaires particulieres & domestiques, & tout ce qu'elle avoit vu ou entendu, les jours précédens. Malgré ces orages qui auroient pu en imposer à un médecin peu au fait des eaux thermales, & qui, en les faisant cesser, n'eût certainement pas manqué de leur donner la brillante épithète de *fougueuses;* elles furent néanmoins continuées, dans les tems de rémission, tantôt en boisson, tantôt en bains ou en douches, jusques sur la fin de Mai,

qui fut le moment de sa guérison comme de sa santé.

III. Obs. Madame..... L. C. D. âgée de trente-six à trente-sept ans, d'un tempérament bilieux, sanguin, vive, d'une constitution assez délicate, fut envoyée à Bourbonne, en 1763, pour une hémiplégie vaporeuse, bien complette, à laquelle se joignoit une obstruction douloureuse au foie. Une certaine répugnance, qu'on lui avoit inspirée pour la boisson des eaux, lui permit à peine d'en boire un ou deux petits gobelets par jour, pendant les huit ou neuf premiers jours de leur usage; ensorte que, dans l'espace d'un mois qu'elle y resta, le tems fut employé particuliérement en bains, douches & frictions qui, à la vérité, rappellerent, à un peu de foiblesse près, le bras, la jambe & la cuisse paralysés. Ce succès, aussi prompt qu'inattendu, détermina la malade à s'en retourner, bien contente de son voyage. L'hiver suivant, quelques-uns des accidens, qui avoient donné naissance à l'hémiplégie dont la cause n'avoit été qu'effleurée par la boisson, reparurent, & porterent de nouveau sur le côté malade. Ils l'affoiblirent assez pour qu'elle pût à peine s'en servir. Elle revint à nos eaux, l'été suivant, & en fit usage, selon la méthode ordinaire, en boisson, bains, douches, pendant près de six semaines; ce qui

les fit triompher de la maladie & de sa cause. La confiance, que cette dame prit en ce remède, lui a mérité sa reconnoissance par deux voyages qu'elle y a encore faits depuis.

IV. OBS. Mademoiselle Denay de Vicq, en Lorraine, âgée de dix-huit ans, d'un tempérament sanguin, d'un caractere gai, naturellement vive, d'une constitution robuste, se trouvant dans le même cas que mademoiselle de la Salle citée à la premiere observation, fut envoyée à Bourbonne, au mois de Juillet 1761, où, en deux mois, elle guérit, comme elle par le même traitement. Elle s'est mariée depuis, & se porte bien.

V. OBS. Mademoiselle de Horne de Verdun, âgée de trente-deux ans, d'un tempérament sec & bilieux, mélancolique, & mal réglée, étoit devenue paralytique de toutes les extrémités inférieures, depuis trois ans, à la suite de plusieurs accès de vapeurs. Sa situation étoit telle qu'elle ne pouvoit aller d'un endroit à un autre, qu'on ne l'y portât comme un enfant. Dans cet état, elle fut envoyée aux eaux de Bourbonne, le 10 Juin 1763, plus pour lui persuader qu'on ne vouloit rien négliger pour lui procurer des secours, que dans l'espérance d'une guérison. Elle trompa tous ceux qui s'intéressoient à elle. Quatre mois d'usage des eaux en boisson, bains & douches, pendant lesquels elle eut plusieurs accidens

précédés & ſuivis de mouvemens ſpaſmodiques & convulſifs, & où elle perdoit tout-à-coup la connoiſſance auſſi ſubitement que dans l'apoplexie, la guérirent très-bien, & la mirent en état d'aller à pied, à l'extrémité de Bourbonne, rejoindre ſa voiture. Un ſecond voyage, qu'elle y fit, l'année ſuivante, la mit à l'abri de tous ces accidens hyſtériques.

VI. OBS. Mademoiſelle Robinet de Verdun, âgée de vingt-huit ans, d'un tempérament ſec & ſanguin, vive, d'une humeur gaie, vint aux eaux de Bourbonne, dans les commencemens de Juin 1764, pour une hémiplégie legere, à la ſuite d'une affection hyſtérique, & une obſtruction au foie. Pendant trois mois qu'elle fit uſage de ces eaux en boiſſon, bains & douches, elle eut quinze à ſeize paroxyſmes qui s'annoncerent par des mouvemens ſpaſmodiques & convulſifs dans les jambes, les cuiſſes, les bras, & ſur-tout du côté malade. La fin du ſixieme ſe termina par la perte ſubite des jambes qui ne ſe rétablirent qu'au bout de trois ſemaines. Elle s'en retourna, à la fin de Septembre, en bon état, & revint, l'année ſuivante, à cauſe d'un peu de foibleſſe qu'elle reſſentoit encore à la jambe, & de ſon obſtruction, qui céderent à cette ſaiſon.

VII. OBS. Madame..... âgée de qua-

rante ans, d'un tempérament phlegmatique, parfois mélancolique, vint aux eaux de Bourbonne, dans le mois de Juillet 1764, pour une hémiplégie précédée de mouvemens ſpaſmodiques : elle ſe plaignoit auſſi d'étourdiſſemens, de foibleſſe d'eſtomac, & d'une douleur aiguë vers l'occipital. Environ ſoixante jours d'uſage des eaux, pendant les années 1764 & 1765, en bains, douches, & particuliérement en boiſſon, l'ont délivrée de ces accidens.

VIII. OBS. Mademoiſelle Terraſſe de Bourbonne, d'un tempérament ſanguin, d'une conſtitution forte & robuſte, fut attaquée, au commencement de l'année 1754, à la ſuite d'un grand chagrin, d'un hoquet qui, en imitant un abboyement, ſe faiſoit entendre au loin.

Pendant ſix mois qu'elle en fut tourmentée preſque journellement, à différentes heures, elle éprouvoit, tantôt des ſuffocations, tantôt des convulſions : d'autres fois, elle chantoit, pleuroit, rioit ou déraiſonnoit. Toute cette ſcène ſe termina enfin, à la ſuite d'un accès très-violent, par une hémiplégie complette, qui, après ſix mois d'uſage des eaux en boiſſons, bains, douches, pendant leſquels elle eut pluſieurs fois le hoquet & des convulſions, céda avec les autres accidens : elle s'eſt toujours bien portée depuis.

IX. OBS. La fille Thomas de Bourbonne, mariée aujourd'hui au nommé *Roux*, invalide, âgée de vingt-ſix ans, d'un tempérament bilieux, mélancolique, ayant la poitrine délicate, fut attaquée, en 1757, d'un ſerrement à la gorge, avec perte de connoiſſance pendant une demi-heure, qui fut ſuivi d'hémiplégie. Elle prit quelques bains de nos eaux thermales, qui guérirent la jambe : quelque tems après, le bras ſe trouva mieux. Différens accès ſemblables au premier, que ſon indocilité pour les eaux & pour le régime lui fit eſſuyer, pendant le cours de ſix ans, porterent de nouveau ſur le bras ſeulement, & la rendoient paralytique pour huit, quinze jours, un mois, ſix ſemaines, plus ou moins. Fatiguée de ces alternatives toujours alarmantes, elle ſe détermina à faire un uſage régulier & ſoutenu des eaux qui, dans quatre mois, lui donnerent une ſanté conſtante. Elle eſt accouchée, il n'y a pas long-tems, de ſon troiſieme enfant.

X. OBS. Mademoiſelle Prémiral de Metz, âgée de vingt-ſix ans, après avoir eſſuyé des maux de tête & d'eſtomac violens, perdit pluſieurs fois la connoiſſance, éprouva des mouvemens convulſifs, qui ſe paſſoient & revenoient, à des intervalles de quelques jours : il s'y joignoit des étouffemens & des ſuffocations ſpaſmodiques,

qui faiſoient craindre pour elle. A ces accidens ſuccéda la paralyſie la plus complette des parties inférieures, qu'éluda, pendant ſix mois, l'action des topiques, bains domeſtiques, frictions, &c.

Le retour des accidens menaçoit d'une apoplexie foudroyante; & il fut réſolu, en 1745, au mois de Janvier, qu'elle viendroit à Bourbonne où elle arriva avec un chirurgien qui la ſaigna du pied en chemin; ce qui ſe pratiquoit, tous les huit ou quinze jours. Elle y paſſa le reſte de l'hiver qui fut rude, s'y baigna ſeulement. Au bout de deux mois, elle recouvra l'uſage de ſes jambes: ce ſuccès la fit reſter, tout l'été. Elle éprouva encore des ſymptomes hyſtériques, violens, mais non ſi fréquens, qui la firent revenir en 1746 & 1747, date de la ſanté permanente, dont elle jouit.

Elle n'a point reçu de douches, point uſé des eaux en boiſſon: ſa répugnance, qui étoit invincible, a, ſans doute, retardé ſa guériſon.

XI. Obs. Mademoiſelle Lange de Beſançon, âgée de vingt-deux ans, eſſuyoit, depuis cinq à ſix ans, des coliques inteſtinales, ſtomachales, hémorrhoïdales, trois ou quatre fois par an; les régles étoient dérangées: il s'y joignoit des foibleſſes incomplettes, qui la fatiguoient à l'excès par leur longue durée. Les inquiétudes, la mé-

lancolie, la pareſſe exceſſive de la malade, qui par elle-même eſt gaie, vive; une tenſion ſpaſmodique abdominale, qui précédoit & accompagnoit ces accidens qui duroient huit à quinze jours, & ſe terminoient par des téneſmes & des hémorrhoïdes internes, de deux à trois jours, qui la déſoloient, & lui faiſoient oublier ſes autres maux. M. ſon pere, profeſſeur en médecine, eut autant à ſouffrir par ſa tendreſſe que par l'inutilité de ſes conſeils; les bains domeſtiques froids, chauds; rien ne fut omis. Elle employa en vain les eaux de Luxeuil, tant intérieurement qu'extérieurement, pendant les années 1764 & 1756. Deux ſaiſons, pendant leſquelles elle ſe tint à la boiſſon ſeule de celles de Bourbonne, en 1766, lui rendirent toute ſa ſanté.

XII. OBS. Françoiſe Garnier de Bourbonne, âgée de trente-un ans, d'un tempérament ſanguin, d'une conſtitution forte & robuſte, fut attaquée, le 23 Août 1760, d'une douleur de tête qui ſe faiſoit ſentir particuliérement vers l'occipital, en s'étendant le long de la partie poſtérieure du col, accompagnée de fiévre aſſez forte. Une ſaignée du bras & une du pied, ſuivies d'un cathartico-émétique, & d'un leger minoratif, apporterent beaucoup de diminution à cette douleur, & éteignirent la fiévre. Malgré le régime le mieux obſervé,

ce calme apparent ne ſe ſoutint que cinq ou ſix jours. Alors la douleur revint avec la même force : il s'y joignit de plus des mouvemens ſpaſmodiques & convulſifs dans les bras, les jambes, les cuiſſes, les muſcles de la face, ceux de la mâchoire, &c. Ces nouveaux accidens, qui furent combattus, pendant deux mois, avec les délayans, les humectans, les pédiluves, ne laiſſerent pas que de ſe reproduire une quinzaine de fois dans cet eſpace de tems, & de ſe terminer par une hémiplégie bien complette.

L'inutilité de ces moyens me détermina à lui conſeiller nos eaux, & à lui en faire faire uſage en boiſſon, bains & douches. Dans les premieres ſix ſemaines qu'elle en uſa, les mêmes ſymptomes reparurent encore ſix fois; mais enfin ils ceſſerent. La jambe commença à prendre du mouvement, & ſe rétablit en entier, ſix autres ſemaines après.

Indépendamment de ces ſuccès, le bras reſta encore paralytique pendant onze mois. Impatiente & fatiguée de ce que cette partie, qui lui étoit très-néceſſaire à cauſe de ſon état, ne revenoit pas, elle réſolut d'aller trouver un empyrique du voiſinage, qui avoit la réputation de guérir toutes les paralyſies : elle y alla, en effet. Dès le lendemain de ſon arrivée, on lui prépara des fumigations avec différentes herbes & bois

aromatiques, ſur leſquels le bras malade étoit expoſé & frictionné, pendant une heure, avec des ſommités de genévrier vertes & épineuſes, & enſuite enveloppé d'une flanelle bien chaude.

Un mois entier, qui fut employé à cette méthode, diamétralement oppoſée à celle renouvellée par l'auteur du *Traité des Affections vaporeuſes*, & pendant lequel elle fut purgée trois fois avec des draſtiques, lui rendit le bras dont elle s'eſt toujours bien ſervie depuis.

XIII. OBS. Françoiſe le Gros de Bourbonne, âgée de vingt-ſept à vingt-huit ans, hémiplégique à la ſuite de hoquets, de ſuffocations, de foibleſſes, de ſpaſmes, (à un peu de ſenſibilité près, dans le cas de chagrin,) a été guérie par l'uſage ordinaire des eaux de Bourbonne.

XIV. OBS. M. Sigault de Dijon étoit atteint de douleurs lombaires & ſciatiques, ſi opiniâtres & ſi violentes, que, depuis trois ans, quoique jeune & vigoureux, il falloit qu'il fût toujours au lit. Les articulations ſupérieures des fémurs étoient embarraſſées & indociles : les vertebres des lombes avoient une fauſſe direction qui, pour peu qu'elle eût augmenté, auroit amené la paralyſie des extrémités inférieures.

Homme d'eſprit, & ne ſçachant rien négliger pour ſortir de ſon état, où il étoit en

proie aux douleurs les plus atroces, douleurs qui lui donnoient des entraves que tous les moyens imaginables ne purent rompre, il vint à nos eaux, en 1763.

Cette maladie devint l'opprobre de la médecine délayante ou ordinaire. (Enfin, dans ce cas comme dans tant d'autres, vit-on jamais oublier les délayans, ſous quelque forme que ce ſoit, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement ?) Elle céda à un uſage de deux mois & demi de boiſſon fort modérée, & de pratiques extérieures. M. Sigault noya ſes douleurs dans nos eaux, redevint droit, & marcha bien.

Il y revint, l'année ſuivante, en bonne ſanté, capable de faire des voyages à pied, de chaſſer & de danſer, & depuis il ne connoît pas même le local de ſes maux.

XV. Obs. Je ne puis omettre un exemple de guériſon ſemblable à celui-ci, & d'autant moins que le malade avoit été traité très-ſcrupuleuſement ſelon la méthode relative au racorniſſement, & ſous les yeux de ſon auteur.

Il y avoit long-tems que M. Le Seneſchal, de Paris, receveur des domaines & bois, avoit mal aux reins & aux cuiſſes. Il remarquoit que, depuis quatorze ou quinze ans, il ne pouvoit ſe tenir aiſément debout, ou marcher comme les jeunes gens de ſon âge : tout étoit cependant ſuppor-

table; & lui seul connoissoit sa situation.

Deux ans avant son arrivée ici, en 1768, les douleurs augmenterent assez rapidement pour devenir, de tems en tems, insupportables: leur progression, ne lui laissant, dans la suite, presque plus de relâche, l'empêcha de marcher aisément. Les reins s'engagerent alors à un si haut point, & les douleurs sciatiques devinrent si fortes, que la colomne vertébrale sortit de sa direction: le sommeil & la faculté de marcher cesserent. On consulta de tout côté; & il n'y eut pas de tentatives qu'on ne fît. Le triomphe fut réservé, (tout bien examiné & jugé inutile,) à la méthode nouvelle, à la seule, l'unique, la miraculeuse, qui fut employée en vain comme le reste.

M. Le Seneschal prit, pendant trois mois consécutifs, les bains, chacun de deux heures, selon les nouveaux principes, qui d'ailleurs étoient la boussole du régime.

La maladie persista: on consulta de nouveau; on craignit beaucoup pour une dislocation des vertebres, ou une ankylose du fémur. Après une mûre délibération, il fut décidé qu'on enverroit à Bourbonne M. Le Seneschal. Il donna aux eaux près de deux mois, pendant lesquels il les but, les employa en bains & en douches: ces bains étoient au même degré de chaleur que ceux qu'il avoit pris à Paris. Il en partit, pouvant

marcher, dormir, & ſans ces craintes qu'il y avoit apportées, dont les fondemens s'écroulerent, & laiſſerent place aux plus grandes eſpérances d'une guériſon complette & radicale.

Elles étoient telles, qu'ayant éprouvé, pendant l'hiver, quelques difficultés de marcher, quelques inſomnies, il revint aux eaux, en 1769, y reſta ſix ſemaines, ne fit que les boire, & eſt actuellement infiniment mieux.

Par une Lettre que ce M. vient d'écrire à M. notre ſubdélégué, & dont je joins ici copie, il fait une peinture de ſon état qui pourroit autoriſer un enthouſiaſte à s'écrier: *Quelle métamorphoſe!*

» A Paris, ce 27 Mars 1770. »

» Je vais ſatisfaire avec plaiſir, Monſieur, » au détail que vous me demandez au ſujet » de mon rhumatiſme. Il a commencé, en » 1766, dans l'été; & je ſouffrois alors, de » tems en tems; mais la chaleur de la ſai- » ſon, ſans doute, diſſipoit l'humeur au » point de me laiſſer beaucoup de relâche. » Au mois d'Octobre de la même année, » le mal ſe fit ſentir beaucoup plus violem- » ment, & augmenta de telle façon, que » je fus, à la fin du mois, au point où vous » m'avez vu, à mon premier voyage de » Bourbonne. Je quittai la campagne où » j'étois, & je vins à Paris conſulter mon

» médecin qui m'ordonna de prendre des
» bains & des douches à Paris ; ce que je
» fis, pendant vingt jours, sans ressentir
» de soulagement. Il me purgea ensuite de
» tems en tems, & me dit qu'il falloit pa-
» tienter jusqu'au printems, pour prendre
» les eaux de Bourbonne. Je fus tout l'hiver
» à vivre de régime, & à prendre, tous les
» matins, du lait coupé avec de la sarce-
» pareille ; ce qui me faisoit beaucoup suer.
» Je vous passe beaucoup de topiques de
» bonne-femme, de graisse de pendu, re-
» mèdes dont je crois qu'il est aussi inutile
» de parler, que de s'en servir. Enfin, au
» mois de Mai 1767, je sentis quelques sou-
» lagemens que j'attribuois aux remèdes,
» & que je devois bien plutôt à la tempéra-
» ture de l'air. Alors je cessai les remèdes,
» & j'espérai que l'été acheveroit ma gué-
» rison. Je ne voulus point entendre parler
» de Bourbonne, d'autant que j'avois un
» voyage indispensable à faire dans ma gé-
» néralité. Je le fis ; & le mal recommença,
» aux mois d'Octobre & de Novembre,
» à peu-près comme l'année précédente.
» De retour à Paris, ayant beaucoup en-
» tendu parler des guérisons des maladies
» des nerfs, que faisoit M. Pomme, je fus
» le consulter. Il me fit grand plaisir, en
» me disant qu'il étoit bien éloigné de me
» conseiller les eaux ; que, si j'y avois été,

» mon mal auroit été incurable. Il me con-
» ſeilla de me mettre au lait pour toute nour-
» riture, & de prendre, tous les jours, des
» bains domeſtiques, pendant deux heures.
» Je fus obligé de quitter le lait, au bout
» d'un mois, parce qu'il m'incommodoit
» trop ; mais je continuai toujours les bains
» pendant trois mois, c'eſt-à-dire juſqu'au
» mois de Mars 1768. Alors, ne trou-
» vant aucun ſoulagement, je renvoyai
» M. Pomme; & je revins à mon médecin
» ordinaire, & à M. Morand, très-fameux
» chirurgien, qui tous deux, après m'avoir
» bien examiné, me conſeillerent les eaux
» de Bourbonne, &, en attendant la ſaiſon,
» me firent prendre différens remèdes &
» frictions ſéches, qui n'opérerent rien du
» tout. Enfin je fus aux eaux, au mois de
» Juin 1768 : j'en pris, deux ſaiſons, qui me
» ſoulagerent un peu. Je les ai repriſes, en
» 1769; & je m'en ſuis trouvé infiniment
» mieux. Je dors actuellement environ ſix
» heures; & je n'en dormois tout au plus
» que trois. Je puis marcher pendant au
» moins une heure; & vous ſçavez que je
» ne pouvois que me traîner. Mon corps
» eſt revenu dans ſon état naturel; & tout
» le mal que je reſſens préſentement, eſt,
» lorſque je me réveille, & que j'ai marché
» un peu de tems, des cuiſſons très-violentes
» dans la plante des pieds; ce qui ſe paſſe,
» un

» un quart d'heure après que je ſuis levé ou » repoſé. Voilà, Monſieur, au juſte mon » état paſſé & préſent : je ſouhaite que ce » récit détermine la perſonne à laquelle » vous vous intéreſſez, à prendre confiance » au ſeul & unique remède auquel je dois » ma guériſon. »

» J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé LE SENESCHAL.

XVI. OBS. Madame de Chelincourt, religieuſe de la Préſentation à Metz, âgée de quarante-un ans, eſſuya, pendant près de deux ans, différens accès de vapeurs, avec perte de connoiſſance, ſpaſmes univerſels, qui affectoient particuliérement les muſcles intercoſtaux, & le diaphragme, de façon à mettre les poumons & le cœur ſous le joug le plus violent. La compreſſion de ces organes étoit ſi forte, qu'il s'enſuivoit des crachemens de ſang terribles. Ces hémoptyſies étoient ſi abondantes, qu'elles paroiſſoient plus redoutables que les aſphyxies. On oppoſoit conſtamment, & avec ſuccès, aux premieres, des ſaignées très-fréquentes, & ſi bien placées, que chaque fois qu'elles étoient employées, une eſpece de réſurrection prenoit la place d'une mort imminente. Pendant le cours de ces deux années, elle fut ſaignée deux cens fois : il

ſe joignoit même à ces hémoptyſies des hémorrhagies utérines ou vaginales.

Enfin l'hémiplégie ſuccéda à ces accidens ; fut rebelle à tous les moyens employés, délayans & autres ; & on crut indiſpenſable de l'envoyer à Bourbonne, pour le recouvrement de ſes membres paralyſés, & même des mouvemens de la langue qui ne faiſoit que balbutier, ou tout au plus graſſayer. Elle y arriva, en 1753. Malgré la contre-indication apparente du retour des hémoptyſies & des hémorrhagies à craindre, elle y fit uſage, pendant tout l'été, tant intérieurement qu'extérieurement, des eaux qui furent ménagées par la malade & le médecin avec une circonſpection mêlée de terreur relative à la crainte du retour des irruptions ſanguines.

Il reparut, ſous l'uſage même des eaux, des ſymptomes vaporeux, que l'on combattoit autant par la ſuſpenſion de cet uſage, que par des ſaignées, préſervatives de nouvelles hémorrhagies, que l'on pratiquoit, ſoit au bras, ſoit au pied, ſi heureuſement, que, pendant cet été, & dans la ſuite, il n'en fut plus queſtion ; ce qui ne contribua pas peu à raſſurer la malade & le médecin ſur l'emploi des eaux qui mirent fin à l'hémiplégie pour quelque tems.

Elle paſſa l'hiver à Metz, pendant lequel elle éprouva encore de nouveaux accidens

non compliqués, mais ſimplement vaporeux. Elle revint, en 1754, pour mettre le ſceau à ſa guériſon. Elle parut complette, à ce ſecond voyage, ne lui reſtant aucun veſtige d'hémiplegie.

Deux ans s'écoulerent avec ſécurité, quelques atteintes vaporeuſes & paſſageres à part, qui ſe terminerent tout-à-coup par le retour de la paralyſie d'une jambe, qui réſiſta aux eaux l'eſpace de neuf ans & demi, pendant leſquels on vit renaître plus d'une fois les aſphyxies menaçantes même pour ſes jours.

Tous ces orages, contre leſquels les reſſources médicinales paroiſſoient échouer, ne découragerent & n'impatienterent perſonne. Etayé par le paſſé, on enviſageoit toujours un avenir heureux. Ces eſpérances ne furent point trompeuſes; & le moment deſiré arriva. Rentrant chez elle, (fatiguée par les efforts d'un très-petit voyage,) avec ſes béquilles, & à l'aide de deux perſonnes, d'un étrier qui, à la faveur du bon bras, ſoulevoit la jambe malade, elle eut, après un quart d'heure de repos dans ſon lit où des domeſtiques la mettoient comme ils l'en ſortoient, un beſoin preſſant, qui, par un mouvement machinal, l'excita à le quitter; ce qu'elle exécuta ſi bien & ſi promptement, que, ſans ſe connoître, ni la révolution ſubite de ſon état, elle paſſa

dans l'appartement voiſin, ſans béquilles & ſans aides, en appellant d'une voix coutumiere, & plus forte qu'à l'ordinaire, des domeſtiques qui ſurpris lui obſerverent avec répétition, qu'elle marchoit bien, qu'elle n'avoit pas beſoin d'eux. Elle continua néanmoins les eaux encore pendant deux mois, & s'en retourna ſi bien guérie, que, depuis ce tems, elle a toujours joui d'une bonne ſanté.

Si les eaux thermales, que l'on regarde comme redoutables, à raiſon de leur fougue, devoient mériter l'excluſion dans le traitement des affections vaporeuſes, c'étoit certainement dans le cas que préſente la malade qui fait le ſujet de cette obſervation. Il ſemble, ſur l'idée qu'on en donne, qu'elles doivent augmenter l'orgaſme des liqueurs, le ſpaſme des ſolides, & conſéquemment les accidens; mais les effets contraires, qu'elles ont produits, la guériſon conſtante de la malade, doivent bannir & faire ceſſer toute crainte, impoſer ſilence, & arrêter le faux préjugé.

XVII. Obs. Quoique cette obſervation ne paroiſſe pas être du genre des maladies vaporeuſes, on ne pourroit pas nier qu'elle ne le fût dans ſon origine. Si les vapeurs ſont plus particuliérement la maladie du beau ſexe, & ſe préſentent avec des caracteres diſtinctifs, tout le monde ſçait que les

hommes y ſont quelquefois ſujets. Quoiqu'on ne puiſſe point les déſigner, chez eux, ſous le titre d'*hyſtériques*, il ne s'enſuit pas de-là qu'ils ne ſoient ſuſceptibles du déſordre des nerfs & de l'ataxie des eſprits: ceci eſt connu des gens de l'art, & même de ceux qui ne le ſont pas.

M. Caziot, doyen & profeſſeur en droit en l'univerſité de Reims, arriva, l'an paſſé, à nos eaux, paralytique des quatre extrémités dont il conſervoit néanmoins quelques uſages ſi imparfaits, qu'à table, il étoit néceſſaire de lui couper ſes morceaux; qu'il falloit qu'on l'habillât & deshabillât: il ne pouvoit écrire, ne pouvoit marcher, qu'il ne chancelât, & ne courût les riſques de tomber par terre; ce qui lui arrivoit de tems en tems, tant ſa foibleſſe étoit grande! Une difficulté d'avaler, une conſtipation opiniâtre, une incontinence d'urine étoient compagnes de la paralyſie; & les facultés de l'ame répondoient, en quelque ſorte, à celles du corps; ce qui l'inquiétoit plus que ſa paralyſie.

Il étoit tombé dans cet état, depuis environ deux ans, par gradation, & à la ſuite d'une apoplexie qui lui ſurvint, pendant l'hiver de 1768, qui fut accompagnée de convulſions. Il a les nerfs irritables, & d'autant plus ſuſceptibles de ſpaſme & de délicateſſe, qu'il s'eſt livré, dans tous les tems, aux

occupations du cabinet, les plus ſérieuſes ; ſans cette modération qu'elles exigent ſouvent, mais avec tout ce feu que donne la vivacité du génie, & cette rapidité d'exécution qui ne détend que trop les nerfs, après les avoir prodigieuſement tendus.

Après pluſieurs conſultations, celle même de l'auteur des *Affections vaporeuſes*, tout fut tenté pour empêcher le progrès du mal : les évacuans, les délayans de toutes eſpeces, & ſous toutes les formes, devinrent inutiles.

A la ſuite d'un uſage de deux mois & demi des eaux de Bourbonne, tant intérieur qu'extérieur, il eſt retourné à Reims, auſſi malade qu'à ſon arrivée; mais, par une Lettre de ſon épouſe, du 22 Avril 1770, écrite à M. Juvet, ſon médecin, j'apprends que M. Caziot eſt abſolument, parfaitement & radicalement guéri. Voici les expreſſions de Madame.

» Je crois, Monſieur, vous devoir un » compte exact de la façon dont M. Caziot » a paſſé l'hiver. Il a toujours été en empi» rant au point que je croyois être, chaque » jour, à la veille de le perdre. L'inconti» nence d'urine l'a prodigieuſement incom» modé. Il n'étoit plus queſtion de racqué» rir des jambes : le ſacrifice en étoit fait. » Mais, au grand étonnement de tout le » monde, au mien en particulier, & sûre» ment au vôtre auſſi, qui ne m'avez jamais

» promis de rétabliſſement, M. Caziot eſt
» abſolument, parfaitement & radicalement
» guéri. Le mieux a commencé, le 6 Février,
» & a augmenté, tous les jours. Sa tête eſt
» tellement rétablie, qu'il a prononcé lui-
» même, le Jeudi ſaint, la Décrétale ordi-
» naire des écoles. Il marche, on ne peut
» mieux; il ne reſſent enfin aucune in-
» commodité, plus de conſtipation qui a
» duré juſqu'au mois de Mars. Nous ſom-
» mes fort portés à attribuer cette guériſon
» aux eaux; & cependant nous n'y retour-
» nerons point, tant nous nous portons bien!
» Je ſuis toujours dans l'admiration; & il
» a été réellement ſi mal, que c'étoit un
» pauvre déſeſpéré. Je ſouhaite bien ſincé-
» rement que tous vos malades ſe trouvent
» auſſi-bien de vos eaux ſalutaires. D'après
» la ſituation de M. Caziot, il ne faut plus
» déſeſpérer. J'ajoûterai qu'il eſt rajeuni de
» vingt ans, & que votre fontaine eſt la
» véritable fontaine de Jouvence. »

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé PETIT-CAZIOT.

Monſieur ajoûte au-deſſous de cette Lettre : « L'ancien malade veut vous dire un
» mot.

» *Vitam vivo novam firmamque.* J'en
» ſuis moins étonné que le public, parce
» que je n'ai point connu tout le déſeſpéré

» de mon état, pendant la plus grande par-
» tie de l'hiver. Tout eſt rétabli ; relâche-
» ment d'un côté ; de l'autre, conſtipation
» opiniâtre ; refus des jambes ; quelque dé-
» ſordre dans la cervelle. Votre eſpérance
» ou prédiction n'a été défectueuſe qu'en
» parlant de ſemaines, au lieu de mois. Je
» pardonne la mépriſe, du meilleur de mon
» cœur ; & je m'eſtime le plus heureux des
» hommes d'avoir à dire : Il vaut mieux
» tard que jamais ; *E megliò tardi che mai !* »
J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé CAZIOT.

OBSTRUCTIONS.

XVIII. OBS. Madame la ducheſſe de ... âgée de vingt-cinq ans, inoculée en 1765, ayant encore du lait aux ſeins, après avoir nourri, on ne put mieux, & plus heureuſement, pendant vingt mois, eut, après l'inoculation, une fiévre tierce opiniâtre, accompagnée de jauniſſe & d'obſtruction au foie. La fiévre fut emportée par les remèdes ordinaires : la jauniſſe & l'obſtruction s'opiniâtrerent. On employa quelqu'eau minérale ; & ſon conſeil finit, en 1766, par l'envoyer aux eaux de Bourbonne. L'uſage, qu'elle en fit, particuliérement en boiſſon, diſſipa la jauniſſe, & fondit ſon obſtruction de plus de moitié. Elle y revint en 1767 ; elle s'en trouva bien encore. Ce ſuccès pro-

greſſif la fit revenir, en 1768 & 1769, pour fondre un noyau que l'on regardoit comme le centre de ſon obſtruction. Elle eſt guérie.

XIX. OBS. Madame l'intendante de Breſt, âgée de trente-huit ans, eut, à la fin de l'hiver de 1768, la fiévre, des vomiſſemens habituels, une obſtruction au foie; tomba dans la plus grande maigreur, avec dégoût, perte de ſes régles. Les eaux de Vichy furent employées: elles firent merveille, mais ne fondirent point l'obſtruction pour laquelle cette dame vint ici où elle reſta trois mois. Les régles ont reparu conſtamment: l'obſtruction n'exiſte plus; & la ſanté eſt bonne.

XX. OBS. Mademoiſelle de Meuves, en 1766, eut une fiévre double-quarte opiniâtre: elle fut menacée de leucophlegmatie, eut une obſtruction au foie, la jauniſſe, un dégoût général, ſuppreſſion de régles. Tous les remèdes, qu'on fit, furent inutiles: on finit par l'envoyer à Bourbonne, en 1767. La fiévre fut emportée avec le dégoût, l'œdème des jambes, la jauniſſe: l'obſtruction ne fit que diminuer; &, en 1768, un ſecond voyage aux eaux acheva ſa guériſon, convertit en embonpoint ordinaire une eſpece d'éthiſie, lui rendit ſes forces & ſes régles.

XXI. OBS. Madame M.... âgée de

vingt-cinq ans, essuya, en 1767, plusieurs accès de coliques stomachales & intestinales, si violentes, qu'elles devenoient inflammatoires. Le canal intestinal, de l'éréthisme trop souvent répété, passa à l'atonie, au météorisme, sur-tout au dessous de l'ombilic. Il représentoit une tumeur plus résistante que flatueuse, qui imitoit assez bien une grossesse de neuf mois, au travers de laquelle on distinguoit avec beaucoup d'attention une tumeur résistante, même rénitente, que les meilleurs anatomistes reconnurent pour une obstruction de la matrice. Comme ils accuserent le canal intestinal, dans cette région, d'embarras, ou d'engorgement dans ses membranes constituantes, les symptomes concouroient avec ce jugement; elle avoit des vomissemens assez fréquens, des déjections presqu'involontaires, des gonflemens variables dans le canal, la suppression des régles : tout fut tenté; & on n'oublia point les eaux de Vichy : le voyage de Bourbonne fut résolu. Après trois mois de boisson & de quelques bains, le canal intestinal se rétablit; la résistance & sa tension s'amollirent par gradation; son engorgement finit avec les parties environnantes de la matrice, qu'on avoit peine alors à distinguer : on la trouva alors elle-même, telle qu'elle étoit, obstruée. L'obstruction diminuant de jour à autre, comme

celle du canal qui la masquoit auparavant, les régles revinrent, & emporterent avec elles tous les accidens. Cette dame jouit d'une bonne santé.

Si les bornes, que me prescrit un simple Mémoire, & que déja je crois avoir franchies, me permettoient de m'étendre davantage sur la cure de quantité de maladies chroniques, opérée par les eaux thermales de Bourbonne, combien d'exemples ne citerois-je pas en leur faveur? On reconnoîtroit que les rhumatismes, les rhumatismes goutteux, les écrouelles, les pâles-couleurs, les paralysies, celles à la suite des coliques métalliques, la colique elle-même (*a*), les fiévres lentes, quartes, &c. y sont détruites, & ces dernieres, d'une maniere plus sûre & plus agréable que par le quinquina,

(*a*) M. le vicomte de la Rochefoucault, brigadier des armées du Roi, colonel du Régiment Royal-Champagne, cavalerie, étoit atteint d'une colique de Poitou minérale, qui paroissoit réguliérement tous les quinze jours, en duroit huit ou dix, & le fatiguoit cruellement. La méthode de la Charité de Paris, employée plusieurs fois en vain, détermina son conseil à l'envoyer à Bourbonne, en 1767, où il arriva avec une certaine maigreur, ayant le teint jaune, du dégoût, prostration de forces, & souffrant toujours de sa colique. Six semaines de leur usage en boisson, pendant cette année, & autant en 1768, le renvoyerent avec une santé forte & robuste, de belles couleurs & de l'embonpoint.

les amers & les autres fébrifuges connus.

Ceux qui souhaiteroient des détails, des éclaircissemens, & s'instruire sur cette matiere, pourront consulter la Dissertation de M. Juvet, médecin du roi pour son hôpital à Bourbonne, praticien aussi consommé qu'éclairé; & le Journal de Médecine, mois de Mars 1759.

L'expérience prouve; & il est très-essentiel d'observer, pour ôter aux malades toutes frayeurs déja trop fortifiées par le préjugé sur les eaux thermales, que, pendant leur usage, dans ces derniers cas comme dans les maladies hystériques, les paroxysmes ou accès vaporeux se renouvellent & se rapprochent à-peu-près comme ceux des fiévres intermittentes, après les premieres doses de l'écorce du Pérou, les réveillent même, après avoir été assoupis pendant un certain tems; (ce qui en aura sans doute imposé plus d'une fois aux personnes peu au fait de ces phénomenes, & leur aura fait envisager les eaux comme contraires dans bien des cas,) mais que ces accidens, occasionnés par le passage des particules minérales dans les petits vaisseaux engoués, qui n'étonnent point les gens de l'art accoutumés à les diriger, diminuent d'intensité, à mesure qu'on avance dans le traitement, & se terminent toujours favorablement pour les malades.

Ces preuves & les faits multipliés plus

encore que les connoiſſances analytiques, les raiſonnemens les plus ingénieux & les plus ſubtils, militent donc pour les eaux thermales de Bourbonne, & leur méritent, ſans comparaiſon, la préférence ſur l'eau ſimple, la glace, l'eau à la glace, &c.

Que l'on compare la méthode du traitement de l'auteur que j'oſe attaquer, avec la mienne, (celle des eaux thermales de Bourbonne:) que l'on juge après de la différence: que l'on compare auſſi ſes obſervations avec celles-ci. Dans les unes, à peine y reconnoîtra-t-on les ſymptomes pathognomoniques ou caractériſtiques des affections vaporeuſes; dans les autres, on y verra les vapeurs toutes pures. Que l'on jette un coup d'œil ſur la onzieme de mes obſervations; on remarquera aiſément que la premiere méthode de traitement, qui a été fructueuſe dans ces maladies, eſt la méthode humectante, délayante, celle connue depuis long-tems des grands maîtres, les eaux de Bain & de Plombieres n'étant, au rapport du ſçavant M. Monnet, que des eaux chaudes ſimples, qui peuvent, à la vérité, avoir leur mérite dans certaines circonſtances, comme beaucoup d'autres.

Je vais rapporter ici, pour ne pas être ſoupçonné de partialité, les réſultats de l'examen que cet habile chymiſte a fait de ces eaux. La ſupériorité de ſes talens lui

ayant mérité la confiance du Gouvernement, on fit choix de sa personne pour analyser les eaux minérales & thermales du royaume, & jetter un nouveau jour sur cette partie de l'Histoire naturelle, trop peu connue de nos jours. En conséquence de sa commission, il se rendit dans ces pays-ci, dans l'été de 1768, & me fit l'honneur de m'adresser de Plombieres la Lettre suivante :

MONSIEUR,

» Je m'acquitte de la parole que je vous » ai donnée de vous faire connoître ma » façon de penser à l'égard des eaux de » Plombieres. Elles sont précisément ce que » j'avois prévu, de l'eau chaude simple, » ainsi que celles de Luxeuil & de Bain. » Cependant, comme ces eaux ont beau- » coup de réputation, & qu'elles ont été » examinées diverses fois par des hommes » qui en ont aussi, j'ai cru devoir en entre- » prendre l'analyse, non comme eau mi- » nérale, mais comme eau simple, afin qu'on » ne pût pas m'accuser de négligence. Le » résultat de cette analyse a été vingt-quatre » grains d'une terre quartzeuse, & dix-huit » grains d'alkali fixe sur cinquante livres » d'eau. Jugez maintenant ce que l'on peut » attendre de cette abondance de matiere, » pour produire quelques effets médicinaux.

» Cette analyse a été cause que j'ai quitté

» ici mon ami, dont j'ai été bien fâché, » attendu que je voyois bien que le ſujet » pour lequel je m'en ſéparois n'en valoit » pas la peine. »

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé MONNET.

A Plombieres, ce 28 Juin 1768.

Ces faits, auſſi authentiques que publics, que je ſoumets ſans peine à la cenſure des ennemis du vrai, & contre leſquels j'aſſure d'avance que je ne répondrai point, qu'ils ne les aient détruits, enleveront peut-être aux apoplectiques, aux paralytiques, aux perſonnes affectées de maladies chroniques, & ſur-tout aux hyſtériques, les craintes qu'on voudroit leur inſpirer ſur les effets & la nature des eaux de Balaruc, avec elles, toutes eaux thermales, quelles qu'elles ſoient, &, en particulier, de celles de Bourbonne.

Après de ſemblables faits, pourra-t-on encore les accuſer de tumulte, & d'agir avec trop de fougue? Ce ſeroit alors montrer des vues auſſi bornées qu'oppoſées au bien de l'humanité.

Depuis vingt-quatre ans que je ſuis chirurgien, dont douze employés à l'hôpital militaire de Bourbonne, j'ai vu arriver, tous les ans, des différentes parties du royaume une quantité de ſoldats qui fourniroient,

comme d'autres malades que la néceſſité y conduit, des preuves ſans nombre de l'inſuffiſance des méthodes humectantes, délayantes, adouciſſantes, qui toujours ont été miſes en uſage par les plus grands praticiens, avant que de partir pour les eaux.

Pour ce qui regarde les ſoldats, les examens, qu'on en fait ailleurs & ici, ſont ſi rigoureux, qu'avant les envois, & même lorſqu'ils ſont arrivés à Bourbonne, ſi ces méthodes ou d'autres n'euſſent pas été employées, les envois n'auroient pas lieu; & même les malades ſeroient renvoyés, & non admis à l'hôpital.

A l'égard des autres malades, il n'eſt pas poſſible de ſuppoſer que, ſans avoir épuiſé toutes les reſſources connues dans le pays, & au loin, ils arrivent à Bourbonne, au mépris de leurs affaires, de leurs commodités, de leurs bourſes, de leurs amis, & de la perte du tems, ſans une perſpective raiſonnée, qui leur eſt ſouvent préſentée par des gens inſtruits & déſintéreſſés, ou fortifiés par l'exemple d'autrui.

(*Adeò ſunt multa*) *loquacem delaſſare valent Fabium.*

SUPPLÉ-

» ici mon ami, dont j'ai été bien fâché, » attendu que je voyois bien que le sujet » pour lequel je m'en séparois n'en valoit » pas la peine. »

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé MONNET.

A Plombieres, ce 28 Juin 1768.

Ces faits aussi authentiques que publics, que je soumets sans peine à la censure des ennemis du vrai, & contre lesquels j'assure d'avance que je n'écrirai point, qu'ils ne les aient détruits, enleveront peut-être aux apoplectiques, aux paralytiques, aux personnes affectées de maladies chroniques, & sur-tout aux hystériques, les craintes qu'on voudroit leur inspirer sur les effets & la nature des eaux de Balaruc, avec elles, de toutes eaux thermales, quelles qu'elles soient, &, en particulier, de celles de Bourbonne.

Après de semblables faits, pourra-t-on encore les accuser de tumulte, & d'agir avec trop de fougue? Ce seroit alors montrer des vues aussi bornées qu'opposées au bien de l'humanité.

Depuis vingt-quatre ans que je suis chirurgien, dont douze employés à l'hôpital militaire de Bourbonne, j'ai vu arriver, tous les ans, des différentes parties du royaume, une quantité de soldats qui fourniroient, ainsi que d'autres malades que la nécessité y

conduit, des preuves sans nombre de l'insuffisance des méthodes humectantes, délayantes, adoucissantes, qui toujours ont été mises en usage par les plus grands praticiens, avant que de partir pour les eaux.

Pour ce qui regarde les soldats, les examens qu'on en fait ailleurs & ici, sont si rigoureux, qu'avant les envois, & même lorsqu'ils sont arrivés à Bourbonne, si ces méthodes ou d'autres n'eussent pas été employées, les envois n'auroient pas lieu; & même les malades seroient renvoyés, & non admis à l'hôpital.

A l'égard des autres malades, il n'est pas possible de supposer que, sans avoir épuisé toutes les ressources connues dans le pays & au loin, ils arrivent à Bourbonne, au mépris de leurs affaires, de leurs commodités, de leurs bourses, de leurs amis, & de la perte du tems, sans une perspective raisonnée, qui leur est souvent présentée par des gens instruits & désintéressés, ou fortifiés par l'exemple d'autrui.

(Adeò sunt multa) loquacem delassare valent Fabium.

XXI. OBS. M. Henry l'aîné, avocat en parlement, demeurant à Bouremont, dans le Barrois mouvant, homme de beaucoup d'esprit & d'un mérite distingué, étoit en proie depuis sa tendre jeunesse, notamment depuis 1748, aux douleurs les plus cruelles

& les plus atroces d'une ſciatique rebelle & opiniâtre, accompagnée de mouvemens convulſifs ſi terribles, que, pendant un certain tems, on l'a cru épileptique. Cette affreuſe ſituation, qui a réſiſté pendant dix-ſept ans à toutes les reſſources de l'art, même à d'autres eaux thermales, a enfin cédé à celles de Bourbonne.

Comme je ne pourrois pas rendre avec autant d'exactitude & de préciſion que M. Henry, le détail de ſa maladie, je vais rapporter celui qu'il m'a fait l'honneur de m'adreſſer le 19 Novembre 1770.

Bourmont, le 19 Novembre 1770.

MONSIEUR,

» Je reçois la lettre par laquelle vous me » demandez le détail exact de ma maladie; je » m'empreſſe d'autant plus volontiers à avoir » l'honneur de vous répondre & de vous » ſatisfaire, que je ſuis un exemple récent, » public & exiſtant des vertus miraculeuſes » des eaux de Bourbonne, auxquelles ſeules » je dois mon rétabliſſement; & que, con» noiſſant votre zèle pour le bien de l'hu» manité, vous vous empreſſerez à publier » les vertus & les prodiges de cette fon» taine divine, à laquelle l'enfer ſeul peut » refuſer des autels.

» Si les hommes étoient juſtes & recon» noiſſans, on verroit de toutes parts des

» temples élevés dans votre ville ; mais vous
» les connoiſſez : ſi le plus grand nombre
» méconnoît ſon Créateur, en voudra-t-il
» reconnoître les bienfaits ?

» Si des peuples éloignés nous donnent
» l'exemple & viennent à Bourbonne cher-
» cher leur ſalut, comment des François,
» nos propres compatriotes, peuvent-ils
» méconnoître cette mine précieuſe que la
» Providence a créée pour eux, mis ſous
» leurs yeux, ſous leurs mains, cherchent
» même à l'obſcurcir & à en inſpirer de la
» méfiance ? Ce procédé me paſſe, & me
» fait autant rougir que celui de ces anciens
» fanatiques qui alloient en Italie, en Galice
» & en Paleſtine, chercher une manne
» qu'ils avoient dans leurs foyers : nous
» l'avons cette manne, nous ſommes dans
» la terre promiſe ; elle tombe tous les jours
» chez vous, & nous pouvons nous en ali-
» menter. Le Créateur n'a jamais manqué
» à la créature, c'eſt celle-ci qui manque à
» ſon Créateur ; & c'eſt ici le cas de dire
» avec l'auteur de l'Apocalypſe : *In propria*
» *venit, ſui eum non receperunt*, &c. Pardon-
» nez-moi, Monſieur, cette petite effuſion de
» cœur ; je n'ai pu la refuſer à ma ſenſibilité :
» je ſçais qu'il faudroit une plume d'or pour
» préconiſer les merveilles de vos eaux,
» l'éloquence la plus brillante pour détruire
» le préjugé que l'aveuglement, & ſur-tout

» la méchanceté, ont répandu ſur leur
» compte, & enfin un crayon de fer pour
» confondre & écraſer ces gens abomina-
» bles, qui n'ont d'autres motifs pour le fa-
» voriſer & l'entretenir, qu'un ſordide in-
» térêt. Qu'ils viennent, ces Zoïles de la ſo-
» ciété; qu'ils approchent, qu'ils voient:
» ils ſeront anéantis & confondus. Reve-
» nons à mon état paſſé & préſent.

» Je ne vous rendrai point les choſes
» dans les termes de l'art; je vais vous les
» dire telles qu'elles ſont, & empreintes de
» ce caractere de vérité que perſonne ne
» devroit craindre de mettre au jour pour
» le bien de l'humanité : mais, hélas! de cer-
» taines petiteſſes, le reſpect humain arrê-
» teront toujours les hommes dans leurs
» courſes, & ne ceſſeront d'oppoſer une
» barriere au progrès des ſciences & des
» arts.

» Le détail de ma vie vous ennuiera &
» vous étonnera : *Longæ ambages, ſed ſum-*
» *ma ſequar faſtigia rerum.*

» Je ne ſuis point cinquantenaire, mais
» peu s'en faut, un luſtre : l'étude & le tra-
» vail d'eſprit ont toujours été mes princi-
» paux élémens; je les ai quelquefois pouſſés
» à l'excès, je m'en ſuis corrigé : cela n'a
» pas empêché ma vie d'être très-variée.
» J'ai eu des plaiſirs en tout genre, & m'y
» ſuis quelquefois livré avec tout le feu

» d'une jeuneſſe impétueuſe : cependant ils
» n'ont jamais rien été en comparaiſon des
» peines que j'ai eſſuyées ; & je ne crois pas
» qu'il y ait quelqu'un au monde qui ait
» tant ſouffert que moi, du côté du moral
» & du phyſique.

» Dès mon enfance, j'ai ſenti des douleurs
» paſſageres aux reins ; je me ſouviens même
» qu'étant écolier, il m'arrivoit quelquefois
» de m'endormir ſur ma chaiſe par la fatigue
» de l'étude, & de m'éveiller avec des ſouf-
» frances ſi aiguës, que je n'aurois pu y ré-
» ſiſter ſi elles euſſent été de durée.

» De cet inſtant juſqu'en 1762, je les ai
» reſſenties de tems à autre, & quelquefois
» ſi vivement, que je ne pouvois me re-
» muer. Dans un accès de cette eſpece, que
» j'eus en 1748, on me conſeilla des boues
» de Bourbonne qui me l'enleverent dans
» huit jours ; les autres accès s'étoient tou-
» jours diſſipés par la ſaignée.

» Au commencement de 1762, ils ſe ré-
» veillerent d'une telle force, que je me
» déterminai d'aller, dans le courant de Mai,
» paſſer une quinzaine à vos eaux. Je me
» perſuadai qu'on ne pouvoit prendre les
» bains trop chauds ; & l'envie de guérir me
» fit effectuer ma croyance : mais je m'ap-
» perçus bientôt de l'erreur, quand, paſſant
» du bain dans mon lit, je vis que mes
» ſueurs étoient ſanguinolentes.

» Des occupations férieufes m'ayant rap-
» pellé chez moi, je paffai Juin, Juillet &
» une grande partie d'Août fans douleurs ;
» mais, fur la fin de ce mois, étant à Nancy,
» elles recommencerent ; & j'en éprouvai
» de plus vives que celles que j'avois effuyées
» jufqu'alors. Je vis des médecins & des
» freres de la Charité qui me confeillerent
» de ne plus retourner à Bourbonne ; que
» des frictions que je me ferois faire me
» guériroient. Mais ni les frictions, ni les
» fumigations, ni les remèdes qu'ils m'a-
» voient ordonnés, ni une multitude d'au-
» tres dont j'ai ufé, ne furent capables de
» me procurer le moindre foulagement ;
» bien-loin de-là, ma maladie fut portée à
» un apogée où je ne l'avois pas encore vue,
» fans cependant avoir effuyé aucun fpafme
» ni crifpation. Enfin, au commencement de
» Janvier, mes douleurs diminuerent ; &,
» fur la fin, je me trouvai en état de tra-
» vailler & d'aller.

» Une affaire de la plus grande impor-
» tance m'appella à Paris fur la fin de Mars
» 1763 : je m'y rendis, & y reftai jufqu'en
» Février 1764. Pendant les quatre pre-
» miers mois de mon féjour, ma fituation
» fut affez calme pour me permettre de
» donner à cette démarche toutes les peines
» & les foins qu'elle exigeoit. Mais, dans le
» courant de Juillet, je me vis tracaffé par

» ce terrible mal, dont je n'avois pas en-
» core senti toute la cruauté. Dans cet ins-
» tant, un de mes amis me donna l'affiche
» d'un empirique qui se vantoit de guérir
» radicalement toutes les sciatiques avec une
» certaine pommade. Le ton d'assurance
» avec lequel il vantoit son remède me dé-
» termina à l'aller trouver; il avoit de la
» mine & faisoit l'homme de conséquence :
» il me répondit de ma guérison en me
» montrant sa drogue, qui étoit dans de
» petits pots de faïence longs & gros comme
» le pouce, & qu'il vendoit trois livres cha-
» cun. La facilité du pansement, l'assurance
» de l'escamoteur, le témoignage de plu-
» sieurs de ses malades, le souvenir de mes
» douleurs passées, la crainte des futures,
» me déterminerent; je me livrai au char-
» latan. Depuis le milieu de Juillet jusqu'au
» 15 Septembre, j'usai bien cent pots de
» pommade qui ne me fit ni bien ni mal.

» Mon affaire alloit se décider; je fus en
» conséquence obligé de redoubler mes
» soins & mes mouvemens; &, malgré la
» décision la plus éclatante, la plus glorieuse
» & la plus consolante pour mon moral,
» mon pauvre physique ne put résister à
» la force de mon mal, qui empira telle-
» ment tout-à-coup, que ce n'étoit plus
» des douleurs que je ressentois, mais des
» tourmens qui me sacrifioient sans relâche.

» Me voici ſur la roue ; donnez-moi un mo-
» ment pour reſpirer : je frémis encore d'y
» penſer. *Quis talia fando .... Temperet à*
» *lacrymis ?*

» J'étois heureuſement chez un frere com-
» mode, aimable, & qui a fait pour moi
» l'impoſſible. Figurez-vous, Monſieur, que,
» depuis la fin de Septembre juſqu'à Noël,
» je n'ai pas fermé l'œil, & que je n'ai pas
» été une minute ſans ſouffrir, quoique je
» n'aie vécu que de lait, & que j'aye exac-
» tement pris une groſſe de remèdes (*a*).
» Au commencement je ne jetois que des
» cris, mais, ſur la fin, c'étoient des hurle-
» mens ſi perçans & ſi continuels, que mes
» voiſins furent obligés d'abandonner leurs
» chambres : on n'oſoit me toucher ni m'ap-
» procher ; c'étoit la déſolation. Quand il
» falloit faire mon lit, je tâchois de me
» gliſſer ſur un fauteuil qu'on préparoit ;
» quand j'y étois, je ſentois tout-à-coup
» tomber ſur ma hanche comme une livre
» de plomb fondu : la ſenſation étoit ſi vive
» & ſi cuiſante, que je jetois deux cris ſi
» effrayans, ſi extraordinaires, ſi révoltans,
» que mon ventre frappoit mon dos, & en-
» ſuite je tombois dans des ſpaſmes où ſou-
» vent l'on m'a cru mort ; ma reſpiration,

(*a*) *Groſſe*, terme du pays, qui ſignifie douze douzaines de certaines marchandiſes.

» après un certain intervalle, commençoit » à se faire appercevoir, & revenoit petit-à-» petit. J'en eus un le 26 Novembre, qui » dura trois heures.

» Mon frere, désolé, désespéré de me voir » dans un si pitoyable état, assembla de cé-» lèbres médecins chez lui. Après leur avoir » fait le détail de ma maladie, de son pro-» grès, de son incurabilité, il y en eut un » qui fut d'avis de me faire une ouverture » d'un demi-pied à la hanche droite qui » étoit le siége du mal; peut-être sa déci-» sion auroit-elle été suivie, sans le fameux » M. Petit, de la rue Saint-Avoye, dont je » ne puis prononcer le nom sans admiration. » Il s'expliqua si énergiquement & si dé-» monstrativement, que son opinion fut sui-» vie : il fit voir très-clairement que c'étoit » une sciatique qui pouvoit se guérir aux » eaux de Plombieres. Je représentai que » celles de Bourbonne étant à portée de » chez moi & très-bonne, il me seroit plus » avantageux, à tous égards, d'y aller. On » me remontra que les eaux de Bourbonne » ne me convenoient pas; en conséquence, » je me décidai pour celles de Plombieres. » Le tems, la saison & mes vives douleurs ne » me permettant pas de partir, je renvoyai » mon voyage au mois de Février suivant. » Je souffrois alors comme un damné : ma » hanche droite étoit grosse comme un boif-

» ſeau; j'étois ſec & décharné comme un
» ſquelette, je faiſois pitié à tout le monde:
» &, dans cette cruelle ſituation, j'euſſe cer-
» tainement préféré la mort à la vie.

» Enfin, réduit à la derniere extrémité,
» accablé par les douleurs qui ne m'avoient
» pas laiſſé, depuis trois mois, une minute
» de repos ni de ſommeil, je demandai, à
» corps & à cris, que l'on me donnât quel-
» que choſe pour un peu diminuer mon
» tourment. Mon médecin ordinaire ſe dé-
» termina à me conſeiller dix gouttes de
» teinture anodyne de Sidenham: je les pris
» auſſi-tôt; &, une heure après, mes dou-
» leurs ſe calmerent: néanmoins je ne dor-
» mis pas. Mais, dans ce calme momentané,
» je végétois; je comptois avec plaiſir les
» minutes de ma pendule: jugez où en étoit
» réduite la pauvre machine.

» Les douleurs ſuſpendues pour quelques
» heures, renaiſſoient bientôt après comme
» auparavant. Mais hélas! ces alternatives
» de bien, malgré la crainte qu'on m'inſpi-
» roit pour ce remède, m'y firent néan-
» moins recourir juſqu'au mois de Février,
» où j'arrivai chez moi, en chaiſe de poſte,
» dans l'état le plus triſte & le plus déplo-
» rable, & après avoir excité la compaſſion
» par-tout où j'avois paſſé. Le régime & la
» diète blanche que j'avois gardés juſqu'alors
» ne m'ayant pas réuſſi, je me remis à la vie

» ordinaire juſqu'au mois de Mai ſuivant ;
» aſſoupiſſant toujours mes douleurs avec
» mes gouttes.

» Dans ce tems, je partis pour Plombie-
» res ; les ſecouſſes & les cahots de la route
» me cauſerent des douleurs très-vives, &
» me donnerent des ſpaſmes incroyables.
» Arrivé, je fus mis à l'uſage des eaux de
» Buſſang en boiſſon, enſuite de bains fort
» doux, où je reſtois huit heures. Six ſe-
» maines s'écoulerent ainſi ſous la direction
» de M. de Guerre, médecin d'un rare mé-
» rite, qui me donna de ſalutaires avis, &
» ne me défendit point ma teinture. Après
» un mois de repos chez moi, je retournai
» encore pour y répéter ſix autres ſemaines
» les mêmes exercices. Pendant leur cours,
» mes douleurs, au lieu de diminuer, de-
» vinrent ſi cruelles & ſi continuelles, mes
» ſpaſmes ſi ſubits & ſi violens, qu'on crut
» que je tombois d'épilepſie. J'étois courbé
» juſqu'à terre ; la groſſeur de ma hanche
» étoit affreuſe & énorme, je ne pouvois
» étendre ma jambe droite, la gauche étoit
» plus courte de près de deux pouces, j'au-
» rois cru ma cuiſſe luxée, ſi le bon Fleurot
» du Valdageot ne m'eût aſſuré le contraire.

» Indépendamment de ces précautions
» & des bains domeſtiques que je prenois
» à la maiſon, le mal ſubſiſta avec la même
» violence juſqu'au mois de Janvier 1765.

» Alors je ne souffris plus si cruellement,
» & je pus un peu aller, venir & travailler.
» Ce mieux apparent ne fut pas de longue
» durée ; l'arrivée du printems fut celle de
» mon ancien martyre. Au désespoir, & ne
» sçachant plus de quel côté donner de la
» tête, je me déterminai à aller à Bour-
» bonne. Mon parti pris, & sans consulter
» personne, je m'y fis conduire au mois de
» Mai 1765, mais dans la ferme résolution
» de n'y point boire, &, en revanche, de
» m'y baigner fortement comme j'avois fait
» à Plombieres.

» Dans la consultation que je fis, mon
» projet fut renversé ; on me démontra que
» les eaux prises intérieurement, étoient
» seules capables, en passant dans la masse
» du sang & dans les vaisseaux lymphati-
» ques, de détruire le principe de ma ma-
» ladie ; on m'ordonna en conséquence de
» boire, & de ne me baigner qu'une demi-
» heure dans un bain fort doux. On me
» prescrivit la quantité qu'il falloit que j'en
» prisse, & le régime. J'observai l'un & l'au-
» tre, me purgeai & usai des remèdes qui
» me furent ordonnés.

» Cette premiere saison, ainsi que la se-
» conde, n'apporterent aucun changement
» à mes douleurs ; au contraire, elles furent
» si vives sur la fin de celle-ci, que je crus
» périr. Pour avoir quelques momens de

» rémiſſion, je fus obligé de recourir à mes
» gouttes. Mon frere, qui me ſçut à Bour-
» bonne, m'écrivit, de Paris, de ceſſer bien
» vîte les eaux; qu'elles me ſéroient con-
» traires & nuiſibles : cela doit vous prouver,
» Monſieur, que le préjugé a un furieux
» empire, puiſque, malgré les exemples que
» nous avons journellement ſous les yeux,
» & le grand jour que des hommes inſtruits
» & éclairés ont jeté ſur la partie des eaux
» thermales, on le voit encore ſubſiſter. Il
» eſt vrai que le détruire n'eſt pas un petit
» ouvrage. Les hommes prévenus dès l'en-
» fance, ou mus par intérêt, ſont très-diffi-
» ciles à perſuader. On en voit même dans
» ce ſiécle de lumiere, quoique inſtruits
» d'ailleurs, abandonner le vrai pour donner
» dans l'illuſion.

» Pour revenir à mon état, l'hiver ſuivant
» fut bien moins pénible : je ſouffrois à la
» vérité, mais moins ſouvent, & moins
» cruellement. Je pouvois agir, m'appli-
» quer & travailler. Ma hanche & ma cuiſſe
» étoient toujours dans le même état, mais
» je reprenois un peu d'embonpoint. Les
» eaux n'ayant pas diſſipé entiérement mes
» douleurs, un habile médecin de Bour-
» bonne me conſeilla un cautère à la jambe:
» cet avis étoit auſſi celui de M. Petit; mais
» ma répugnance pour un pareil égoût, me
» le fit rejeter.

» Le retour du printems de 1766 réveilla
» mes douleurs ; l'application des sangsuës
» sur la partie souffrante & le fondement,
» les calma un peu ; cela n'empêchoit cependant pas que je n'attendisse avec impatience la belle saison pour retourner à
» ma bienfaitrice. Je me disois à moi-même,
» ni le lait, ni le régime, ni les humectans
» sous toutes les formes, ni tous les remèdes dont j'ai usé ne m'ont rien fait ; ils ont
» au contraire, augmenté mes maux, les
» ont entretenus & aigris; mais les eaux de
» Bourbonne, comme balsamiques, bénignes, purgatives, apéritives, dépuratives, incisives, stomachiques, &c. m'ayant
» non-seulement & réellement soulagé,
» mais même procuré un hiver tranquille,
» redonné des couleurs, de la gaieté, &
» étant analogues à mon état, il ne faut pas
» hésiter d'y retourner. Aussi, le mois de Mai
» arrivé, je me fis saigner & purger, & partis
» aussi-tôt. Le lendemain de mon arrivée, je
» commençai à boire, & bu graduellement
» jusqu'à la quantité de huit gobelets de six
» onces chacun ; je baignai & douchai plus
» long-tems qu'aux saisons précédentes.
» Après le repos ordinaire, je fis encore une
» seconde saison en tout semblable à celle-ci ; mais je vous avouerai qu'a la fin, j'étois
» fatigué & délavé : huit jours après, mes
» forces & mon incarnat commencerent à

» revenir ; je jouis pendant l'hiver d'un bien-» être, d'un enjouement ſurprenant. La » groſſeur de ma hanche ne me parut plus ſi » énorme ; j'étendois un peu ma jambe ma-» lade ; je n'étois pas ſi courbé, & j'atten-» dois avec empreſſement les ſaiſons de » 1767. Elles ne furent pas plutôt ouvertes, » que je volai à Bourbonne, où je fis les » mêmes opérations qu'en 1766. Nul ac-» cident ; augmentation de bien-être ; hiver » plus heureux que les précédens ; quelques » douleurs à la vérité, mais ſupportables : » je m'apperçus ſeulement qu'elles paſſoient » d'un côté à l'autre ; ce que j'attribuai à la » diviſion de la matiere en ſtaſe, miſe en » mouvement par vos eaux & leur ſel ad-» mirable.

» Même voyage, mêmes exercices en » 1768 & 1769 ; avantages plus grands, plus » réels, & plus évidens. Quelques dou-» leurs légeres & momentanées, que j'at-» tribue ſeulement à l'inclémence des » tems ; plus de froid dans les parties tour-» mentées, plus de groſſeur à la hanche ; » la jambe malade libre & égale à l'au-» tre : je ſuis droit comme à vingt ans, » gai, vermeil, gras & bien portant.

» Les mouvemens convulſifs que j'ai » eſſuyés, & qui ſont bien guéris, ont don-» né des ſecouſſes & des ébranlemens ſi » violens à la machine, que je crois que

» ce

» ce ſont eux qui ont blanchi ma barbe
» & mes cheveux.

» Je ſuis encore retourné cette année à
» Bourbonne, où j'ai fait, comme vous ſça-
» vez, des exercices plus modérés que les
» années précédentes; mais c'étoit autant
» par précaution, que pour porter un tri-
» but de ma reconnoiſſance à cette ſource
» miraculeuſe, à cette véritable piſcine, où
» je fais vœu d'aller tous les ans porter
» mon encens; tant je crains & craindrai
» toute ma vie de me voir dans l'état
» déſeſpéré & affreux où je me ſuis trouvé!
» & l'offrir avec une confiance plus ſûre
» & plus fervente que celle qui anime
» les Muſulmans dans leurs caravanes de la
» Mecque.

» Voilà un détail bien long; prenez-
» vous-en à votre complaiſance: vous me
» l'avez demandé, je vous le donne,
» mais auſſi vrai & ſincere qu'il l'eſt, que
» ce ſont les eaux de Bourbonne qui m'ont
» guéri ſans le ſecours d'autres remèdes:
» voilà ce que je ſçais, ce que j'affirme,
» ce que j'aſſure, & ce que je publierai
» ſur les toîts.

» Il eſt heureux, Monſieur, pour l'huma-
» nité, de trouver un ami tel que vous:
» mais il eſt beau, il eſt grand, il eſt con-
» ſolent, de lui rendre un ſervice tel que
» celui que vous lui rendez. Je vous prie

» d'en recevoir mon remerciment, & » d'être persuadé qu'en mon particulier, je » ne cesserai d'être, &c. *Signé*, HENRI » l'aîné, avocat en parlement. »

XXII. OBS. Le nommé *Claude Chauroux*, de Turny en Bourgogne, âgé de trente-cinq ans, d'un tempérament vif & sanguin, d'une constitution forte & robuste, ressentit, en 1765, après avoir passé subitement du chaud au froid, ayant encore les pores extrêmement ouverts, une stupeur ou engourdissement aux jambes, qui, spontanément, s'étendit aux cuisses, aux lombes & sur tous les visceres du bas-ventre. Ces parties, de cet état, passerent bien vîte à celui d'atonie, d'insensibilité & de spasme. Celui-ci, après avoir exercé sa fureur sur les muscles lombaires & abdominaux, courba le tronc de maniere que la poitrine appuyoit presque sur les genoux. Les extrémités inférieures se paralyserent & s'atrophierent; la paralysie devint si considérable, qu'en le piquant & pinçant rudement, on ne lui excitoit pas la plus légere sensation douloureuse. Les muscles de ces parties resterent cependant toujours si irritables, que, pour peu qu'il s'élevât sur ses bras pour prendre une situation plus commode lorsqu'il étoit sur une chaise ou un fauteuil, ses jambes se retiroient sous lui, aussi rapidement que si

elles y eussent été déterminées par un ressort bien conditionné : d'autres fois, il sembloit que ce même ressort se détendît pour les faire allonger avec la même vîtesse qu'elles avoient été entraînées ; dans l'un & l'autre cas, il falloit une force majeure pour les ramener, & leur faire décrire un angle droit avec les cuisses. L'estomac & les intestins étoient sensibles, douloureux, & souvent en proie aux fougues spasmodiques : le ventre étoit paresseux, les urines abondantes & crues. Tel étoit son état déplorable, lorsque M. le vicomte de la Rochefoucauld, dont la bonté du cœur & la bienfaisance ordinaires pour tous les malheureux sont connues, touché de compassion pour celui-ci, l'envoya aux eaux de Bourbonne, & l'y entretint pendant son séjour. A son arrivée au mois d'Août 1767, M. le vicomte me chargea de le diriger dans leur administration.

Le régime prescrit, je lui ordonnai les eaux en boisson ; il les commença d'abord par deux gobelets de six à sept onces chacun, bus à vingt minutes d'intervalle. Elles furent portées d'un jour à l'autre, *gradatìm*, & avec les mêmes précautions, jusqu'au nombre de huit. Il les but dix jours consécutifs, pendant lesquels il fut purgé deux fois, sçavoir le quatrieme & le neuvieme de leur usage. Les autres jours, les

eaux purgeoient & pouffoient par les urines. Le douzieme, il paffa aux bains, & fe baignoit deux fois par jour, une heure chaque fois, depuis vingt-neuf jufqu'à trente degrés, felon le thermomètre de Réaumur. Les bains furent auffi continués dix jours, après lefquels il fut encore purgé. Il prit enfuite dix douches de vingt à vingt-cinq minutes chacune, précédées & fuivies d'une demi-heure de bain. Durant les bains & les douches, il buvoit alternativement tous les matins, deux & trois gobelets d'eau minérale, pour entretenir la liberté ordinaire du ventre.

Pendant le tems des bains de cette premiere faifon, fes mouvemens convulfifs fe réveillerent fi fort, que leurs fecouffes élevoient fes jambes, lorfqu'il étoit dans l'eau, au-deffus de fa baignoire. On ne pouvoit les tenir affujetties au fond, qu'en les y maintenant avec force. Tandis qu'un homme vigoureux étoit employé à cette fonction, un autre le foutenoit par les bras contre le doffier, pour que le tronc ne fe pliât pas fur les genoux.

Après un mois de repos, il fit une feconde faifon femblable à celle-ci, & deux autres, en 1768, un peu plus longues, qui l'ont entiérement délivré de tous fes maux. Sa guérifon m'eft conftatée par une lettre qu'il m'a écrite le 18 Septembre dernier, de

laquelle je joins ici copie, en en conſervant tout le ſtyle & les expreſſions.

MONSIEUR,

» C'eſt avec reſpect poſſible que votre » ſerviteur a aujourd'hui l'honneur de vous » ſaluer, & auſſi de vous écrire ces lignes, » pour vous déclarer le tems de mon eſtro- » piement. Sçavoir au commencement, j'ai » évus beaucoup chaud, & enſuite j'ai été » bien raferdit; c'eſt ce qui a cauſé mon » malheur. J'ai été pendant deux ans bien » en peine : cela m'a pris dans les jambes, » par-à-près aux cuiſſes, dans le ventre, » à l'eſtomac; j'étois tout courbé, & puis » me fallit reſter tout-à-fait. J'ai été pen- » dant deux ans qu'on étoit obligé de me » porter par-tout.

» Depuis la ceinture à la vallée, je n'a- » vois aucun ſentiment; on m'auroit percé » juſqu'au ſang, ſans que j'eus ſenti brin » de mal : mes jambes étoient roides » comme des barres de fer. Y falloit deux » hommes pour me les allonger, tout de » ſuite elles ſe recorbeint ſous moi, ſans » que je le ſente; d'autres fois elles ſe re- » dreuſſoient incontinent, & me faiſeint » cheoix de mai chaiſe. On me mena à » Bourbonne pour prendre les eaux; tout » droit le lendemain, je les ai bu, & puis, » après dix jours que je les ai bu, & deux

» médecennes, j'ai été dans le bain; on
» m'i a porté ſoixante-dix fois, & ſoixante
» fois que j'i ai été avec mes croſſes. Les
» premieres fois qu'on m'a mis dans les
» iaux, mes jambes reſſorteint toujours,
» mais après je me ſuis trouvé ſoulagé,
» peu-à-peu, & cela, en ſuivant les bons
» conſeils de mon chirurgien, ſinon que
» j'ai toujours tâché à boire de l'iau de
» plus qu'il m'étoit ordonné.

» Après mes deux campagnes de Bour-
» bonne, je me ſuis trouvé ſoulagé tou-
» jours de mieux en mieux, mais de la der-
» niere plus que de la premiere. Après
» qu'on ma ramené la derniere fois des
» iaux, j'ai été vingt mois à finir à guérir;
» mais çà revenoit toujours petit à petit, &
» perſentement je ſuis bien guéri, grace à
» Dieu. Tout le monde bien atoné dans
» mon pays, après m'avoir vu à la derniere
» des miſeres & compaſſion, d'un eſtropie-
» ment pareil, qui a duré quatre ans deux
» mois. Mais jai évus du bonheur de me
» trouver dans vos mains. Je finis avec
» bien de l'honneur & du plaiſir, & ſuis, &c.
» *Signé*, CLAUDE CHAUROUX, que vous
» avez guéri & mis en grande joie. »

Turny, le 18 *Septembre* 1770.

XXIII. OBS. M. Bertrand, négociant à Troyes, âgé de quarante à quarante-cinq

ans, d'un tempéramment biliososanguin, fort & robuste, ressentit pendant quelques tems une légere douleur de tête, qui devint tout d'un coup si violente, qu'elle fut aussi-tôt suivie de perte de connoissance & d'hémiplégie au côté droit; le côté gauche devint aussi plus foible. Tout fut employé dans ce premier instant sans beaucoup de succès; ce qui détermina son conseil à l'envoyer à Bourbonne, où il arriva sur la fin du mois de Septembre 1762.

Sa situation alors étoit telle, que son bras & sa jambe paralytiques n'avoient que quelques mouvemens imparfaits; le côté opposé étoit aussi affoibli: ensorte qu'il ne pouvoit marcher qu'en chancelant, élever les bras qu'en tremblotant; & quand, par hasard & machinalement, il lui arrivoit de prendre du tabac, au lieu de le porter à son nez, il le portoit à sa bouche. Il ne pouvoit supporter la lumiere sans trouble; l'axe de la vue étoit inégal, une des deux prunelles montoit, & l'autre descendoit; les objets paroissoient confus & doubles; enfin les deux paupieres supérieures étoient quelquefois tout-à-fait affaissées sur le globe des yeux: c'étoit bien un strabisme d'inégale hauteur compliqué. Les lèvres étoient de tems en tems en spasme, & toutes

les facultés de l'ame abſolument dérangées (*a*).

Quelques jours après ſon arrivée, ſa tête s'embarraſſa à un tel point, qu'on craignit pour ſa vie. Une ſaignée du pied que je lui fis, le remit dans le même état où il étoit les jours précédens. Lorſque j'arrivai pour la lui faire, il ſe plaignit amèrement à moi de ce que ſes domeſtiques avoient, ſuivant lui, laiſſé des cailloux dans ſon lit. Il me dit encore, pendant l'effuſion du ſang, en me regardant avec des yeux hagards, qu'il lui ſortoit une petite bougie de la jambe.

Cinq ſemaines d'uſage de nos eaux en boiſſon, bains, douches, & de quelques minoratifs, l'ont entiérement délivré de cette affreuſe ſituation, mis en état de ſervir lui-même tous les convives dans un repas qu'il donna avant ſon départ.

L'année ſuivante, étant à la ſuite des affaires de ſon commerce, il repaſſa encore à Bourbonne, au mois de Juin, pour y faire une petite ſaiſon, & y alla voir, pendant ſon ſéjour, tous les étrangers qui y

---

(*a*) M. Pomme, page 34 de ſon Traité, I[er] vol. quatrieme édition, obſerve que les paſſions de l'ame, le dérangement de l'eſprit, (effet ordinaire de l'hypocondriacie,) l'entretiennent, & la rendent quelquefois très-difficile à guérir.

étoient, pour leur faire part de ſa guériſon. Depuis ce tems, j'ai eu l'honneur de le voir pluſieurs fois, notamment cette année, jouiſſant de la ſanté la plus parfaite.

Si la privation ou la diminution des ſens & des mouvemens volontaires ſont le caractere diſtinctif de l'apoplexie, ſes différentes cauſes ne ſe préſentent pas toujours d'une maniere aſſez évidente, pour reconnoître ſi elle eſt idiopatique ou ſymptomatique; en conſéquence, il peut arriver plus d'une mépriſe dans de certaines affections qui ne lui reſſemblent que par quelques effets; mais ce n'en ſera jamais une, ni un aveuglement, comme le prétend M. Pomme, d'envoyer aux eaux thermales ces malades, qui, loin d'être les victimes de leur uſage, n'en éprouveront, ſous une direction éclairée, que de ſalutaires & non de funeſtes effets, ainſi que je le prouve par ces obſervations, les précédentes & les ſubſéquentes.

XXIV. OBS. Dom Surmain, prieur des Chartreux de Dijon, âgé de cinquante ans, d'un tempérament ſanguin, d'une conſtitution robuſte, quoique d'un caractere gai, homme d'eſprit & méditatif, rempliſſant avec ſécurité toutes les régles & les devoirs de ſon état, fut attaqué, ſur la fin de 1762, d'une peſanteur & douleur de tête, pour laquelle on lui fit prendre inu-

tilement différens remèdes. Cette douleur, augmentant insensiblement & par degrés, se termina enfin par un évanouissement spasmodique, qui fut suivi d'une paralysie presque universelle. Les extrémités tant supérieures qu'inférieures étoient si foibles, qu'il falloit qu'on le servît, l'habillât, déshabillât : il ne pouvoit marcher qu'en tremblant & à l'aide d'un bon bras ; sa mémoire étoit affoiblie. Les yeux n'étoient plus symétriquement parallèles entr'eux, non plus que leurs axes visuels, qui, par leur convergence, s'inclinoient l'un vers l'autre, & lui faisoit voir, au-delà de leur croisement, les objets doubles & très-confus.

Tous ces accidens réunis déterminerent son conseil à l'envoyer à nos eaux les derniers jours de Mai 1763. A son arrivée, il fut trouvé dans le même état que celui ci-dessus détaillé. Il se plaignoit toujours de sa douleur & de son embarras à la tête ; en conséquence, on lui proposa une saignée au pied ; il la rejeta d'abord avec une espece d'horreur, à cause de la crainte qu'on lui avoit inspirée pour cette opération ; mais l'augmentation de sa douleur & de son embarras le fit céder, & consentir à ce qu'on la lui pratiquât. Le soulagement qu'elle lui procura, le convainquit bientôt de sa nécessité & de son erreur.

Il paſſa enſuite à la boiſſon des eaux, qui furent bues, pendant quinze jours, depuis une livre juſqu'à trois; elles purgeoient & paſſoient par les urines : cependant, de huit en huit jours, on ſecondoit leur effet par un minoratif. Les bains & les douches d'un degré de chaleur modéré, ſuccéderent à ces premiers exercices, & furent continués pendant douze jours, en les précédant, tous les matins, de deux gobelets d'eau minérale. Après ce tems, il recommença encore la boiſſon pendant huit autres jours, & ſe repoſa.

Une ſeconde ſaiſon répétée un mois après celle-ci, & une troiſieme l'année ſuivante, l'ont rendu à ſa maiſon, & mis en état de reprendre les fonctions de ſon miniſtere, qu'il n'a pas diſcontinuées depuis.

XXV. Obs. Il ſemble, ſur l'idée que donne M. Pomme des eaux thermales, que la paralyſie de cauſe ſéche & chaude, ne pourroit être ſoumiſe, dans ſon traitement, à leur fougue, attendu que leurs parties ſalines & autres, heurtant de prime à bord, ſelon lui, les ſolides de notre corps, effaroucheroient les eſprits, porteroient le trouble & la confuſion dans la diſtribution des liqueurs, détruiroient l'harmonie, & cet équilibre ſi néceſſaire pour l'entretien & la conſervation de chaque individu. On verra, par les exemples ſui-

vans, que cette ſuppoſition n'eſt que gratuite & inconſéquente.

M. l'abbé de Blanchelande, de Chaumont en Baſſigny, âgé de vingt à vingt-un ans, d'un tempérament ſanguin, d'une conſtitution très-robuſte, eut, à la ſuite d'une fiévre putride inflammatoire, qui céda aux évacuans de toutes eſpeces, une hémiplégie parfaite & des mieux caractériſées de tout le côté droit. L'engorgement des vaiſſeaux du cerveau, l'inflammation de ſes membranes propres & communes, avoient ſi fort maltraité ce viſcère, qu'il arriva à Bourbonne, malgré une longue convaleſcence, dans l'état le plus triſte & le plus déplorable. Il ſembloit, dans cet inſtant, plutôt tenir de l'automate que de l'homme raiſonnable. La parole perdue, la mémoire abſolument en défaut, même pour les choſes les plus ſimples & qu'il avoit le mieux ſçues, comme les prieres, lire, écrire, &c. étoient, avec la contorſion de la bouche, l'œil éraillé, & l'obſtruction de l'oreille, les ſignes caractériſtiques & les triſtes compagnons de ſon voyage.

Deux ſaiſons qu'il fit en 1755, où les eaux furent employées, avec bien du ménagement, en boiſſon, bains, douches, fomentations, gargariſmes, injections, délierent un peu la langue, réveillerent les facultés intellectuelles, le mouvement

musculaire du bras, & presque en entier celui de la jambe. La répétition de ces mêmes exercices en 1756 & 1757, lui ont rendu tous ses sens, sa gaieté, son enjouement & sa premiere vigueur.

XXVI. OBS. Le prince Charles-Auguste des .... à l'âge de seize ans, convalescent d'une fiévre maligne cérébrale, accompagnée de transport, de jectigation dans les artères & les tendons, de mouvemens convulsifs universels, arriva aux eaux, en 1761, pour une paralysie consécutive des extrémités inférieures, telle qu'il ne pouvoit se soutenir sur ses jambes chancelantes & écartées. Il les employa intérieurement & extérieurement, & les quitta cette saison, pouvant se soutenir & marcher seul. Il y revint l'année suivante, & sa paralysie fut emportée radicalement.

Pour conserver une tête si chere, M. Pomme auroit préféré, sans doute, l'eau du Pactole Séquanois.

XXVII. OBS. Mad. la marquise de C..... de la province de Champagne, âgée de dix-sept ans, vive, d'une constitution délicate, fut envoyée à Bourbonne, en 1757, pour une fiévre lente, accompagnée d'obstructions au foie, à la rate, au pancréas & au mésentère ; de vomissemens habituels & continuels de tous les alimens quel-

conques, de coliques & de mouvemens ſpaſmodiques.

Sa famille, à qui elle étoit devenue très-chère, tant par les qualités du cœur que de l'eſprit, avoit conſulté par-tout, & n'avoit rien négligé pour la tirer de l'état déſeſpéré où elle étoit réduite. Fondans, délayans, apéritifs de toutes eſpeces, échouerent. La ſeule reſſource qui lui reſtoit, après les conſeils & les avis des grands maîtres, étoit les eaux thermales ou minérales; on lui ordonnoit Barèges, Vals, Spa, Forges ou Plombières; mais ſon médecin ordinaire, qui connoiſſoit celles de Bourbonne, décida pour elles. Mad. les but d'abord une année entiere, en mêlant, pendant leur uſage, des intervalles de quinze, vingt jours, un mois, &, de tems en tems, un jour intermédiaire entre chacun de ceux de boiſſon. Cette pratique, ſoutenue du régime le plus ſévère, que ſa ſituation rendoit indiſpenſable, & aidée de quelques minoratifs, les eaux étant priſes à petites doſes, n'apporta, cette premiere année & la ſeconde, que très-peu de changement à ſes maux. Malgré ce peu de ſuccès, elle les continua néanmoins d'année en année, avec un courage & une conſtance peu communes, juſqu'en 1766. La fermeté de ſa réſolution l'a fait triompher de ſon ennemi,

& mis dans le cas de faire la félicité d'un époux qui aujourd'hui la chérit & l'adore. Voici ce que cette dame me fait l'honneur de m'écrire, en date du 27 Novembre 1770.

» Vous sçavez, Monsieur, que je ne » dois mon rétablissement qu'à ma cons- » tance. J'ai fait des séjours longs à Bour- » bonne, qui auroient rebuté ceux qui au- » roient eu les plus légeres espérances pour » d'autres remèdes ; mais il n'en existoit » aucun pour moi, de l'aveu de M. de » Valdruche, & de plusieurs médecins de » Paris que j'avois consultés, que les eaux : » ils me conseilloient, après avoir bien exa- » miné mon état, celles de Barèges, Vals, » Spa, Forges & Plombières. J'ai usé de » ces dernieres pendant six semaines, sans » en avoir retiré le moindre avantage, au » contraire.

» M. de Valdruche, qui m'a toujours vue, » & en qui j'ai la plus grande confiance, » a toujours persisté pour vos eaux. Je les » ai prises comme vous sçavez, Monsieur, » pendant dix ans de suite. Les quatre pre- » mieres années, elles m'ont tiré de l'état » cruel & désespéré où j'étois reduite, ont » fait cesser une fiévre lente qui ne me quit- » toit pas, ainsi qu'un vomissement géné- » ral pour tous les alimens solides & liqui- » des, accompagné de colique d'estomac » & intestinale, qui faisoit craindre pour

» mes jours ; d'obſtructions conſidérables
» & invétérées qui avoient réſiſté à tous
» les fondans les plus puiſſans & les plus
» multipliés.

» Voilà, Monſieur, ce que les eaux de
» Bourbonne, avec beaucoup d'autres acci-
» dens qui ſe joignoient à ma triſte ſitua-
» tion, ont détruit, de maniere à ne m'in-
» commoder que très-légèrement, jouiſſant
» aujourd'hui d'une auſſi bonne ſanté qu'il
» ſoit poſſible de l'eſpérer après un état
» auſſi critique que celui que je viens d'ex-
» poſer. »

Souvent les malades qui viennent aux eaux, ſe perſuadent qu'en quinze jours, trois ſemaines, ou un mois tout au plus de leur uſage, ils doivent être ſoulagés ou guéris ; ſinon, que les eaux ne leur font rien, & ne leur conviennent pas. Y a-t-il de la juſtice de vouloir exiger que des eaux, quelqu'efficaces & énergiques qu'elles ſoient, puiſſent opérer, ſur-tout dans des maladies chroniques & rebelles, ce que les moyens les plus communs, les remèdes les mieux indiqués & les mieux adminiſtrés, n'ont pu opérer pendant bien des années? Il eſt vrai que l'envie de guérir, qui ne connoît point de bornes, lorſqu'elles ne répondent pas à nos deſirs, ſouvent impatiente, décourage le malade & le médecin, & fait jeter le manche après la coignée. Auſſi

pluſieurs

plusieurs d'entr'eux se sont-ils vus les victimes de leur inconstance & de leur légéreté ; mais du moins que la persévérance de la malade qui fait le sujet de cette observation, serve d'exemple à ceux qui malheureusement se trouvent dans le cas d'avoir recours à quelques moyens curatifs.

XXVIII. OBS. Mad. de L... de S. M. religieuse à la Pitié de Joinville, âgée de vingt-cinq à vingt-six ans, d'un tempérament sanguin, ayant l'esprit vif & pénétrant, étoit affectée depuis plusieurs années d'une pesanteur de tête qui, de tems en tems, devenoit si douloureuse & si vive, qu'il sembloit qu'on la lui perçât. Elle étoit en outre sujette à des frayeurs, des terreurs paniques, des trémoussemens pour les plus petites choses imprévues. Son caractere, naturellement gai dans les momens de calme & de tranquillité, montroit, dans ceux de souffrance, par la tristesse & la mélancolie qui s'emparoit de son ame, deux personnes différentes & opposées. Elle éprouvoit encore fréquemment des anxiétés, des nausées, un vomissement pour toutes sortes d'alimens, des douleurs d'estomac, d'entrailles, une sur-tout dans l'hypocondre droit, qui, en imitant un mouvement d'ondulation, la tourmentoit presque sans relâche. Les moyens connus étant devenus infructueux, on l'envoya aux eaux de Bour-

bonne, au mois de Mai 1759. Six ſaiſons qu'elle y fit, pendant trois années qu'elle y reſta, employées particuliérement en boiſſon, avec des bains d'un degré de chaleur modéré, le régime & les précautions ordinaires, lui ont fait oublier, ſuivant qu'elle me fait l'honneur de me le marquer, juſqu'au ſouvenir de ſes maux.

» Il eſt vrai, Monſieur, que je ſuis entiérement guérie de tous mes maux; » mais ſi bien guérie, que j'ai oublié juſqu'à la moindre circonſtance de ceux » que j'ai ſoufferts, & ſuis vraiment un » miracle de vos eaux. Ceci eſt auſſi réel » & ſincere que les ſentimens, &c. *Signé,* » de L... de S. M.»

Joinville, le 15 Novembre 1770.

XXIX. Obs. Mlle Folley, de Juſſey en Franche Comté, âgée de vingt-huit ans, d'un tempérament bilieux, naturellement vive & gaie, après avoir eſſuyé le chagrin le plus cuiſant & le plus amer, par la perte d'un pere & d'une mere qu'elle chériſſoit, tomba inſenſiblement dans une langueur extrême. Cet état fut bientôt ſuivi de la perte des régles, d'embarras au foie, de dégoût, de nauſées, de vomiſſement, & d'une très-grande maigreur. Son teint devint verdâtre; elle avoit le pouls lent & petit, des palpitations, de l'oppreſſion, de la peſanteur à la tête

& des éblouiſſemens. Vers le ſoir, on remarquoit un petit mouvement fébrile, & par intervalle quelques légers mouvemens ſpaſmodiques. Tous ces accidens, contre leſquels ni les conſeils, ni l'exercice, ni les reſſources de l'art, ni l'attention des parens & amis, ne purent rien, ne lui laiſſoient que des idées triſtes & lugubres, & ſembloient lui montrer à chaque inſtant le tombeau ouvert ſous ſes pas. Dans cette affreuſe perplexité, on lui conſeilla les eaux de Bourbonne, comme dernier moyen. Elle y arriva dans le milieu du mois de Mai 1758, mais ſans aucune eſpérance, & n'étant diſpoſée à les prendre tout au plus qu'une quinzaine.

Confiée à mes ſoins, je fis de mon mieux pour la raſſurer, & lui obſervai qu'à ſon âge il y avoit beaucoup de reſſource & d'eſpérance; mais que, pour tirer du fruit des eaux, il falloit qu'elle ſe déterminât à y paſſer au moins quatre mois; ce à quoi elle conſentit.

Après lui avoir preſcrit le régime, qu'il ne lui étoit pas difficile d'obſerver à cauſe de ſon dégoût, je la mis à l'uſage des eaux en boiſſon, que je commençai d'abord par deux gobelets de ſix onces chacun, ſervis d'un degré de chaleur tel qu'elle n'en ſentît preſque pas l'impreſſion ſur la langue ni le palais, & à une demi-heure

d'intervalle. Après quatre jours, je lui en ordonnai un troisieme, & au bout de six, un quatrieme. Elle les continua ainsi, & avec les mêmes précautions, pendant vingt-deux jours consécutifs; après lequel tems, je ne les lui fis plus prendre que de deux jours l'un, pendant dix-huit autres jours. Cette saison finie, je la fis reposer un mois, à la fin duquel elle en recommença une autre semblable à celle-ci, qu'elle fit avec la même exactitude. Dans le cours de ses exercices, je lui faisois fondre, de dix en dix jours, deux onces de manne dans son premier gobelet; & elle prenoit les autres par-dessus, pour lui tenir lieu de bouillon ou de tout autre lavage: cette méthode la purgeoit bien & doucement.

Les premiers vingt-deux jours employés, les vomissemens diminuerent, l'appétit se réveilla; je lui ordonnai alors de prendre, deux heures après son dernier gobelet, une petite croûte de pain, & un demi-verre de bon vin, au lieu de bouillon, qui est toujours un lavage déplacé après les eaux, de même que le café & le chocolat. Le mois fini, les vomissemens cesserent, & au bout des six semaines les régles parurent.

Dans l'intervalle de ses deux saisons, ses idées affligeantes firent place à la gaieté & à l'enjouement: l'appétit augmenta, les forces se rétablirent; & elle partagea alors

avec ſatisfaction les plaiſirs qu'offroient de tems en tems les étrangers qui étoient aux eaux.

La ſeconde ſaiſon enleva totalement l'engorgement du foie, rétablit parfaitement le flux périodique, l'appétit, le teint & les forces, & lui rendit ſa premiere ſanté.

En reconnoiſſance de ſa guériſon, elle voulut bien, deux mois après, accepter ma main ; & dès-lors cette ſanté, qui m'eſt devenue chere par la qualité d'épouſe aimable & de mere tendre, s'eſt toujours ſi bien ſoutenue, qu'elle n'a ceſſé de faire mon bonheur & ma félicité.

XXX. OBS. M^lle^ Martinot, de Bar-ſur-Seine, âgée de dix-neuf ans, d'un tempérament phlegmatique, parfois mélancolique, ayant joui de la meilleure ſanté juſqu'à l'âge de ſeize ans, fut ſaiſie, en quêtant à l'égliſe, d'un engourdiſſement douloureux au bras gauche, que l'on regarda d'abord comme une affection rhumatiſante. On lui ordonna en conſéquence des frictions & quelques purgatifs, qui n'apporterent pas le plus petit ſoulagement à ſon état. Bientôt le bras & l'avant-bras s'engorgerent, devinrent œdémateux & tranſparens ; l'épanchement & l'infiltration du tiſſu cellulaire, fut portée à un ſi haut point, que la peau du bras s'ouvrit d'elle-même, à ſa partie ſupérieure & antérieure, de la

longueur au moins de deux pouces, & aussi net que si l'on eût pratiqué l'ouverture avec le meilleur bistouri ; l'épiderme quittoit, sur les bords de la plaie, le corps de la peau. Cette ouverture ne fit point diminuer le bras, quoiqu'elle rendît, pendant plusieurs jours, beaucoup de sérosité : elle se guérit enfin, & laissa une cicatrice grosse & saillante.

A cet accident, se joignit la bouffissure du visage, sa pâleur, ainsi que celle de toute l'habitude du corps, de la lenteur & de la nonchalance ; du dégoût, de la palpitation, de l'oppression, des terreurs paniques, & de tems en tems une petite toux aigre. Les règles cesserent de couler, ou, si elles couloient quelquefois, ce n'étoit que pour un instant & en très-petite quantité, & ne donnoient qu'une teinte fort légere. Lorsqu'elles paroissoient ou vouloient paroître, elle eprouvoit des spasmes universels, & parfois des suffocations qui n'étoient pas à la vérité de longue durée. Son estomac & tout le tube intestinal devinrent réfractaires & inaccessibles à tous les purgatifs. Elle en usoit néanmoins quelquefois, mais sans effet & sans irritation, les digérant comme les alimens. Les apéritifs, les diurétiques, les martiaux, les cataplasmes & fomentations résolutives, n'ayant pas eu de meilleur succès, on l'envoya à Bour-

bonne dans le courant de Mai 1757. On lui fit uſer, ſelon les régles, des eaux en boiſſon pendant quatre mois; elles paſſoient très-bien par les urines. Quelques tems après ſon arrivée, je lui pratiquai, à cauſe de l'enflure de ſon bras, qui étoit énorme, deux cautères aux jambes, & deux ſétons à l'avant-bras malade, ſitués à ſa partie inférieure, interne & externe. Ces moyens réunis aux eaux, ont, en rendant l'eſtomac & les inteſtins dociles aux remèdes, réuſſi à ſouhait, & pleinement triomphé de la maladie.

XXXI. OBS. La veuve Ravier, de Bourbonne, âgée de ſoixante-dix ans, fut attaquée, ſur la fin de 1759, d'une douleur d'eſtomac ſi vive, qu'en fort peu de tems elle ſe vit dans l'état le plus triſte. Ce viſcere ne faiſant plus aucunes fonctions, rejetant les alimens tant ſolides que liquides, entraîna bientôt la perte des forces, & jeta la malade dans l'épuiſement: vive & d'un tempérament robuſte, à peine pouvoit-elle ſe ſoutenir. La peau ictérique & ſa grande maigreur ne préſentoient plus qu'une figure cadavéreuſe & un ſquelette vivant.

L'uſage qu'elle a fait des eaux en boiſſon & à petite doſe, une partie de l'été dernier & à différentes repriſes, ont ſi bien réuſſi, qu'aujourd'hui elle a repris le train ordinaire de ſes occupations.

XXXII. Obs. Jérôme Durand, laboureur à Bourbonne, âgé de ſeize ans, étoit tourmenté, depuis dix-huit mois, d'un vomiſſement continuel pour tous les alimens. Sa violence & ſa durée l'avoit jetté dans un état d'étiſie à faire peur. Les yeux enfoncés, les pommettes ſaillantes, le nez affilé, les tempes creuſées, n'offroient plus qu'une figure hideuſe. Une douleur périodique, qui le prenoit trois ou quatre fois par jour, lui gonfloit l'eſtomac comme un ballon, en lui faiſant décrire au-dehors une tumeur ſaillante, circonſcrite & rénitente. Dans ces inſtans, il ne pouvoit ſoutenir le mouvement de la voiture, ni celui du cheval, ſans beaucoup ſouffrir, & courir riſque de ſe trouver mal. Par-tout où cela le prenoit, ne pouvant ſe tenir de bout, il falloit qu'il ſe couchât juſqu'à ce que cela fût paſſé. A tous ces accidens, ſe joignoient encore des douleurs de tête, une reſpiration difficile & laborieuſe, une conſtipation opiniâtre, & de fréquens borborygmes.

Cette ſituation, que l'on regardoit comme dépendante d'un effort, (cauſe à laquelle le peuple attribue volontiers une partie de ſes maux,) lui fit uſer de quantité de remèdes de bonnes femmes, même recourir à une charlatane des Voſges, qui conſulte ſur l'inſpection des urines, & qui paſſe

parmi ces ſortes de gens, (comme beaucoup d'autres uromantiens, fléau d'autant plus dangereux & rédoutable, qu'il dépeuple plus ſourdement,) pour avoir le talent des Sibylles, qui lui en ordonna auſſi de différentes eſpeces, mais auſſi infructueuſement.

Les eaux qu'il but en 1758, avec les mêmes précautions que la veuve Ravier, pendant ſix ſemaines conſécutives, produiſirent un ſi bon effet, qu'elles ont rendu un citoyen & un pere à l'état.

Quelquefois il a eſſayé, pendant leur uſage, de vouloir les porter à quatre gobelets, mais ce n'a jamais été ſans s'en repentir.

Un ami & M. Groſlevin, de Serqueux, village à une demi-lieue de Bourbonne, chirurgien connu par ſes talens & ſa probité, m'ont offert généreuſement matiere à obſervations : celle-ci, comme d'autres de mon premier Mémoire, & pluſieurs de celles qui vont ſuivre, ſont tirées fidèlement de leurs cahiers.

XXXIII. OBS. Le ſieur Royer, négociant à Serqueux, âgé de quarante-ſix ans, d'un tempérament fort & vigoureux, d'un caractere gai, eut, au commencement de Novembre 1765, un dégoût général pour tous les alimens gras; il ne déſiroit alors que des crudités, du fromage ſalé, &c. &

n'en prenoit qu'en très-petite quantite. Il étoit ſans fiévre, ſans douleurs, & avoit le ſommeil aſſez tranquille. Ayant paſſé un mois dans cet état, il devint triſte, rêveur, inquiet; tomba dans la mélancolie, l'amaigriſſement, avec proſtration de forces, & un vomiſſement qui arrivoit conſtamment & réguliérement une heure après avoir mangé, mêlé de bile poracée, & il en rendoit, tous les matins en ſe levant, de même nature. Aucuns ſignes précurſeurs n'annonçoient ce dernier accident, qui ſurvenoit tout-à-coup, & ſe faiſoit ſans effort; la langue belle, la bouche bonne, point d'altération, point de devoiement, rien enfin qui annonçât de la ſabure dans les premiers voies.

Cette ſituation inquiétante, qui arrachoit un pere induſtrieux & laborieux aux ſoins de ſes affaires & de ſa famille, lui fit rompre le ſilence & demander du ſecours. Il s'adreſſa à M. Groſlevin, ſon beau-frere, qui lui fit prendre, à deux différentes fois, l'ipécacuanha, qui évacua beaucoup de bile. Il employa enſuite les ſtomachiques & les carminatifs ſous toutes les formes, combinés avec les délayans, pendant deux mois, ſans aucuns ſuccès.

Voyant que la maladie ne diminuoit point, & connoiſſant les eaux de Bourbonne, il les ſubſtitua à tous les remèdes,

les lui prefcrivit dans le courant de Février, & les fit boire pendant quinze jours. Au bout de huit, les vomiffemens diminuerent, de même que le dégoût pour le bouillon.

Huit jours de boiffon au mois d'Avril, les diminuerent encore davantage; trois femaines au mois de Mai, les éloignerent de maniere qu'ils ne reparoiffoient plus que tous les huit ou dix jours, & rappellerent fon appétit, à-peu-près comme avant fa maladie.

Deux petites faifons, de chacune huit jours en Septembre, ont achevé fa parfaite guérifon, & lui ont rendu une très-bonne fanté, de laquelle il n'a ceffé de jouir depuis ce tems.

XXXIV. OBS. Mad. de la Rue, d'Elbeuf en Normandie, mere tendre, perd un enfant élevé avec foin par elle-même: elle l'apprend, fes entrailles en frémiffent; à l'inftant fatal, un accès vaporeux s'empare de toute fon ame, fes efprits font aliénés, tout fentiment & tout mouvement font fufpendus pendant douze à quinze heures; le côté gauche devient hémiplectique: cet état eft l'avant-coureur de couches prochaines, où, au fecond jour, la mort, dans le même appartement, fe montre pour lui ravir un autre enfant qui lui tenoit lieu de confolation : malgré elle, & pour lui

épargner l'horreur d'un nouveau ſpectacle dont on redoutoit les ſuites, on ſéqueſtra l'enfant; les lochies ſe dérangerent, l'enfant réchappe, la mere ne devient point convaleſcente.

Il ſe fit une éruption générale de petits boutons blancs, gros comme des têtes d'épingles, qui dura plus de trois mois; il ſe joignit un dégoût inſurmontable pour le bouillon & la boiſſon : tout le bas-ventre s'embarraſſa; l'eſtomac ne gardoit rien, elle vomiſſoit tout; elle arriva au plus haut degré d'étiſie. Au bout de ſix mois elle alla à Paris, n'ayant que le ſouffle, la peau étendue ſur les os, aréneuſe, & de l'œdème aux jambes : pluſieurs médecins en déſeſpérerent, & ne tinrent compte de ſe charger du traitement.

Elle reſta conſtamment entre les mains de M. Boyer, qui preſcrivit heureuſement l'uſage du ſalep à l'eau, qui n'étoit pas vomi; la ſoif étoit inextinguible, & d'autant plus embarraſſante, que le liquide ne ſe digéroit pas mieux que le ſolide.

Les eaux de Vichi & celles de Paſſy furent employées en boiſſon ordinaire : d'abord elles ſe donnerent par cuiller à café, & au bout de ſix ſemaines on parvint à en faire paſſer deux onces à la fois ou environ; rien n'avançoit. Au bout de trois mois, le voyage de Bourbonne fut réſolu;

Mad. de la Rue y arriva en 1761, on servit les eaux le matin, & celles de Buſſang à midi, pour tenir lieu de celles de Vichi & de Paſſy : pendant plus de deux mois, celles de Bourbonne furent bues depuis deux onces juſqu'à ſeize. Les pédiluves, les bains entiers, les purgatifs doux, rares, les laxatifs oloëtiques indiſpenſables, qui réuſſiſſoient mieux que les autres évacuans, ne furent point négligés.

L'affection hémiplectique n'étoit pas diſſipée ; ce n'étoit cependant pas elle qui empêchoit le mouvement progreſſif, non plus que la foibleſſe extrême de la malade : l'eſtomac, le tube inteſtinal, érétiſés, météoriſés ſi douloureuſement, qu'on ne pouvoit toucher le ventre du bout du doigt, dont elle craignoit juſqu'à l'approche, ne lui permettoient pas d'attacher une jupe ; &, en marchant à l'aide de domeſtiques, chaque pas étoit une douleur vive abdominale : le poids des couvertures étoit, malgré les précautions, dur, incommode ; le borborygme le plus importun ſe mettoit ſouvent de la partie.

Les mouvemens ſpaſmodiques des muſcles intercoſtaux, du cœur, jouoient, de tems en tems, la palpitation, le point de côté, la dyſpnée, la fiévre, la lipothymie, le vertige.

Cette année, la malade partit avec très-

peu de ſoulagement ; l'année ſuivante en procura évidemment, & la troiſieme beaucoup. Ces deux années, les eaux purgérent, & la premiere point. Le racorniſſement & la ſéchereſſe de la fibre ſtomacale & inteſtinale, la rendoient indocile. La dyſpepſie, tous les accidens étoient diminués ; on marchoit ferme, on attachoit ſes jupons, on figuroit dans les ſociétés avec avantage. Tout a été depuis de mieux en mieux.

Madame, par ſa lettre du 5 Décembre, écrit : « Ma ſanté eſt forte & robuſte ; j'ai » pris beaucoup d'embonpoint, de la » force ; mes dégoûts étant ceſſés, je » mange de tout généralement, juſqu'à la » croûte de paté, excepté cependant (ce » qui va vous étonner) trois choſes dont je » n'uſe point, le vin rouge, le bœuf, le pain. »

Ce miracle, ſi c'en eſt un, *Dei non conſtat digito, apage*, eſt un bel ouvrage à finir par l'éclatante méthode de M. Pomme ; les choſes ſont plus avancées qu'elles ne l'étoient, il y aura moins de peine.

J'obſerverai avant que de finir, que, dans les premiers tems de la maladie, il y eut un ſymptôme ſingulier, maladie lui-même très-rare, qui n'épargne perſonne, & qui fit mourir Hérodes & Philippe II., roi d'Eſpagne ; le phthiriaſis, maladie bien différente de cet état de malpropreté qui

engendre ces poux très-communs, tels qu'on les voit à la tête de quelques enfans, à ceux qui ne portent pas de linge, & aux pauvres qui manquent de tout.

XXXV. OBS. Mad. L. V.... de Péronne en Picardie, ne cherchoit point dans des affections vaporeuſes & ſpaſmodiques qui la déſoloient, la cauſe de tous ſes maux ; pleine d'incertitudes, elle en accuſoit tantôt une, tantôt une autre; c'étoit un écartement des os pubis, ſurvenu à la fin d'une premiere & derniere groſſeſſe, depuis 1749 où elle ſe maria, qui l'empêchoit de marcher ; quelque tems après les couches, c'étoient des douleurs dans les extrémités inférieures & dans les deux baſſins, qui, lorſqu'elles s'aigriſſoient, ſupprimoient le mouvement progreſſif ; c'étoit un *prolapſus uteri* qui n'exiſtoit pas, où la foibleſſe des os innominés ; la molleſſe des cartilages qui les tiennent aſſemblés, auxquelles en vain on oppoſoit des bandages. Elle crut que l'exercice, excluant une pareſſe qui n'avoit été que forcée, lui réuſſiroit mieux, & que ce contraire détruiroit les effets de l'inaction : elle s'y livra de plus d'une façon ; la promenade fréquente, monter, deſcendre, danſer, ne ſuffirent point. Jeune, ennuyée d'une vie triſte, comme à charge, elle réſolut, à l'exemple des ouvriers, de porter des fardeaux mieux que ces épaules accoutumées à porter au

moulin la moulée; trente fois, à certaines paufes, elle chargeoit de blé & déchargeoit les fiennes.

On oublioit fon inexpérience, fes habitudes, une complexion peu robufte, que la vivacité conduifoit à l'extrême. Ces allées, ces venues, ces fardeaux, devoient fortifier le corps, amener des fueurs pour purifier le fang; les fueurs ruiffeloient en pure perte, on ne fe fortifioit point.

Trois femaines après ces fcènes qui fe paffoient dans le fecret d'un grenier, il furvint une douleur fi violente dans la tête, que la malade croyoit qu'on la lui perçoit avec un bâton. (La fenfation du clou hyftérique a moins d'étendue, & fa douleur ne fe défigne pas par une expreffion auffi forte.) Cette douleur ne duroit pas long-tems; elle fe renouvelloit plufieurs fois à différens intervalles, fur-tout lorfque la malade fe trouvoit dans des endroits froids. On confeilla la faignée, qui fut taxée d'avoir rendu les douleurs, qui, dans les premieres invafions, étoient paffageres, continuelles & fi terribles, que les cris les plus aigus conftemoient les affiftans. On ne pouvoit les appaifer qu'en pofant la main fur ce que la malade défignoit par un nerf du col, jufqu'à ce qu'il n'y eût plus de mouvement.

Les trapèzes, ces grands plans charnus, larges & minces, fitués entre l'occiput & le

le bas du dos, par leur attache ou jonction commune au ligament cervical, forment une ligne droite aſſez étroite, qui étoit évidemment cette corde ſpaſmodique, ou le nerf, dont la compreſſion devoit contenir, appaiſer ce mouvement avant-coureur, ſignal des douleurs qui lui étoient preſque ſubordonnées, comme un horloge aux pendules.

Alors la mâchoire ſe ſerra, la tête perdit tous ſes mouvemens ainſi que les yeux : après les aqueux, les huileux, on mit ſur le col du ſavon noir, on le frotta avec de l'eſprit-de-vin & autres drogues, inutilement ; on penſa aux eaux de Bourbonne ; l'embarras fut d'y envoyer la malade, de la ſouſtraire, autant que cela étoit poſſible, à la fatigue & au cahotage des chemins : on en vint à bout ; &, au mois de Septembre 1759, elle y arriva dans l'état le plus fâcheux, uſant de peu d'alimens, décharnée, ne dormant preſque point ou fort mal : elle ne pouvoit ſe ſoutenir ; les habits la bleſſoient : il avoit fallu s'en tenir à une chemiſe fort ample, & à un grand manteau qui, tombant fort bas, ſervoit à couvrir le tronc, & à porter fort négligemment une eſpece de ſac ouvert par les deux bouts ; les bras, dont elle ne ſe ſervoit pas, ne pouvant s'engager dans des manches, & les muſcles lombaires & abdominaux

ſupporter une ceinture la plus douce & la plus lâche.

Toutes les parties muſculaires de la tête, du col, des épaules, immobiles, repréſentoient aſſez bien, en fixant la tête ſur le tronc, une très-belle ſtatue, qui, animée, avoit la vertu d'exciter la compaſſion la plus tendre. Les crotaphites, les maſſeters, étoient ſi contractés, que rien ne pouvoit les faire céder; ils ne permettoient point à la bouche de s'ouvrir: il falloit, pour nourrir la malade, profiter d'un petit eſpace que laiſſoient entr'elles les dents ſupérieures & inférieures, pour y inſinuer ſouvent & avec adreſſe quelques cuillerées de ſoupe, de bouillon; &, à la faveur d'une inciſive qui manquoit, on y introduiſoit quelque peu de viande hâchée ou coupée très-menu.

Deux ou trois jours après l'arrivée, le bâton, qui avoit coutume de percer la tête, revint ſi rudement & ſi bruſquement, les douleurs furent ſi vives, les cris ſi effrayans, les couleurs ſi hautes & ſi animées, le pouls ſi agité & ſi plein, les poumons & le cerveau ſi ſouffrans, leurs fonctions immédiates & principales reſtant entieres, qu'on craignit, quoiqu'il n'y eût point de fiévre, un engorgement pulmonaire ou cérébral.

On ne parla point des eaux; & la déplétion des vaiſſeaux fut l'indication ur-

gente. Il s'agiſſoit de vaincre la répugnance de la malade pour la ſaignée, que, depuis l'époque la plus remarquable de ſes douleurs, elle regardoit comme meurtriere, bien réſolue de ne la permettre jamais: on réuſſit néanmoins à la conjurer. La premiere ſaignée n'opéra rien, la ſeconde, aſſez pour la déprévenir; ſous quatre jours, elle fut ſaignée trois fois du bras & quatre fois du pied: le calme prit la place de l'orage le plus furieux qu'elle eût encore eſſuyé; &, ce qui la ſurprit, les ſaignées, malgré la diète & un ou deux purgatifs, parurent lui donner des forces qu'elle n'avoit pas, diminuerent au moins la foibleſſe.

La mâchoire ſe détendit un peu, & on abecqua la malade avec moins de difficulté qu'auparavant. On ne perdit pas un moment; les eaux furent bues: on les ſervoit à jeûn, comme à l'ordinaire, depuis deux livres juſqu'à trois au plus; la diſtribution en étoit lente: elles furent continuées huit à neuf jours, & aidées de quelques minoratifs, parce qu'elles pouſſoient trop par les voies urinaires; ce qui eſt fréquent chez les vaporeuſes, qui, même ſans boire, ſont expoſées à des flux d'urine crue, aqueuſe & limpide, exceſſifs, à l'*inſtar* des diabètes.

Bientôt on joignit à la boiſſon les eaux topiques d'une chaleur modérée; les pé-

diluves, les fomentations ſur toute la tête; les douches par-tout, le ſommet de la tête excepté, les bains entiers, rien ne fut omis ou négligé: cet uſage intérieur & extérieur des eaux, placé le matin de préférence, auquel on donnoit une heure & demie ou deux heures, fut continué un mois ſans interruption: les pédiluves & les fomentations ſe répétoient le ſoir avant le ſommeil, & quelquefois l'envie de guérir ramenoit furtivement les bains & les douches du matin.

Cette envie, lorſqu'elle ne connoît point de bornes, agite le malade, & fait naître une multitude de queſtions peu néceſſaires: la malade vouloit recevoir la douche ſur le ſommet de la tête; on ſi oppoſoit; on lui diſoit qu'à Bourbonne il y avoit quelques exemples qui dépoſoient contre elle en pareille circonſtance; que cela ſuffiſoit pour s'en tenir à un moyen plus ſûr, moins équivoque; que les loix du mouvement donné n'étoient pas aſſez connues pour répondre que la percuſſion d'une douche perpendiculaire, & le poids de la colomne, rélativement à ſa baſe & à ſa hauteur, ne donneroient pas, malgré le crâne, de commotions, de contre-coups, à des organes délicats, peu connus eux-mêmes; qu'au moins ſa chaleur, qui eſt au-deſſus de celle des fomentations, influeroit ſur la cir-

culation des ſinus voiſins, pourroit l'altérer, &c. *Mente paſtâ*, la capitulation finit là.

Les vaporeuſes ſont inquiètes, jouiſſent peu d'une tranquillité conſtante; celles qui ne voient que par les yeux de la douleur, ne peuvent en avoir.

La maſtication rentra inſenſiblement dans une partie de ſes droits; les forces, au lieu de diminuer par les exercices précédés de ſept ſaignées, ſe ſoutenoient; l'infatigable malade eſſuya encore quelques bourraſques ſpaſmodiques & douloureuſes, qui n'eurent que peu de ſuite; &, après ſix ſemaines au plus de ſéjour, elle partit, commençant à marcher volontiers, avec appétit, ouvrant la bouche d'un pouce, remuant la tête, les bras, &c.

Pendant l'hiver, elle fit de nouveaux progrès, & revint, en 1760, répéter l'uſage des eaux: elle étoit droite, aſſez graſſe, marchoit, mâchoit, mangeoit bien; ſe mêla à la bonne compagnie, dont elle fit l'agrément & l'étonnement.

Depuis, elle ſe trouve de mieux en mieux, & ſe porte autant bien qu'il eſt poſſible, avec beaucoup d'embonpoint; &, comme tant d'autres, pour toutes précautions, elle ne fait que ſe purger de tems en tems, avec un draſtique auquel elle a donné toute ſa confiance.

XXXVI. OBS. M. Marechal, religieux

Auguſtin à Châlons en Champagne, ſe rendit à Bourbonne au mois de Juillet 1766, pour un tremblement convulſif univerſel & ancien, qui affectoit particuliérement le côté droit, & qui le mettoit dans le cas de ne pouvoir ſe ſervir, boire & manger ſans qu'on l'aidât : il falloit, quand il vouloit porter un verre à ſa bouche, qu'on lui ſoutînt le poignet & l'avant-bras, pour que la liqueur ne ſe répandît pas. Sa vue étoit affoiblie de maniere que, ne voyant plus les objets que très-confuſément & indiſtinctement, il ne pouvoit plus lire, écrire, ni s'acquitter des devoirs de ſon état. Cette ſituation & ſes jambes vacillantes lui permettoient à peine de ſe tranſporter d'un endroit à un autre, ſans courir riſque de tomber ou de ſe heurter à chaque pas. L'éréthiſme de l'eſtomac & des inteſtins avoit preſque aboli toutes les fonctions de ce viſcere, l'expoſoit à des borborygmes fréquens, douloureux ; à des bâillemens, des pandiculations, des bourdonnemens d'oreilles.

Le non-ſuccès des remèdes de toutes eſpeces qu'il avoit mis en uſage, le faiſoit flotter entre la crainte & l'eſpérance ſur celui qu'il alloit employer, & de tems en tems l'abſorboit par les réflexions les plus triſtes & les plus accablantes.

Cependant quatre mois d'uſage intérieur

& extérieur des eaux, ſoutenues du régime le plus ſévère, & aidées de quelques minoratifs, ont diſſipé & ſa maladie & ſes idées lugubres. Voici la confirmation de ſon parfait rétabliſſement.

MONSIEUR,

» C'eſt dans la joie de mon ame que j'ai » l'honneur de vous aſſurer que je jouis » de la meilleure ſanté poſſible; je dois ren» dre juſtice à vos eaux, en publiant à tout » l'univers, que l'effet qu'elles ont produit » ſur moi ſemble tenir du miracle, & que » ce n'eſt que de leur ſalubrité, efficacité, » & d'elles ſeules, que je tiens ma par» faite guériſon, puiſque, d'une multitude » de remèdes que j'ai tentés, aucuns n'ont » opéré le plus petit changement. Je ſuis » non-ſeulement & radicalement guéri de » mes yeux, mais encore de mon trem» blement & extrême débilité d'eſtomac, » triple incommodité que j'avois depuis » long-tems.

» J'ai obſervé ſcrupuleuſement le régime » que vous m'avez preſcrit, & que je crois » néceſſaire & indiſpenſable à quiconque » veut guérir.

» J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé*, Frere » MARECHAL, Auguſtin.»

Châlons, le 20 *Décembre* 1770.

Si M. Pomme se fût trouvé à Bourbonne, & qu'il eût vu les deux malades dont il est ici question, il n'auroit pas manqué de dire que Mad. L. V. non pas le premier jour qu'elle fut purgée avec nos eaux, mais qu'elle les eut respirées, & fut saisie, au grand étonnement du médecin qui s'en étoit chargé, d'accidens si graves & si sérieux, qu'il auroit fallu, après les saignées, une copieuse boisson d'eau de poulet, pour la sauver du danger auquel on l'auroit aveuglément exposée; & que ces eaux, dans ce cas, comme dans celui de M. Marechal, agiroient avec trop de fouge, & ne manqueroient pas de produire de funestes effets; que le zèle qui l'anime, & son intérêt pour le bien public, l'engagent à le prévenir sur les dangers des eaux thermales dans la cure de ces maladies; & que ce n'est qu'avec grande précaution qu'on peut s'en permettre leur usage intérieur lorsqu'elles se compliquent avec d'autres vices. Eh bien! qu'ici il soit étonné, mais que ses exclamations, son zèle, son spécieux & chimérique racornissement, ainsi que son intérêt, s'évanouissent; ou qu'il nous racornisse toutes les facultés intellectuelles, s'il a envie de nous convertir en faveur de son systême.

XXXVII. Obs. Madame de P.... vint aux eaux, en 1766, pour une colique chro-

nique, ſtomacale, flatueuſe-ſpaſmodique, qui la quittoit par intervalles plus ou moins éloignés, qui la reprenoit avec une violence preſque toujours égale. Pour abréger, nous renverrons aux ouvrages d'Hoffmann, ceux qui ſeront curieux de s'inſtruire des détails de cette affreuſe maladie (*a*).

Elle uſa des eaux en boiſſon pendant un mois, en petite quantité, tantôt comme altérantes, tantôt comme laxatives, & s'en retourna.

Elle dit, par ſa lettre du 24 Novembre 1770 : « Les violentes coliques deſquelles » j'étois travaillée depuis long-tems, qui at- » taquoient mes nerfs, ſont guéries par vos » eaux. »

M. Pomme (*b*) ſe jette dans un pompeux étalage, pour nous apprendre que, dans la colique hyſtérique, on applique des topiques froids, & nous parle d'Amatus, Zacutus Luſitanus, Ludovicus Septallius, Hoffmann, &c. pour prouver avec importance, qu'une compreſſe, par exemple, trempée dans de l'eau froide, eſt un bon remède contre cette colique, parce que c'eſt de l'eau froide, parce que c'eſt de l'eau

(*a*) *Fridericus Hoffman, de dolore cardialgico, ſpaſmodico & flatulento, Cap. II*, Tome V, page 221.

(*b*) Traité des Affections vaporeuſes des deux ſexes, Tome I, page 105.

commune & non thermale, parce qu'Hoffmann ne la déſaprouve pas tout-à-fait: *Frigida exteriùs applicata non penitùs improbanda.*

C'eſt ainſi qu'abuſivement on ſe donne des maîtres, des juges qu'on écoute, qu'on récuſe, dont on ſe pare, ſelon le beſoin qu'on en a, *ad populum phaleras.* Pourquoi M. Pomme nous cache-t-il avec tout le ſoin du ſilence, qu'au chapitre cité & ailleurs, Hoffmann regarde comme remède principal & préſervatif, l'uſage intérieur & extérieur des eaux thermales?

Je laiſſe à penſer tout ce qu'on voudra de cette réticence vitieuſe, qui n'eſt pas d'un candide coſmopolite, d'un citoyen, d'un phyſicien, d'un médecin, qui doit reſpecter la ſimplicité des novices dans l'art de guérir: *Debetur puero reverentia.*

Si la crainte des ſpaſmes étoit une contre-indication des eaux thermales, dans la colique hyſtérique, l'éréthiſme ſpaſmodique de l'eſtomac & de ſes orifices, ſur-tout du pylore, étant plus grand dans la colique ſtomacale flatueuſe-ſpaſmodique, que dans la colique hyſtérique, la contre-indication ſeroit plus grande.

Dans la colique hyſtérique, le ſpaſme ne s'oppoſe pas à la dilatation de l'eſtomac comme dans l'autre; nous voyons des eſtomacs, dans la colique hyſtérique, ten-

dus comme s'ils étoient ſoufflés, relevant la région épigaſtrique & en partie les voiſines, formant une tumeur circonſcrite & prominente preſque herniaire, que la main ſuit dans ſon pourtour, & feroit rentrer, ſi la douleur & l'étouffement ne l'empêchoient.

Dans l'autre, la convulſion ne permet pas cette expanſion des membranes ſtomacales ; elle eſt au plus haut degré d'intenſité, avec des douleurs plus vives & plus ſuffocantes, qui ne permettent que peu ou point d'éructation, qui, hors de l'accès, eſt libre, fréquente, fatigante : l'eſtomac trop reſſerré & contracté ne fait point de ſaillie; on ne peut le toucher du bout du doigt; l'intromiſſion du liquide même par cuillerée, eſt difficile ou impoſſible, augmente la convulſion, la douleur, la ſuffocation, &c.

Madame de P.... nous donna à Bourbonne ce ſpectacle qui avoit été à Beſançon tant de fois plus triſte, & ſi cruel, qu'après avoir mis en uſage les meilleurs moyens curatifs & prophylactiques, même des eaux minérales, ſous les yeux & par les conſeils de ſon ami M. Rougnon, profeſſeur en Médecine, connu par pluſieurs ouvrages, dont un ſur l'irritabilité des nerfs, elle ſe détermina au voyage de Bourbonne.

XXXVIII. OBS. Madame S.... près

Gray en Franche-Comté, âgée de dix-fept ans, d'un tempérament fanguin, vive & naturellement gaie, étoit tourmentée, depuis deux ou trois ans, d'une colique hyftérique, accompagnée de vomiffemens prefque continuels pour les alimens, foit folides, foit liquides : à peine étoient-ils defcendus dans l'eftomac, que ce vifcère fe dilatoit & fe gonfloit fi prodigieufement, qu'il falloit auffi-tôt qu'elle defferrât fes habillemens pour en faciliter l'expanfion & fe foulager. Alors, les régions épigaftrique, hypogaftrique, même les hypocondres, fe foulevoient & repréfentoient une tumeur ballonée, dont le pourtour étoit très-bien tracé & circonfcrit. La nonchalance, la difficulté de refpirer, les anxiétés, les naufées étoient les triftes compagnes de cet état, & duroient jufqu'à ce que le vomiffement & le relâchement furvinffent. A mefure que l'eftomac s'évacuoit, les fymptômes ci-deffus diminuoient; mais ils étoient fuivis de grouillemens, de tiraillemens, de douleurs d'entrailles, de borborygmes, que des éructations diffipoient pour faire place à fon enjouement & à fa vivacité ordinaire.

A l'approche de fes régles qui ne couloient qu'en petite quantité, ou à l'occafion du plus léger chagrin, elle éprouvoit des fuffocations allarmantes, des fpafmes,

des convulſions univerſelles, la perte de la voix & de la connoiſſance.

Les remèdes ordinaires, la diſſipation, l'exercice à pied & à cheval, ayant été tentés inutilement, on l'envoya aux eaux de Bourbonne en 1762.

Elle les prit pendant cette ſaiſon à petites doſes, & particuliérement en boiſſon; les répéta trois autres ſaiſons, après leſquelles, & avec les précautions uſitées, elle a été entiérement délivrée de ſa maladie.

XXXIX. OBS. Mademoiſelle de Montaron, femme-de-chambre de Madame de Meaux, âgée de vingt ans, d'un tempérament ſec & phlegmatique, fut attaquée, en 1765, ſix mois après une couche, n'ayant point eu pendant ce tems ſes régles, de mouvemens ſpaſmodiques & convulſifs ſur tout le côté gauche, ſuivis d'un ſerrement à la gorge, & de perte de connoiſſance qui dura quelques heures. Revenue de cet état, elle reſſentit de l'engourdiſſement & de la foibleſſe dans le bras qui avoit éprouvé les mouvemens convulſifs. Une ſaignée faite à cette partie malade l'affoiblit encore, une autre au pied diſſipa cet accident; mais les nerfs, depuis cette premiere attaque, reſterent ſi mobiles & ſi ſenſibles, que la plus légere inquiétude, la plus petite frayeur lui cauſoit des

révolutions ſubites qui lui faiſoient éprouver un mal-être, des angoiſſes, des ſuffocations qui, en la jetant dans les plus triſtes réflexions, empoiſonnoient tous les momens de ſa vie par la crainte d'une mort prochaine & anticipée.

Quarante jours d'uſage des eaux, en boiſſon ſeulement, & modérées pendant les mois de Juin & Juillet dernier, étant avec madame à Bourbonne, ont diſſipé & ſes craintes & ſa maladie.

XL. OBS. Dans le courant du mois d'Octobre dernier, eſt arrivée à Bourbonne mademoiſelle Cornibert, de Gray en Franche-Comté, âgée de dix-ſept ans, d'un tempérament phlegmatique, triſte, ſombre & mélancolique, ayant le teint pâle, blafard, bien réglée; hémiplectique depuis un mois, à la ſuite d'un accès ſpaſmodique & de violentes douleurs de tête; qui, après cinq ſemaines de boiſſon des eaux, de quelques pédiluves & minoratifs, s'en eſt retournée marchant, travaillant, & moins rêveuſe, ſe propoſant de venir perfectionner ſa guériſon le mois de Mai prochain.

Mademoiſelle Cornibert, aujourd'hui 21 Mai 1771, de retour pour ſa ſeconde ſaiſon, à un peu de foibleſſe près du côté malade, qui ne s'apperçoit point en marchant, eſt dans le meilleur état poſſible.

Depuis ſon départ de Bourbonne, elle n'a fait d'autre remède que ſe purger tous les mois.

XLI. OBS. Sur les apparences, être eſtimé & ſe croire paralyſé, être traité comme tel, ſi le grand zigomatique, le buccinateur & l'orbiculaire des lèvres ſont dans cet état de ſpaſme conſtant qui fait tourner la bouche, eſt un cas qui ſe préſente ſouvent. M. Berthelot, baron de Baye, lieutenant général des armées du roi, commandeur de l'ordre de S. Louis, ancien commandant des deux compagnies de Cadets gentilshommes de Sa Majeſté feu le roi de Pologne, & grand bailli d'épée de S. Diez, en 1763, jouant aux cartes, & avec la meilleure ſanté d'ailleurs, fut ſurpris, ſans aucuns ſignes précurſeurs, d'une contorſion de la bouche, qui donna l'allarme aux joueurs, à ſa famille, &c. Dans moins de la huitaine, il partit pour Bourbonne.

Tout ſe paſſa du côté gauche de la face; la bouche tourna de la gauche à la droite du viſage; l'eau, en gargariſant, ne pouvoit être pouſſée du côté gauche au côté droit; la rencontre des dents ſupérieures avec les inférieures étoit imparfaite, gênante, non réguliere; le ſifflement & la maniere de cracher ne s'exécutoient pas avec la liberté & la direction naturelles; le ſon de la voix, ni plus forte ni plus foible,

étoit changé, sembloit partir d'un endroit plus profond que le gosier, *ab ilice cavâ;* un écoulement involontaire de la salive qui accompagne ordinairement la paralysie de la bouche, n'avoit point lieu, non plus que la déglutition forcée pour ce liquide, si son excédent ne s'épanche pas en entier par un des coins de la bouche.

Le muscle orbiculaire, dans ses portions palpébrales supérieures & inférieures, étoit bandé sur tout le globe de l'œil gauche, (dans la paralysie, l'œil droit auroit été l'affecté,) les tarses étoient épais & rouges; le releveur propre de la portion supérieure ne pouvoit contre-balancer sa tension spasmodique, d'où l'œil, quoique bon, paroissoit enfoncé, plus petit que l'autre de moitié, ne s'ouvrant point & ne se fermant point complétement.

Pendant un mois, M. Berthelot usa des eaux en boisson, bains, douches, fomentations, gargarisarions, collyres; tout lui réussit: il partit de Bourbonne, ouvrant mieux l'œil, la bouche, se redressant sensiblement; il fit des progrès ultérieurs, & revint l'année suivante, non défiguré, guéri sans récidive.

Bien entendu que les eaux topiques furent appliquées au côté gauche de la face, & non du côté droit; ce qu'auroient exigé des

des ſymptômes paralytiques, & une contorſion de la bouche toute différente.

Il n'eſt pas moins eſſentiel de remarquer que ces topiques, qui ne furent point ménagés, ſans donner dans les excès répréhenſibles de l'uſage de l'eau commune ou autre, auroient rengrégé une fluxion catharrale récente.

XLII. OBS. M. le marquis de Mondrainville, fort vigoureux, au-deſſous de l'âge de cinquante ans, hémorroïdaire d'ancienne date, depuis quelques temps, éprouvoit, ſans dérangement de ſanté, une ceſſation du flux hémorroïdal, qui juſques-là avoit été aſſez vague, non périodique & menſtruel. En 1768, il eut une grande & longue diſparate d'environ deux heures, qui l'étonna auſſi peu, qu'elle conſterna beaucoup ſes amis & ſa famille, qui de tout côté agiſſoient ſans lui & demandoient conſeil; Paris prononça pour les eaux de Bourbonne.

Cédant à l'intérêt public, à la tendreſſe de ſes proches, aux inſtances de ſes amis, de Caen en Normandie, il y vint en 1769, complaiſamment, ne ſçachant pourquoi, proteſtant qu'il ſe portoit mieux que jamais, qu'il lui avoit fallu obéir pour ne fâcher perſonne : il avoit cependant la voix moins forte que du paſſé, les jambes moins fermes, la viſiere de l'œil gauche légérement affec-

tée; dormant & mangeant bien au reſte, & plus ſatisfait & plus gai que jamais.

Entr'autres reſſources, comme il s'étoit agi d'une vieille gale, mal guérie pendant ſes campagnes, qu'il regardoit comme un rêve, quoiqu'elle eût porté ſur les poumons autrefois, on lui avoit propoſé un cautere ambulant, fait avec des mouches, qu'il ne voulut pas ſouffrir.

Il fit deux ſaiſons, chacune d'un mois, avec un moindre repos intermédiaire. La premiere, qui fit employer la boiſſon & les bains, ſe paſſa bien: la ſeconde ne lui reſſembla point; il y eut des accidens graves & effrayans pour les aſſiſtans, jamais pour le malade.

Si la triſte & ſoucieuſe prévoyance, l'envie de faire des remèdes décélent l'affection hypocondriaque, la ſécurité pleine & confiante qui les éloigne, qui en marque le beſoin, qui enleve le ſage aux précautions ſages, indique un ébranlement dans le genre nerveux, qui peut être auſſi fâcheux qu'un autre dans ſes révolutions. Cette diſpoſition, moins commune que la premiere, au milieu de la ſeconde ſaiſon, fit éprouver au malade quelques mouvemens convulſifs à l'œil affecté & à la face du même côté; il ne s'en apperçut point; la compagnie, ſeule témoin de ces mouvemens extraordinaires & irréguliers, l'en-

gagea à ſe retirer & le conduiſit chez lui.

Les eaux furent ſuſpendues, le cautère remis ſur le tapis. Dans ces entrefaites, un délire ſourd, fugitif, qu'on diſtinguoit à peine, quelques mouvemens involontaires, rares au bras gauche, furent ſuivis d'une apoplexie ſympathique, avec tout le cortége de l'apoplexie foudroyante.

Elle dura trente-ſix heures, au bout deſquelles le malade qui avoit été ſaigné du bras, du pied, ſans ſentir la plus petite douleur qu'auroient dû exciter des coups de lancette répétés, & profondément enfoncés, revint à lui auſſi promptement qu'il étoit tombé dans ſes accidens, ſans ſe ſouvenir de rien. Avant eux, les axes viſuels étoient devenus inégaux; ce qui ſe liſoit, étoit lu plus haut qu'à ſa place; la plume commençoit une ligne, pour la finir une ligne plus haut ou l'entre-mêler de mots placés au-deſſus d'elle, &c. Ce défaut reſta.

On avoit eu recours de bonne heure, par un expoſé fidèle & détaillé, au conſeil de Paris, qui inſiſta ſur l'application des mouches cantharides, & la continuation des eaux; ce qui fut exécuté.

M. de Mondrainville partit avec ſon cautère, l'inégalité de la vue; &, par ſa lettre du 29 Novembre 1770, il écrit: » Je ne puis trop me louer des eaux; j'ai » oublié l'équivoque de mes yeux : arrivé

» à Paris, les rayons visuels étoient réu-
» nis au même centre, & je n'y ai connu
» depuis aucune incertitude. J'ai gardé assez
» long-temps les mouches, & il y a plus
» de six mois que je ne m'en sers plus; je
» ne connois pas le plus petit mal de tête,
» & je me porte à merveille. Ce détail
» est aussi vrai que les sentimens avec les-
» quels &c. »

XLIII. Obs. La paralysie & le spasme des yeux ont leurs causes procatartiques : si elles sont assez violentes pour porter sur la totalité & la profondeur des globes, une paralysie incurable ou la goutte-sereine (*amaurosis*) en est la suite; si elles le sont moins, si elles n'irritent ou blessent que quelques parties intérieures ou adjacentes des globes, si l'irritation ou la lésion sont imparfaites, si l'atonie ne prend point la place de la secousse & du spasme, les accidens consécutifs peuvent finir heureusement : les coups de soleil en fournissent des exemples.

M. de Vassimont, président à la Chambre des Comptes de Bar-le-Duc, resta exposé à un soleil fort, la veille de la Pentecôte : le lendemain, au réveil, se portant bien, il vit double; & la paupiere supérieure étoit bandée sur le globe, sans que son releveur pût le dégager; l'œil étoit fermé à moitié.

Il vint à Bourbonne en 1765, un mois après, où il resta trois semaines pour boire & doucher. La douche ordinaire étoit reçue vingt minutes sur la nuque, & ensuite on la servoit sept minutes, à la grosseur d'un tuyau de plume, à jet continu sur la paupiere; on y joignoit la baignoire de l'œil. Il y reçut quelque soulagement.

A deux lieues de Bourbonne, à son arrivée de nuit à l'abbaye de Morimont, entrant dans une salle, il y vit les lumieres & autres objets à l'ordinaire, sans mêlange & sans duplicité.

Il n'a eu depuis aucune douleur, aucun ressentiment, aucune incommodité à l'œil, & continue à jouir de sa bonne santé; ce sont ses propres expressions.

XLIV. OBS. M. de Saint-Marc, secrétaire du Roi, munitionnaire général des vivres méridionaux, usa des eaux de Bourbonne avec succès, en 1766, pour contorsion spasmodique de la bouche; il ne s'en est point ressenti depuis, malgré un travail immense & journalier : il est en Corse actuellement pour les affaires du Roi. On lui avoit appliqué à Paris des mouches cantharides.

Obstructions & autres Maladies chroniques.

XLV. OBS. M. Pomme, après avoir

blâmé, je ne ſçais où, Baglivi, & l'avoir approuvé, ſe place entre Sydenham & Boerhaave, pour donner raiſon à l'un ou à l'autre (*a*). Boerhaave, dit-il, n'a jamais voulu reconnoître d'autre cauſe de la jauniſſe périodique, que l'épaiſſiſſement de la bile; Sydenham croyoit que les couloirs du foie ſe bouchoient plus d'une fois ſans vice de la bile, & ſimplement par le rétréciſſement de leur calibre.

M. Pomme, étonné qu'on laiſſe la queſtion indéciſe, la réſout en faveur de Sydenham, & fournit preuve de la ſolidité de ſon ſyſtême, (un ſyſtême! à ce grand homme qui abhorroit l'eſprit ſyſtématique, & qui lui a, en quelque ſorte, porté le dernier coup!) par une guériſon dûe aux délayans, à l'excluſion des ſtimulans.

Sans entrer dans aucune diſcuſſion ſur cette guériſon que je revendiquerois, que les eaux minérales auroient opérée, madame la comteſſe de B.... qui vint à nos eaux, en 1765, pour une jauniſſe périodique, après avoir employé les délayans, même les eaux de Vals, les bains domeſtiques, pendant très-long-temps ſans aucun ſoulagement, fut guérie par l'uſage des ſtimulans, ſuivi de celui de nos eaux en

---

(*a*) Page 393 de ſon Traité, quatrieme édition, Tome II.

boiſſon, où elle reſta un mois, par les conſeils de M. Athalin, profeſſeur en médecine en l'univerſité de Beſançon, & de M. Bouvenot. Toutes les fois que cette jauniſſe ſurannée ſe montroit, elle amenoit les douleurs les plus vives, laiſſoit tout le corps roué & fatigué : elle étoit auſſi réguliérement périodique qu'une fiévre intermittente; ſe paſſoit, comme elle, pour un tems, &, comme elle, revenoit pour un autre tems : les régles ne couloient point.

XLVI. OBS. M. de V.... avoit eſſuyé plus d'une colique hépatique, & quelquefois le véritable ictère, des embarras au foie. M. Sallin, ſon médecin, oppoſa à ſes accidens tout ce qui eſt de l'art; hépatiques, amers, délayans; ils ne cédoient pas entiérement : il accuſa la véſicule du fiel, crut qu'elle contenoit de la bile épaiſſie, concrète & même calculeuſe; il l'envoya aux eaux en 1767.

Il arriva dans le maraſme, avec l'ictère noir, menacé de la derniere cataſtrophe. Il buvoit les eaux depuis une livre juſqu'à quatre par matinée : au quinzieme jour de boiſſon, le malade eut de la tenſion à l'hypocondre droit, & à une grande partie de l'épigaſtre; des flatuoſités, des nauſées, le vomiſſement, des anxiétés, le reſſerrement de la poitrine, des douleurs & des exa-

cerbations plus cruelles que jamais. Il étoit trop foible pour ſoutenir le bain: on appliqua un cataplaſme de boues minérales ſur la région du foie. (Dans ce cas, il tient lieu d'émolliens & de bain partiel.) Dans le jour, des déjections bilieuſes, gluantes, abondantes, plus fréquentes, tantôt vertes, tantôt jaunes, dégagerent ſucceſſivement la région du foie; & une pierre biliaire très-dure, du volume d'une groſſe aveline, qui avoit forcé l'ouverture étroite du conduit cholédoque dans le tube inteſtinal, s'y trouva confondue avec des pelotons de bile poiſſeuſe ou coagulée.

Le lendemain, le malade ſe trouva mieux que lorſqu'il étoit arrivé; il continua ſa boiſſon encore quinze jours, & recouvra ſa ſanté, qui vraiſemblablement auroit été conſtante, ſi un régime auſſi inconſidéré qu'indiſcret n'eût depuis peu aiguiſé le ciſeau d'Atropos.

On peut voir ſur les pierres biliaires, cauſe commune des coliques hépatiques qu'elles produiſent preſqu'inévitablement, qui ſe ſont rencontrées juſqu'à trois cents où d'ordinaire la veſſie urinaire n'en contient qu'une, amenée plus ſouvent que née dans ſa capacité, les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, F. Hoffman, M. Lieutaud qui, énumération faite des remèdes, finit par avertir que les eaux minérales,

tant froides que thermales, doivent être préférées à tous ces remèdes (*a*).

XLVII. OBS. Le nommé Joseph, de Vaudrey en Franche-Comté, âgé de vingt-cinq ans, portoit depuis plusieurs années une obstruction aux deux lobes du foie, si considérable, que leur volume occupoit l'hypocondre droit, la région épigastrique, l'hypocondre gauche, dépassoit de plus de quatre pouces les fausses côtes, & recouvroit tout l'estomac. Le cartilage xiphoïde recourbé en dehors, le ventre très-élevé & tendu, représentoit celui d'une femme grosse de neuf mois; le degré d'engorgement étoit si grand, que les parties obstruées offroient sous les doigts, en les palpant, une résistance semblable à une pierre ou tous autres corps durs.

La peau plombée, le blanc des yeux couleur de suie, la bouche pâteuse, amere, ainsi que la salive, la respiration lourde & difficile, les anxiétés, les nausées, les lassitudes, le pouls petit & concentré, une soif vague, une constipation opiniâtre, le sommeil inquiet & agité, le dégoût, l'air sombre & mélancolique, sembloient bientôt annoncer la destruction du malade.

Allarmé avec juste raison sur son sort,

(*a*) Précis de Médecine pratique, page 594, Tome I, troisieme édition.

& attaché à la vie, malgré sa situation pénible & misérable, il consultoit par-tout, partout demandoit du secours, & fit une multitude de remèdes sans succès. Des personnes charitables l'adresserent à feu M. Normand, médecin à Dole, qui, après un examen sérieux, lui conseilla les eaux de Bourbonne. Quelques secours que la charité lui procura, le mirent en état de faire ce voyage; il s'y rendit au mois de Mai 1758.

Le lendemain de son arrivée, je le mis à l'usage des eaux en boisson, qu'il commença par deux gobelets de sept onces chacun, bus à trois-quarts d'heure d'intervalle, & augmentés de deux en deux jours, avec les mêmes précautions, jusqu'au nombre de huit.

Au bout de vingt jours, je mis un jour intermédiaire entre chacun de ceux de boisson, & les lui fis encore continuer ainsi vingt autres jours, pendant lesquels je lui fis prendre quelques minoratifs qui ne produisirent que très-peu d'effets; mais les urines fournissoient abondamment.

Pendant son mois de repos, pour recommencer ensuite une autre saison, il fut attaqué de la rougeole qui étoit épidémique à Bourbonne. Son invasion s'annonça par des symptômes qui me firent appréhender pour lui une fiévre ardente. Un délire sourd accompagné de disparates, une

respiration très-pénible, un mal de gorge suffocant, m'embarrassoient sur l'application de la saignée, à cause de son état. Cependant je cédai aux accidens les plus pressans, & lui en fis deux, malgré les bonnes femmes qui me dirent que j'allois le tuer, qu'il valoit mieux lui donner du vin; (opinion que l'on a encore bien de la peine à vaincre parmi le vulgaire:) elles apporterent du calme. Une simple tisane légérement nîtrée, & quelques lavemens émolliens, firent tranquillement parcourir à la maladie tous ses périodes, & le mirent en convalescence.

Bien rétabli, je lui fis faire une seconde saison, en tout semblable à la premiere, après laquelle il partit un peu soulagé. Pendant l'hiver, il éprouva encore du mieux, & fit quelques petits ouvrages : l'année suivante, il vint répéter ses mêmes exercices, qui lui réussirent très-bien. Depuis ce tems, quoiqu'il lui reste encore un léger embarras au grand lobe, il s'est livré à tous les ouvrages les plus pénibles, qu'il a très-bien soutenus.

XLVIII. OBS. Le nommé Antoine Grillot, du même village, âgé de vingt-quatre ans, à-peu-près dans le même cas que Joseph, après avoir usé des eaux de Bourbonne, comme lui, pendant les années 1760, 1761 & 1768, a été guéri.

XLIX. Obs. Mad. G.... de Dijon, âgée de vingt-cinq ans, reſſentoit depuis quelques années une douleur ſourde, profonde, dans la région iliaque gauche, qui s'étendoit à l'aine & à la partie ſupérieure & antérieure de la cuiſſe du même côté, avec difficulté de ſe mettre à genoux & de ſe tenir bien droite. Inſenſiblement, elle augmenta & devint plus gênante : il falloit, pour qu'elle ſouffrît moins, qu'elle deſſerrât ſes jupons, & s'aſsît de maniere que les cuiſſes fléchies fiſſent angle aigu avec le tronc.

Cette douleur, que dans ſon principe l'on regardoit ou comme un épanchement laiteux dans la duplicature du ligament large, ou comme une ſciatique naiſſante, fit employer les remèdes connus & uſités en pareil cas, mais ſans ſuccès. Leur inutilité engagea à examiner & palper les choſes avec toute l'attention poſſible. On reconnut alors que la maladie étoit une obſtruction de l'ovaire, pour laquelle on tenta encore en vain les apéritifs & les fondans intérieurement & extérieurement. Le progrès de la maladie, ſous l'uſage même de ces remèdes, détermina ſon conſeil à l'envoyer aux eaux de Bourbonne, en 1763. L'ovaire étoit alors gros comme une demi-bouteille.

Mad. G.... les employa cette année en boiſſon, bains, & application de boues.

Elle eſt venue encore les répéter de la même maniere deux autres années, après leſquelles elle s'eſt trouvée guérie.

L. OBS. Mad. Borel, de Neuchâtel en Suiſſe, vint aux eaux en 1763, menacée d'une phthiſie ſymptomatique; une toux opiniâtre, qui excédoit les bornes d'un rhume ordinaire, qui avoit ſes quintes vives & journalieres, alloit toujours en augmentant; les jambes diminuoient toujours de plus en plus, & le reſte du corps à proportion: elle étoit pâle, jaune, avoit perdu ſes couleurs naturellement rouges, animées par le feu de la jeuneſſe; ſes crachats changeoient de goût, devenoient un peu amers, il s'y mêloit quelque teinte de ſang; une fiévre lente, qui avoit des exacerbations nocturnes qui troubloient le ſommeil, étoit de la partie, avec douleur dans la poitrine, & un appétit vague; les ongles devenoient crochus; les cheveux tomboient.

A cet état, étoit jointe une obſtruction au foie, bien plus ancienne que lui de près de deux ans; les règles ne couloient plus.

M. de Sault (*a*) dit que, dans la phthiſie, il a conſtamment trouvé des embarras très-conſidérables dans le foie; qu'il eſt ſurpris de ce que les auteurs n'en aient point fait mention; que cette attention eſt impor-

(*a*) Pag. 338, Tome I.

ante, rélativement aux vues curatives qu'il prétend, comme quelques autres, remplir par les apéritifs. On avoit encore affaire à une petite gale féche, (*fcabies canina*,) qui, par des boutons infiniment menus & multipliés, le vifage excepté, couvroient tout le corps : elle rendoit quelque fanie, qui fe changeoit en croûte aride, jufqu'à ce qu'on l'écorchât en la grattant, & ne donnoit prefque point de relâche.

Cette gale, à laquelle on avoit déja mal-à-propos oppofé des topiques gras & fufpects, fixoit toute l'attention & les inquiétudes de la malade : elle négligeoit tout le refte; elle feule l'occupoit, en exigeant qu'on s'en occupât auffi uniquement. On lui refufoit toute efpece de topiques : (la gale, qui doit être traitée en fous-ordre, attaquée de front, fit plus d'un pulmonique :) ce refus lui parut d'autant plus révoltant, qu'il fut agité fi on lui permettroit de baigner. Nous nous méfions autant des bains, que nous avons de confiance à la boiffon, dans la fiévre ; & il paroît qu'à Plombieres on penfe de même. M. le Maire (*a*), qui regarde ces eaux comme anti-quartes, ne veut pas même que les fébricitans s'expofent à la vapeur de ces eaux, dans lefquel-

(*a*) Dom Calmet, Traité hiftorique des Eaux de Plombieres, page 307.

les ils doivent bien ſe donner de garde d'entrer.

La poitrine redoubloit la méfiance. On eſſaya des bains tempérés : ils ne nuiſirent point ; ils ſoulageoient le prurit, qui s'oublioit ſous l'eau, & reſtoit, après le bain, comme ſuſpendu : ils furent continués ſans contredit, & furent la conſolation de la malade, qui baignoit le corps entier tous les jours, ou de deux l'un, pendant une heure ; & prenoit, ſans jamais y manquer, avant de ſe coucher, un demi-bain de demi-heure. La boiſſon fut placée, pendant deux mois, depuis une livre d'eau juſqu'à deux ; ſi elle ne purgeoit pas, quelquefois on la rendoit purgative, ou l'on purgeoit ; ſouvent on donnoit des pillules aloétiques, martiales, ſulfurées, mercurielles, antimoniales, des extraits amers.

Elle quitta les eaux peu avancée : la gale, la fiévre n'étoient que diminuées ; l'obſtruction reſta la même ; les régles ne reparurent point ; la poitrine étoit moins ſouffrante.

Elle revint l'année ſuivante, moins maigre, moins galeuſe, n'ayant plus de fiévre, ne ſentant plus ſa poitrine, avec une diminution ſenſible de l'obſtruction, & réglée.

On ne fit, pendant plus de ſix ſemaines, que répéter les pratiques & les exercices de

l'année précédente; les progrès furent lents encore; & il fallut en espérer d'ultérieurs, du tems & de la patience, non en vain.

Le 25 Décembre 1770, M. Borel écrit: » Madame se porte des mieux depuis son » retour; j'ai obligation aux eaux de m'avoir » rendu mon épouse plus jeune, plus gaie, » ne cherchant que les occasions de sauter, » danser; au bout de dix-huit mois, elle m'a » fait cadeau d'un garçon vigoureux: nous » sommes d'autres personnes, &c. »

LI. OBS. Chrystophe Picard, âgé de quarante-cinq ans, d'un tempérament robuste, fermier sur la souveraineté d'Aigremont, près Serqueux, au 15 Juillet 1762, portoit depuis un mois une fiévre intermittente, dont le type n'avoit rien de régulier; sa premiere apparition fut en double-tierce, ensuite quotidienne & simple alternativement.

Les accès étoient violens, de dix-huit heures, précédés d'un frisson d'une heure & demie. Sa répugnance invincible pour la répétition de la saignée, qu'il assuroit précisément l'avoir réduit dans son état pitoyable, fit qu'à une premiere visite il fut seulement purgé, & émétisé suffisamment dans le tems de la rémission.

De-là il passa au quinquina combiné avec le nître purifié, & rendu purgatif avec le diagrede; il en prenoit de trois jours l'un;

&,

&, après neuf jours d'uſage, la fiévre devint tierce-ſimple ; les accès ne duroient plus que huit à neuf heures.

Le malade ne voulut plus de quinquina ; il prit des aposèmes amers, préparés avec les ſommités de petite centaurée & de chamédris, pendant huit jours : on n'obtint rien ; au contraire, les accès ſembloient ſe rapprocher & devenir plus longs.

Il fut remis au quinquina aſſocié avec le ſel ammoniac, le ſel d'abſinthe, le nître & la poudre de cloportes, incorporés avec le ſirop capillaire & le miel ; il avoit pourlors des obſtructions au foie & à la rate d'un volume énorme : on ne pouvoit les ſentir pendant les accès, parce que le bas-ventre ſe tendoit comme un ballon, & ſe météoriſoit. Dans le tems de la rémiſſion, en palpant la région du foie, on le trouvoit tuméfié, ce qui ne ſe préſente jamais s'il eſt ſain : ſon épaiſſeur, qui devient de plus en plus mince, & comme tranchante vers le côté gauche & en devant, ſe diſtinguoit ſenſiblement par ſon tranchant même.

Après ce dernier opiat employé neuf jours, la fiévre devint quarte & tierce alternativement ; on étoit dans le mois de Septembre.

M. Groſlevin, mon confrere, qui voyoit le malade, crut n'avoir plus rien à ajouter à ce traitement que les eaux voiſines, qu'il

fçavoit être employées avec fuccès dans les fiévres-quartes.

Le marafme, l'infomnie, l'œdème des pieds & des jambes, la face hippocratique, le dégoût abfolu, tout marquoit l'état défefpéré du malade, qui ne pouvoit plus quitter le lit, tant il étoit accablé & exténué.

Il but les eaux à deux prifes par matinée, chacune de huit à dix onces : heureufement la fiévre ne furvenoit que l'après-midi ; la boiffon ne fut point interrompue ; elle rendit les deux premiers accès plus violens.

Après douze jours de boiffon, la fiévre diminua; elle fut augmentée jufqu'à deux livres, & pouffée jufqu'au dix-neuvieme jour; deux accès manquerent : on fit repofer le malade.

Il fut purgé trois fois minorativement pendant fa boiffon; il n'eut plus de fiévre jufqu'au 25 Novembre, jour que fes amis avoient choifi pour l'aller féliciter fur fa convalefcence. Par reconnoiffance, il leur donna à déjeûner à huit heures du matin, & voulut leur faire face à table. A quatre heures du foir, il fut faifi d'un grand accès de fiévre, qui fe prolongea jufqu'au lendemain midi. Il fut purgé le furlendemain, & prit des eaux pendant huit jours, à deux livres par matinée : la fiévre difparut pour toujours.

Il paſſa l'hiver aſſez bien; &, dès le retour du printems, ſes obſtructions n'étant pas encore fondues, il répéta l'uſage des eaux pendant douze jours, quinze jours au mois de Mai, autant en Septembre: ſes obſtructions ſe diſſiperent entiérement; & depuis il a joui d'une bonne ſanté, travaille aux ouvrages les plus pénibles de la campagne.

LII. OBS. Le fils aîné de M. Aubert, ſubdélégué à Bourbonne, âgé de quinze ans, eut, dans le courant de l'été 1763, une fiévre intermittente qui ſe montra d'abord en tierce; les accès étoient précédés d'un friſſon de trois quarts d'heure ou d'une heure, duroient depuis dix, douze, juſqu'à quinze heures, & ſe terminoient par une ſueur peu abondante; ils revenoient aſſez réguliérement l'après-midi: au troiſieme, je lui fis une ſaignée dans le fort de la chaleur, & lui plaçai, pendant la rémiſſion, un émétique; je lui ordonnai de garder un bon régime & de boire abondamment.

Cette premiere évacuation fut ſuivie d'un minoratif & de quelques priſes de quinquina nîtrées, & rendues purgatives par l'addition de ſix grains de diagrède, toujours placées dans les tems de rémiſſions. Les paroxiſmes diminuerent; les ſueurs devinrent plus abondantes, & la fiévre ceſſa; mais la mauvaiſe diſpoſition des organes, de la digeſtion & des parties voiſines, la fit

bientôt reparoître; elle devint erratique. Les accès ſe montroient, tantôt en tierce, tantôt en double-tierce, d'autres fois en quarte ou double-quarte ; ils ceſſoient pour un tems, revenoient pour un autre, & toujours avec les mêmes variations.

Ce nouveau caractere me fit abandonner la méthode du premier traitement, & porter mes vues du côté des viſceres du bas-ventre; en les palpant, je trouvai le grand & le petit lobe du foie durs, obſtrués : en conſéquence, je lui preſcrivis nos eaux en boiſſon. Leur uſage modéré & proportionné à ſon âge pendant quarante jours, à différens intervalles, a fondu l'obſtruction & détruit ſans retour la fiévre.

LIII. Obs. M. Aubert, frere cadet de celui-ci, pour une fiévre lente, accompagnée d'une toux aigre & quinteuſe, s'eſt très-bien trouvé de l'uſage des eaux en boiſſon, coupée avec moitié & un tiers de lait.

LIV. Obs. Dom Guai, religieux Bénédictin au prieuré de Bourbonne, fut attaqué, en 1740, d'une fiévre-quarte opiniâtre qui éluda pendant long-tems l'action des délayans, évacuans, fébrifuges, apéritifs, & qui ne céda que pour quelques tems à de très-fortes doſes de quinquina combiné avec les martiaux, les cloportes, & différens ſels, tant neutres qu'alkalis fixes.

Au moyen de ces remèdes, les intermiſ-

ſions étoient d'un mois tout au plus, après lequel la fiévre renaiſſoit comme auparavant.

Ces alternatives ont ſubſiſté pendant pluſieurs années, & ſe ſont enfin bornées à un ſeul retour, qui avoit lieu tous les ans dans le courant d'Août ou Septembre, (premiere époque de l'invaſion de la maladie,) & duroit tantôt plus, tantôt moins. Il s'annonçoit toujours par un accablement, proſtration de force, du dégoût, un air triſte, ſombre, mélancolique, & de légeres horripilations. Ces récidives conſtantes & régulieres me firent ſoupçonner quelques engorgemens dans les viſceres du bas-ventre, qui en entretenoient le levain, & me déterminerent à lui conſeiller, en 1764, la boiſſon de nos eaux.

Un uſage de trois quinzaines qu'il en fit, pendant leſquelles elles étoient ſervies depuis une livre juſqu'à trois par jour, avec quelques minoratifs, un repos intermédiaire & aſſez long entre chacune d'elle, l'ont entiérement délivré de ces retours inquiétans. Un accès de ſciatique violent qu'il a reſſentit l'année derniere, a également cédé à dix jours de boiſſon; il jouit préſentement de la meilleure ſanté.

LV. OBS. L'automne dernier, le fils du nommé Pierre Gevrai le jeune, de Bourbonne, âgé de ſix ans, fut attaqué d'une

fiévre-tierce bien caractérisée. Elle s'annonçoit par un frisson d'une demi-heure, trois quarts-d'heure; ensuite la peau devenoit séche, brûlante, le visage rouge, la soif ardente; duroit neuf à dix heures, & se terminoit par une moiteur. Je la combattis par une diète humectante, délayante, une eau émétisée, des anthelmintiques mercuriaux rendus purgatifs, des absorbans, & quatre prises de douze grains chacune de la poudre fébrifuge d'Helvétius. Ni le régime, ni ces remèdes ne produisirent rien; tout devint inutile.

Les forces & l'appétit se perdirent; il n'avoit plus sa gaieté & sa vivacité ordinaires, le visage devint pâle & bouffi, le ventre dur & tendu, les extrémités supérieures & inférieures grêles; une toux âcre & continuelle se mit de la partie, & ne lui laissoit pas un moment de relâche.

Je crus ne pouvoir mieux faire que de lui conseiller les eaux de Bourbonne; d'abord il les prit coupées avec un tiers de lait, ensuite pures. Vingt jours de leur usage, selon cette méthode, lui ont rendu ses forces, son appétit, & enlevé sa toux & sa fiévre.

LVI. Obs. Le sieur Valferdin, marchand chamoiseur à Bourbonne, à l'âge de trente-cinq ans, se trouvoit, en 1750, pesant, mou, décoloré, *virore quodam albicans*, tendant à la bouffissure, ne se soutenant point avec

vigueur ſur ſes jambes ; les digeſtions étoient lentes, l'appétit équivoque, la reſpiration difficile, en montant ou marchant plus fort qu'à l'ordinaire ; il étoit tantôt conſtipé, tantôt dévoyé, urinoit abondamment ou peu ; les urines étoient alors comme de la groſſe bière rouge, ſédimenteuſes & briquetées ; toujours triſte & mélancolique, il ne travailloit qu'avec peine & ſans goût, touchant au plus haut degré de cachexie, & à cet état qu'Hippocrate paroît déſigner ſous le nom de *grandes rates ;* la bile ſe répandoit par intervalle ſur toute l'habitude du corps ; la bouche, l'haleine étoient d'une mauvaiſe odeur ; les gencives étoient tendres, blafardes, &, pour peu qu'il y touchât avec le doigt, ou qu'il mâchât fort, ſaigneuſes ; il ſaignoit du nez de tems en tems ; la peau avoit des taches noires, contenoit dans ſon épaiſſeur, ou recouvroit de petites tumeurs inégales, quoique rares, ainſi que les taches ; le ſommeil étoit inquiet, fatiguant, accompagné de rêves lugubres, plus profond & moins long que dans l'ordre naturel.

En automne, une fiévre-quarte ſe mêla de la partie ; ſes accès étoient de douze à quinze heures : une toux aigre & convulſive, qui commençoit & finiſſoit avec eux, étoit plus à charge que la fiévre ; elle donnoit des maux de tête affreux, & exprimoit

du ſang des poumons, qui teignoit les crachats peu copieux, difficiles à obtenir.

Cette conjončture remuoit l'ignorance & la jalouſie : il y avoit peu que l'uſage des eaux étoit admis contre la fiévre quarte à l'hôpital militaire ; le médecin les ordonna au malade & les lui fit boire : tous étoient attentiſs à l'événement ; les vœux funèbres & ſalubres s'entre-croiſoient : il ſe déclara en faveur de ceux-ci. Cet aſſaſſinat du malade, publioit-on, qui devoit préparer un trophée ſans égal pour la Naïade de céans, fut nul : *Nubes & inania*.

La cure fut lente & épineuſe : tous les accidens augmenterent, comme c'eſt l'ordinaire ; les accès devinrent plus longs & plus violens ; la toux étoit plus convulſive, plus accablante, plus fréquente, les crachats plus ſanguinolens ; la bouffiſſure, en faiſant des progrès, menaçoit de leucophlegmatie ; il y avoit plus de ſix ſemaines que le malade buvoit les eaux, ſelon les meſures qu'exigeoient ſes forces, & les circonſtances fort variables de la maladie.

Avec un mauvais régime très-ſouvent blâmé en vain, (il mangeoit, au milieu de ſes accès des omelettes, & ſe régaloit de vin nouveau,) la ſuſpenſion des eaux, quelques doſes de quinquina, accordées plus à l'impatience du malade, & à l'inquiétude des aſſiſtans que l'on entretenoit aiſément

& avec ſoin, qu'à la néceſſité d'en donner, en deux mois, une fiévre-quarte qui auroit pu durer plus d'un an, finir par l'hydropiſie, fut terminée ſans récidive, avec la cachexie dont elle étoit le ſymptôme le plus preſſant & le plus effrayant, au milieu de l'hiver, qui fut des plus rudes, & ne ſe fit pas même reſſentir.

On commença à l'hôpital, en 1745, à combattre les fiévres-quartes réfractaires par les eaux; la confiance en elles étoient chancelante, & les cas qui ſe préſentoient étoient rares: le haſard les faiſoit naître; on n'y envoyoit perſonne: les eaux, loin de paſſer pour fébrifuges, étoient proſcrites, & la fiévre, de quelque nature qu'elle fût, étoit l'étiquette de proſcription la plus ſûre pour tout malade.

Une fiévre mal éteinte, qui renaiſſoit au milieu de l'uſage des eaux, fourniſſoit quelquefois à l'obſervateur au guet l'occaſion rapide d'une guériſon conſtante; il marcha d'un pas plus aſſuré; & les fébricitans arrivoient exprès à l'hôpital, pour y trouver un remède que l'inutilité ou l'infidélité des autres leur rendoit cher.

Depuis 1750, des obſervations ſolides & irréfragables ont engagé les médecins & les chirurgiens des hôpitaux militaires des différens corps, à envoyer tous les ans

ces malades aux eaux : elles se sont multipliées, & ont acquis ce caractere de vérité que donne en médecine l'expérience répétée. En 1770 seulement, on en a compté cinquante : les régimens de Foix & de la Reine, infanterie sur-tout, ont fourni à l'hôpital vingt-sept malades qui, pour la plûpart, y sont arrivés moribonds, & en sont sortis guéris de fiévres d'un an, dix-huit mois, deux ans ou plus.

Il m'auroit été facile de rapporter ces guérisons cathégoriquement, mon ami ne m'auroit pas refusé là-dessus les notices nécessaires; j'ai craint d'être trop long sur cette matiere qui ne tariroit point, les répétitions, la monotonie des tableaux, qui d'ailleurs, s'il y en a qui soient, comme je n'en doute pas, susceptibles de nuances assez distinctives pour que, mis l'un à côté de l'autre, ils ne produisent pas en tout le même point de vue ; ce doit être l'ouvrage de MM. les officiers de santé, qui sçauront les apprécier & leur donner les jours convenables.

Cependant ces MM. ne peuvent avoir d'exemples tels que celui du petit Gevrey, & ce dernier. Si M. Bouvard est le premier qui, pour la colique du Poitou minérale que nous ne connoissions point, a conseillé nos eaux avec succès à M. le vicomte de la

Rochefoucauld, il l'eſt auſſi pour les avoir conſeillées à un fébricitant qui n'avoit pas cinq ans, avec le même ſuccès.

LVII. OBS. Le gros bon ſens que demande M. Preſſavin à M. Pomme (*a*) apprend que les enfans ſont délicats, plus ſujets aux convulſions que les adultes; qu'il ne faut pas être un Hecquet, un Gauthier Harris pour le ſçavoir, ni fort prévoyant pour croire que les diſpoſitions de l'enfance puiſſent s'étendre au-delà du berceau & durer toute la vie, ſe renouveller au moins dans l'âge adulte, non-ſeulement chez des femmes que l'idiocraſe rapproche beaucoup du tempérament radical & primitif, mais auſſi chez quelques hommes: l'abus des ſix choſes non naturelles ſeul peut ramener ces diſpoſitions ſupprimées, pour partie, par la force & la crue de la fibre, le genre de vie: *Natura recurrit.*

Le petit malade, M. de Chézeau, avoit eu la fiévre-quarte pendant l'hiver: une obſtruction monſtrueuſe qui rempliſſoit exactement la moitié du ventre, qui s'étendoit depuis le cartilage xiphoïde juſqu'au pubis, en ſuivant au juſte la direction de la ligne blanche, effraya les parens, il fut envoyé à Bourbonne en 1761.

(*a*) Journal de Médecine, mois de Septembre 1770, page 246.

Quatre jours après ſon arrivée, je le mis à la boiſſon des eaux; il les but depuis huit onces juſqu'à une livre, une livre & demie; on les ſervoit par petits gobelets de quatre onces chacun, & à vingt minutes d'intervalle; il les continua dix-huit jours de ſuite, pendant leſquels il fut purgé deux fois; le reſte du mois fut employé à les boire de deux jours l'un, après lequel il fut encore purgé & ſe repoſa.

Pendant la premiere quinzaine de boiſſon, la fiévre augmenta, les accès devinrent plus longs, plus effrayans; &, quoique j'euſſe prévenu de leur retour & de leur augmentation, ils donnerent de l'inquiétude & aux parens & aux perſonnes qui en avoient ſoin. Pendant ſon repos, ils diminuerent beaucoup, & enfin diſparurent après la ſeconde ſaiſon, où tous les exercices de la premiere furent répétés.

Point de ſubterfuge, M. Pomme. Si je vous eſtimois bien perſuadé de votre racorniſſement des nerfs dans les vapeurs, très-réel & très-important à votre avis, & que cet enfant eût été le vôtre; que, malgré vous, on lui eût fait prendre des eaux thermales, ſur-tout de Bourbonne, on vous auroit arraché les entrailles, vous auriez cru tout perdu. Vous voyez cependant qu'il n'en eſt rien; & je veux bien encore, pour vous éviter la peine d'écrire, & vous épar-

gner les ſoins de vous procurer des moyens, bons ou non, de mordre les Obſervations de mon Mémoire qui ſont pour vous d'airain, *indormis, inhians*, vous dire qu'il eſt ſous vos yeux, & que, ſi vous voulez vous donner la peine d'aller chez M. de Provencheres, maître de la chambre aux deniers du roi, vous y verrez un aimable adoleſcent que les eaux n'ont ni deſſéché ni racorni.

Les ſels médicinaux, tant fixes que volatils, les fixes ſur-tout, ſont anti-quartes; pluſieurs ont penſé comme le docteur Scaop, ſi je ne me trompe, dans les Eſſais d'Edimbourg, que les ſels avec les différentes ſubſtances auxquelles ils ſont unis, tirés des eaux par évaporation, pris intérieurement, produiſoient les mêmes effets que ces eaux même. M. le Maire, qui a pratiqué ſi long-tems à Plombieres, ne favoriſe point cette opinion (*a*); ce qui n'eſt pas étonnant: ces eaux ont ſi peu de ſel, qu'il ſeroit difficile ou impoſſible de faire avec elles des épreuves très-ſouvent répétées & conſéquentes; on ſeroit mieux fondé à croire que le ſel marin, par exemple, conſerveroit la vertu de l'eau de mer, ce qui n'eſt pas (*b*). Si l'inſolation le dénature, l'évaporation, faite

(*a*) Traité hiſtorique des Eaux de Plombieres, par dom Calmet, page 146.

(*b*) Voyez *Diſſertatio de uſu aquæ marinæ Ricardi Ruſſel*, page 193.

même au bain-marie & dans des capſules de verre, laiſſe notre ſel encore plus dégénéré, ſans compter la perte du véhicule propre, fabricateur, nourricier, que rien ne peut ſuppléer.

L'inſolation & le feu, quoique l'un plus que l'autre, alterent les ſels naturels, qui par-là different beaucoup des ſels factices.

Sans conſulter les Annales chymiques, je vois dans le Teſtament politique du cardinal de Richelieu : « Que les pays du Nord ſont » privés de la chaleur néceſſaire pour faire » le ſel; & ceux ſitués au-delà du quarante-» deuxieme degré de latitude, comme eſt » l'Eſpagne, font un ſel trop corroſif, » qui mange & détruit les chairs au lieu de » les conſerver : la France ſeule ſe trouve » dans un climat tempéré propre à faire le » ſel : auſſi eſt-ce une des grandes richeſſes » de ce royaume, & ce que j'ai connu de » ſurintendans, les plus intelligens égalent le » produit de l'impôt du ſel levé ſur les ſali-» nes, à celui que les Indes rapportent au » roi d'Eſpagne. »

Il paroît néanmoins que la vertu des eaux eſt proportionnée au principe ſalin, qui, Balaruc excepté, eſt dominant dans nos eaux plus que dans aucune du royaume; étant bienfaiſantes, non incendiaires, elles ſeront plus qu'elles anti-quartes, anti-ſpaſmodiques.

Le quinquina, au moins auſſi vanté aujourd'hui comme tonique, anti-ſeptique, anti-ſpaſmodique, anti-hyſtérique, ſtomachique, que comme fébrifuge, commença ſa réputation par les fiévres-quartes : *Primò cœpit inclareſcere.* Elle éclipſa d'abord celle dont jouiſſoient déja les eaux de Bourbonne ; ſes prodiges n'éblouiſſoient pas tous les médecins : on cherchoit & on cherche encore des anti-quartes : ils étoient trouvés, mais négligés ; depuis, quelques modernes ont propoſés les eaux chaudes, froides, &c. M. Lieutaud (*a*) dit : « Les eaux de Bour» bonne ſont miſes au nombre des meilleurs » médicamens dépuratifs, apéritifs & inci» ſifs ; elles redonnent de la force aux eſ» tomacs affoiblis, rendent le ventre libre, » favoriſent la ſortie des urines & des » ſueurs ; enfin elles diſſipent les fiévres les » plus opiniâtres, &c. » Il finit par dire » qu'elles ſont encore très-efficaces pour dé» terger & cicatriſer les ulceres que l'on a » plus de peine à amener à ce point. »

LVIII. OBS. Pendant tout le tems que j'ai été chirurgien à l'hôpital, les ulceres de cauſes externes, même fiſtuleux, étoient abandonnés ſeulement aux eaux topiques ; les emplâtres, onguens, baumes, n'étoient

---

(*a*) Précis de Matiere médicale, page 105, premiere édition.

qu'acceſſoires, propres à les défendre du frai des corps durs ; la ſuppuration devenoit louable, plus abondante ; les bords, en diminuant d'épaiſſeur & de réſiſtance, ſe rapprochoient ; les chairs reprenoient une couleur vive & vermeille, elles bourgeonnoient à vue d'œil ; & ordinairement la cicatrice, ſous l'emplâtre juſqu'alors plus défenſif qu'épulotique que le ſoldat portoit encore quelque tems pour protéger l'épiderme renaiſſant de tendres bourgeons peu conſolidés, ſe formoit ou étoit formée, après avoir été déſirée des années entieres. Les ulceres de cauſes internes exigent plus de précautions ; la boiſſon, des remèdes ſous forme ſéche, appropriés.

M. de M.... lieutenant général des armées du roi, vint aux eaux, en 1764, pour pluſieurs ulceres aux jambes, plus inquiétans par leur nombre que par leur étendue: ils étoient la ſuite d'éryſipèles phlegmoneux, qui, l'hiver précédent, avoient cauſé les plus grandes allarmes, & que l'on craignoit de voir ſe renouveler, & avoir la fin la plus fâcheuſe les hivers ſuivans ou plutôt.

Depuis long-tems, quoique jeune encore, fort & vigoureux, les fatigues de la guerre, que de trop bonne heure il avoit eſſuyées, l'avoient obligé, pour gonflemént aux jambes, tendant à l'œdème, de porter des bas de peau de chien, qu'il n'abandonnera

nera jamais, l'habitude & la néceſſité ſi opposant. Ce gonflement avoit été augmenté par les accidens de l'hiver; & on lui meſuroit toutes les craintes de l'avenir, mêlées de celles que pouvoit inſpirer un vice dartreux réel & exiſtant.

Il fut queſtion, à ſon arrivée, de baigner, doucher, *amuſſim;* l'atonie habituelle de la fibre, plus forte que jamais, préſenta une contre-indication déciſive qui éloigna les bains & les douches qui avoient pour eux une confiance anticipée qui fut d'autant plus difficile à vaincre, que le malade redoutoit la boiſſon pour la goutte dont il étoit ſoupçonné, & qui étoit une contre-indication de plus, les bains & la douche ayant pu la ramener, avec éryſipèles phlegmoneux-œdémateux-goutteux; j'ajouterai auſſi que la peau d'une jambe ſur-tout, qui avoit eté plus maltraitée que l'autre, tenoit encore à ce couleur de roſe qui appartient à l'éryſipèle.

On ſent qu'il y eut un conflit d'opinions: l'intérêt perſonnel, le médecin qui doit s'en emparer en juge plus éclairé que le malade, firent avertir madame qui apporta la paix; la capitulation fut que le malade boiroit les eaux, ne mettroit que de ſimples compreſſes trempées dans ces eaux ſur les ulceres, une ou deux fois le jour, & même avec circonſpection: elle fut exécutée.

Monſieur but les eaux pendant un mois avec ménagement, depuis une livre juſqu'à trois au plus par matinée ; &, lorſqu'elles ne purgeoient pas, on les aidoit de quelques purgatifs : la panacée entra dans la cure ſans ptyaliſme ; les ulceres ſe cicatriſerent, l'hiver ſe paſſa bien ; &, depuis la ſanté n'a point varié. Il revint, par précaution, en 1765.

LIX. OBS. M. Juvet, apothicaire à Chaumont en Baſſigny, âgé de cinquante-trois ans, au mois de Mars 1769, en dormant, porta la main à une malléole interne, & d'un coup d'ongle fit couler le ſang aſſez pour que tout le pied & la place qu'il occupoit en fuſſent tachés ; ce qui n'aboutit qu'à une légere écorchure qu'il auroit très-volontiers négligée, ſi, en marchant, le ſang n'eût pas recommencé à couler pluſieurs fois juſques dans le ſoulier. Il fallut guérir l'écorchure, & c'étoit le moyen de reſſerrer les petites bouches à ſang ; le ſang ne revint plus, l'écorchure ſubſiſta, ſuinta, forma une plaie indocile, grande d'abord comme une piéce de ſix ſols : elle ne finiſſoit point ; &, par des progrès lents & ſucceſſifs, malgré les ſoins du malade, de ſes conſeils, les topiques de toute eſpece, parmi leſquels on comptoit des préparations de plomb, des ſecrets, différens onguens & emplâtres (*a*),

(*a*) Les topiques gras, huileux, emplaſtriques,

des remèdes internes ſous toutes formes, choiſis & pris dans la claſſe des anti-dartreux, les purgatifs, le bon régime, il s'établit en ſix mois un ulcere grand comme la main, qui s'appuyoit ſur la longueur du tendon d'Achille, voiſin du calcanéum, menaçoit l'articulation du pied, & qui, en s'étendant circulairement, alloit gagner la jambe.

---

nuiſent ſouvent aux ulceres : *Conſolidationes procraſtinantur per talia emplaſtra, quæ muciditate ſuâ fibras emolliunt. Hinc vulgus in ulceribus ſuperficialibus non facilè ad emplaſtra confugit.* Junker, chirurg. Tab. XXXIX, page 254; & plus bas : *Non abſurdum eſt, quandò aquâ ſalſâ ulcus eluunt.* Il dit que ces ulceres aux jambes, ou dans le voiſinage des articulations, ne doivent point être traités par des onguens ou des emplâtres : *Hæc quando uſitatiſſimis chirurgicis formulis, unguentis aut emplaſtris tractantur, facilè ità inſoleſcunt, ut per plures amos, tamquam incoërcibiles ulceroſæ repullulationes durent ; ſuperficies ſemper decolor, pallida, livida, aliquando etiam nigreſcens, à conſolidatione firmâ alinea.*

Cette matiere eſt ſi importante, que l'Académie de Chirurgie n'a pas jugé à propos de couronner un Mémoire parmi ceux qui déja lui ont été lus, & qu'elle remet le prix, qui ſera double, à l'année prochaine. *Expoſer les inconvéniens qui réſultent de l'abus des onguens & des emplâtres, & de quelle réforme la pratique vulgaire eſt ſuſceptible, à cet égard, dans le traitement des ulceres ? Tel eſt ſon programme.*

Ces progrès, que l'hiver approchant rendoit de plus en plus sérieux, qui préparoient l'incurabilité, furent arrêtés par les eaux : il y arriva à la fin de Septembre. L'aspect de cet ulcere étoit effrayant : des bords sinueux, épais, saillans, durs, calleux, livides, (*ulcus depascens, serpiginosum,*) enveloppoient un réseau blanchâtre, sec & tenace, dont les mailles donnoient passage à une multitude de petits champignons baveux, rouges, qui versoient un pus ichoreux, jaunâtre, verdâtre, de mauvaise odeur; l'appétit étoit chancelant, la jambe enflée jusqu'au-dessus du genoux ; les douleurs étoient si vives, que depuis deux mois les nuits étoient insomnes, & faisoient jeter les hauts-cris.

Le malade garda toujours le lit ; il ne baigna point à cause de l'œdème, but les eaux pendant quarante-huit jours, à une livre par jour, par égard pour l'estomac : ce n'est pas des dix, douze livres d'eau en vingt-quatre heures, d'autant plus nuisibles à l'estomac & aux poumons dans les suites, qu'elles seroient amendées, rendues gélatineuses, continuées ou répétées sans fin. Que M. Pomme, loin d'invectiver les vivans & les morts, consulte ses confreres ; (cela seroit à sa place, plus court & plus aisé pour lui, que de lire l'Hippocrate Romain (*a*),)

(a) *Baglivi, de abusu diluentium*, cap. 16.

& tout le Discours de M. Quesnay sur la théorie & l'expérience en médecine, présenté à l'académie des sciences & belles-lettres de Lyon, le 15 Février 1735, qui est une critique perpétuelle & anticipée de son œuvre. On purgeoit deux fois la semaine fort légérement & avec quelques cathérétiques : cent trente douches en gerbes, non en colomne, qui étoient servies trois fois le jour, une demi-heure chaque fois, à dix-huit pouces, deux pieds de hauteur, d'une chaleur modérée au troisieme degré du thermometre de Réaumur, des compresses trempées dans l'eau minérale, appliquées sur l'ulcere pendant les intervalles des douches, me donnerent le plaisir & la satisfaction de voir l'ulcere bien cicatrisé avant que de sortir de Bourbonne; le malade se promene, a dansé à la noce de madame sa fille, & se porte bien.

Nous appellons ici *douches en gerbes*, celles dont les filets d'eau s'éparpillent en tombant, forment nappe ; *douches en colomne*, celles dont les filets restent serrés, sans écarts, représentent un cylindre continu, continuel, perdendiculaire, de hauteur donnée entre huit à dix pieds, d'environ sept lignes de diametre, plus ou moins, entretenue de même hauteur & de même base, dans chaque cas où on l'applique, pour que la percussion, étant toujours la

même, produiſe toujours le même effet, de chaleur variée ſuivant leur exigence, depuis trente à trente-cinq degrés au thermometre de Réaumur.

M. Pomme dit, page 452 de ſon Traité, Tome II, quatrieme édition, que la douche tombe goutte à goutte, ou en filet. Cette image eſt celle de qui ne la connoît que de nom, & ne l'a jamais vu donner.

LX. Obs. Mlle.... par vice de la lymphe, eut, en 1761, un dépôt près la malléole externe, que, dans les commencemens, on ne regardoit que comme la ſuite d'une entorſe; la tumeur qui avoiſinoit l'articulation, & qui s'étendoit ſur la partie latérale externe du pied, ſans aucune apparence d'altération à la peau, ſembloit l'annoncer; mais ſa réſiſtance aux moyens connus en pareil cas, fit bientôt connoître la mépriſe, & porter les vues plus loin.

Un tempérament cachectique, des régles peu abondantes, irrégulieres, & preſque point colorées; une petite fiévre lente, qui de tems en tems paroiſſoit & diſparoiſſoit, décélerent la nature de la maladie. Alors j'employai intérieurement les déſobſtruans, les fondans, les dépurans, & extérieurement les réſolutifs; pluſieurs mois de leur uſage n'y apporterent aucun changement: la tumeur alloit au contraire en empirant; elle devint rouge, enflammée, dou-

loureuſe, & embraſſoit l'articulation de maniere à empêcher la progreſſion, ce qui me détermina à ſubſtituer aux premiers cataplaſmes, les anodins & maturatifs : leurs progrès, ainſi que celui de la formation du pus, furent lents ; mais, auſſi-tôt qu'il fut préparé & amaſſé en un foyer qui occupoit toute la voûte ou partie ſupérieure du pied, je lui donnai jour par deux longues inciſions pratiquées aux parties latérales internes & externes de celui-ci, que j'entretins avec un ſéton, pour garantir de l'impreſſion corroſive du pus les os du tarſe, tendons, ligamens, capſules articulaires, &c. Cette méthode, ſoutenue pendant deux ans de l'uſage alternatif des eaux en boiſſon, de bains partiaux, de fondans de Rotrou, mercuriaux, du quinquina, a ſubſtitué de bonnes jambes à des béquilles, guéri radicalement un ulcere ſur l'articulation de la ſeconde avec la troiſieme phalange du petit doigt, avec exfoliation d'une partie de ſon tendon fléchiſſeur, & une tumeur ſur la paupiere à côté du grand angle de l'œil, dépendante, comme l'ulcere du petit doigt, de la même cauſe que celui du pied, & ſurvenus après lui. Depuis, elle jouit de la plus brillante ſanté, de cet incarnat inimitable qu'efface celui que l'art emprunte, de cet enjouement, de ces graces qui la rendent les délices des cercles de

la belle compagnie, & les vœux de beaucoup d'adorateurs.

On lit, Tome X du Journal de Médecine, pag. 320, la guérison d'une paralysie & de plusieurs ulceres de même cause par l'eau de Bourbonne, avec des détails très-intéressans sur la maniere d'agir de cette eau & de son impression immédiate sur la partie globuleuse, rouge & blanche de nos liqueurs. On peut encore voir sur cet objet la Dissertation sur l'Eau de Bourbonne, page 62 & suivantes, où l'on trouvera quantité d'expériences très-variées, faites avec beaucoup de soin & de succès.

LXI. Obs. Le sujet de cette observation étoit un jeune homme de seize ans, né de parens sains & robustes : fort & vigoureux lui-même, il y avoit deux ans que, pour la premiere fois, il eut un engorgement douloureux près l'angle de la mâchoire inférieure du côté droit, qui gêna un peu ses mouvemens ; il céda à une saignée, quelques purgatifs, & des cataplasmes anodins.

Six mois après, l'engorgement reparut, & intéressa les glandes maxillaires, parotide, le corps de la peau, les muscles digastrique, masséter, crotaphite, & l'articulation de la mâchoire du même côté ; forma une tumeur qui s'étendoit depuis le zigoma jusqu'à la clavicule, empêchoit la mâchoire

de s'abbaisser, & permettoit à peine qu'on introduisît entre les dents un écu de trois livres. Il falloit, pour l'alimenter, lui couper des morceaux de pain très-minces, & lui hâcher sa viande. La maladie n'ayant point cédé aux premiers moyens qui avoient été mis en pratique, non plus qu'à l'application de nos boues, on l'envoya à Bourbonne, le 17 Janvier 1770 : il logea chez moi.

Le surlendemain de son arrivée, je le mis à l'usage des eaux en boisson ; elles furent prises depuis une livre jusqu'à trois, & de tems en tems il étoit purgé. Dans la premiere huitaine, je lui ouvris un cautere à la nuque. Tout alla bien jusqu'au 4 Février ; mais, à cette époque, la tumeur s'enflamma si prodigieusement, qu'il fallut que je suspendisse les eaux. L'inflammation occasionna des douleurs si vives, si aiguës, si continuelles, que jour & nuit il n'avoit pas un moment de relâche, & jetoit les hauts-cris. Les fomentations émollientes, les cataplasmes de *micâ panis* ne la diminuerent point. Cruellement fatigué par elle & par l'insomnie, j'employai les hypnotiques ; le sommeil qu'ils procurerent apporta du calme. Le gonflement étoit si prodigieux, que l'œil du côté malade fermé, la lèvre supérieure considérablement élevée, rendoient ce jeune homme méconnoissable ; la mâchoire absolument bridée, laissoit pas-

ſer à peine quelques gouttes de bouillon ou de tiſane : le cas étoit preſſant. En examinant attentivement les choſes, j'apperçus dans le profond de la tumeur, près l'angle de la mâchoire, une fluctuation ſourde, qui me fit auſſi-tôt joindre aux émolliens & anodins les maturatifs ; en moins de quarante-huit heures, ils mirent le dépôt en état d'être ouvert : je ne perdis point de tems, je l'ouvris ſur le champ ; il rendit une petite cuillerée de pus blanc & bien lié ; quelques jours après, il perdit de ſa conſiſtance, devint ſéreux, & ſe fit jour au-dedans de la bouche vis-à-vis la quatrieme dent molaire inférieure. Cet événement me donna des craintes ſur l'état des dents, de la mâchoire, & de ſon plancher alvéolaire. Je fis des recherches pour m'aſſurer ſi l'une ou l'autre des parties n'étoient point cariée ; les ayant trouvés ſaines, j'uſai alors des eaux en injections, qui dans trois ſemaines amenerent la plaie à parfaite cicatrice. La mâchoire, malgré cela, ne s'ouvrant pas mieux qu'à ſon arrivée, les glandes reſtant toujours dures & ſquirreuſes, me firent recommencer, comme auparavant, la boiſſon des eaux, qui, continuée juſqu'au mois de Juin, & aidée de fondans mercuriaux, de fomentations, deux fois le jour, ſur la partie malade, ont rendu libres les mou-

vemens de la mâchoire, fondu & diſſipé les glandes. Ce jeune homme continue préſentement ſes études.

LXII. OBS. Jean Galandre, ſoldat au régiment de Phifer, Suiſſe, arriva à l'hôpital de Bourbonne, en 1762, pour un rhumatiſme chronique goutteux univerſel, fruit des fatigues de la guerre. Sa ſituation étoit telle qu'il falloit qu'on lui donnât à boire, à manger; qu'on l'habillât, déshabillat, le portât & rapportât par-tout où il avoit beſoin.

L'engorgement de toutes les articulations preſque ankiloſées, leur extrême ſenſibilité, ne permettoient pas qu'il ſoutînt le poids de ſes couvertures; on ne pouvoit le toucher ni faire de mouvemens un peu violens dans la ſalle, qu'on ne redoublât ſes douleurs. Il ne connoiſſoit plus le ſommeil, & avoit de la fiévre. Cet état fut combattu par les eaux, ſur-tout en boiſſon, bains & douches alternativement, d'un degré de chaleur modéré, de purgatifs, pendant les deux ſaiſons qu'il reſta à l'hôpital, entre leſquelles il y eut un mois de repos; elles apporterent l'hiver ſuivant un peu de diminution dans les articles & les douleurs, & lui permirent de ſe traîner avec des béquilles.

L'ancienneté de ſa maladie, le non-ſervice à ſon corps, lui firent expédier ſon congé abſolu. Le ſoulagement qu'il avoit

trouvé à Bourbonne, celui qu'il efpéroit encore y trouver dans la fuite, l'engagerent à y revenir l'année fuivante. Il profita, pour cet effet, d'un convoi de fon régiment qui lui rendit ce fervice, & qui lui fut très-utile pendant fon féjour. La répétition de fes exercices, avec les mêmes précautions que l'année précédente, le mirent en état de fe fervir de fes bras, de demeurer affis, & de travailler du métier de ferrurier, qu'il fçavoit très-bien : fon travail l'a mis dans le cas de fubfifter & de continuer encore les eaux qu'il a prifes les années 1764 & 1765; elles lui ont enfin rendu fes jambes, fes forces, en ont fait un excellent ouvrier. Aujourd'hui il eft marié, & jouit d'une bonne fanté.

LXIII. OBS. M. de Neuville, de Bourbonne, âgé de dix-fept ans, pour rhumatifme goutteux qui affectoit prefque toutes les articulations, qui le mettoit dans le cas de ne pouvoir marcher & fe fervir qu'avec peine, à ufé des eaux en boiffon pendant quatre à cinq mois, dans le cours de deux ans, avec tout le fuccès poffible.

LXIV. OBS. Cette obfervation, de même que celle de M^{lle} de Courtaillon, de Mont doré, qui fera placée dans la fuite, font extraites d'un Mémoire de M. Juvet fur le volatil des eaux, & par lequel il prouve, contre l'opinion oppofée, que la vertu principale des eaux minérales réfide plus dans

leurs parties fixes que dans leur volatil, imprimé dans le Mercure de France, 1757.

» Le ſieur Maurice, garçon chirurgien à
» l'hôpital royal & militaire de Metz, jeune
» & d'un tempérament bilieux, délicat, fut
» attaqué, au mois d'Avril 1753, d'une jau-
» niſſe bien caractériſée, ayant la peau jaune,
» & crachant la bile pure. Cette jauniſſe fut
» négligée; l'humeur bilieuſe ſe fixa & s'em-
» pétra dans les articulations du poignet &
» du genou droits, qui en demeurerent
» gonflés.

» Le 10 Mai ſuivant, il s'éveilla avec
» de grandes douleurs, & beaucoup plus
» de gonflement qu'à l'ordinaire dans ſes
» articulations, ſans qu'il y eût de rou-
» geur à la peau, qui n'en fut pas altérée,
» & ſans aucune inflammation marquée.
» La fiévre commença avec les douleurs,
» & augmenta, pendant trois jours, au point
» cauſer du tranſport.

» On mit en œuvre tout ce que l'art
» preſcrit; cataplaſmes anodins & émol-
» liens, embrocations émollientes, même
» des frictions mercurielles. Malgré ces pré-
» cautions & douze ſaignées aſſez copieu-
» ſes, qui furent placées dans l'eſpace de
» ſix jours, les accidens ne diminuerent
» point, à la fiévre près. On employa auſſi
» ſans ſuccès les minoratifs, & même des
» pilules mercurielles. La ſinovie ſe mêla
» & s'engagea fortement avec la bile, rem-

» plit toutes les articulations dans leur cir-
» conférence; la fiévre, lente se mit de la
» partie; les articulations s'ankiloserent.

» Dans ces tristes circonstances, désespé-
» rantes sur-tout pour un jeune chirurgien,
» le malade, après une mûre délibération,
» fut envoyé par ses conseils à notre hôpi-
» tal. Il partit de Metz le 3 Juin, & le
» vingt-troisieme jour de sa maladie, à
» compter de celui où elle éclata par la
» violence de ses symptômes. Il arriva à
» l'hôpital, impotent du bras & de la jambe,
» presque étique, après avoir été rongé
» par sa fiévre-lente, qui lui faisoit essuyer
» journellement les plus gros redoublemens,
» avec un dégoût absolu & général, des vesti-
» ges de jaunisse sur toute l'habitude du corps.

» Le 12 Juin, il but de notre eau. Au
» quatrieme jour de boisson, la fiévre-lente
» & les douleurs des articulations augmen-
» terent; les douleurs furent plus vives que
» jamais. Il fut saigné, & purgé avec les
» pilules mercurielles; &, après six jours de
» repos, pendant lesquels il fut encore
» purgé avec les mêmes pilules, il reprit
» la boisson.

» Il commença alors à marcher, quoi-
» que avec beaucoup de difficulté, avec une
» béquille. Il continua sa boisson seize jours
» consécutifs, après lesquels il se trouva as-
» sez soulagé pour abandonner enfin sa bé-
» quille. Il but encore dix jours, de deux

» jours l'un, & fut purgé avec les pilules » à la fin ou environ de ces dix jours de » boiſſon, pendant leſquels on ſe ſervit de » bains doux & des embrocations de notre » eau, pour les parties affligées ſeulement, » parce que j'ai remarqué avec M. le Maire, » médecin des dames de Remiremont, qui » a pratiqué près de quarante ans les eaux » de Plombieres, que les bains univerſels, » les douches abondantes & peu ménagées, » s'accommodoient peu avec la fiévre. » M. le Maire défend même aux fébricitans jusqu'à la vapeur de ces eaux.

» Après ces exercices, qui renferment » trente jours de boiſſon, à une pinte de Pa» ris par jour, qui paſſoit avec euphorie par » les urines & par les ſelles, l'on eut l'a» grément de voir la fiévre-lente avec ſes » gros redoublemens éteinte, l'appétit & » les chairs ſe rétablir, l'ankiloſe du genou » ſe diſſiper, celle du poignet diminuer, » & les indices les plus clairs d'une guéri» ſon prochaine & complette.

» Après dix jours de repos, le malade » fut encore purgé avec les pilules, remis à » la boiſſon & aux autres exercices pendant » près de quinze jours, que l'on intercalloit » quelquefois. Tout réuſſit à ſouhait ; & le » ſieur Maurice jouit à préſent de tous ſes » membres, de la meilleure ſanté, depuis » ſon voyage de Bourbonne & ſon retour à » Metz. »

LXV. Obs. M. de M..... officier ſupérieur dans le corps royal d'artillerie, après les campagnes pénibles & fatigantes du Canada, fut attaqué de douleurs ſciatiques ſi cruelles & ſi vives, qu'elles avoient ſuſpendu juſqu'à un certain point l'action muſculaire; elles gênoient & empêchoient parfois la progreſſion. Ces douleurs, qui occupoient les deux hanches, avoient par leur durée & leurs aigreurs, amaigris prodigieuſement les extrémités inférieures. Le ſommeil étoit court & inquiet, l'appétit chancelant, le pouls fébrile.

Après nombre de remèdes, employés ſans diminution de douleurs ni d'atrophie, l'une & l'autre au contraire augmentant, M. de M.... ſe détermina à venir à Bourbonne, & s'y rendit au mois de Juin 1764. Pendant un ſéjour de trois mois qu'il y fit, il y en eut deux d'employés en boiſſon, bains, douches, aidés de différens purgatifs, du régime ordinaire, pendant leſquels les douleurs, plus d'une fois, ſe ſont fortement réveillées. Il partit, après ſes ſaiſons finies, ſouffrant beaucoup moins, marchant bien, ayant repris un peu de chair; &, au moyen de cinquante bouteilles d'eau que je lui envoyai l'année ſuivante, deſquelles il a uſé chez lui, il s'eſt délivré de ſa ſciatique & de ſes ſuites, & jouit aujourd'hui d'une bonne ſanté.

LXVI.

LXVI. OBS. Nous lifons dans M. Thibault, docteur en médecine, qui a écrit de nos eaux, en 1658, pag. 14, « qu'il fut » appellé à Bourbonne, en l'année 1653, pour » le traitement de haute & puiffante dame » D. Anne Deftoges d'Anglure, dame & » marquife de Bourbonne, qui depuis un » mois étoit malade d'une fiévre continue » fymptomatique, entretenue d'un fâcheux » rhumatifme, dont elle fut guérie par ces » eaux en très-peu de tems. »

La préfence ou l'abfence de la fiévre dans les rhumatifmes, qui les a fait diftinguer par quelques-uns en chauds & en froids, a infpiré à plufieurs perfonnes, par cette fauffe dénomination, de certaines craintes fur l'ufage & l'application des eaux thermales dans ceux qu'on appelle chauds; craintes auffi mal fondées que celles qu'on leur impute dans le traitement des maladies fpafmodiques & hypocondriaques, qui, fans examiner fi elles dépendent réellement du vice de la fibre ou de celui du cerveau, guériffent très-bien ici, & décident la queftion depuis fi long-tems agitée, en fourniffant contre le fyftême du racorniffement des preuves contraires à celles avancées par fon auteur, qui doivent par leur évidence terminer la difpute.

Si la fiévre rhumatique, par la variété de fes types, peut en impofer au vulgaire pour

la cauſe même de la maladie, elle devroit au moins apprendre à la plûpart de ceux qui ſe mêlent de l'art de guérir, qu'elle n'en eſt que le ſymptôme ; que les rhumatiſmes chauds, les rhumatiſmes froids ne ſont, quant au fond, dépendans que d'une même cauſe développée chez les uns ou les autres avec plus ou moins d'intenſité, & relativement ſoumiſe au même remède ; que ce n'eſt que ſyſtématiquement qu'ils ont pris différens noms, d'où la crainte ſur l'uſage & les effets des eaux thermales doit ceſſer ; leurs guériſons ſur-tout, étant avérées par ce remède.

Un effet encore très-inquiétant pour ceux qui prennent les eaux, eſt celui de voir réveiller leurs douleurs & paroxiſmes aſſoupis depuis un certain tems, s'augmenter même quelquefois ; ce qui ſouvent les déconcerte. Pour les raſſurer ſur cet effet, je leur ai démontré dans mon premier mémoire, page 141 du Journal de Médecine, mois d'Août 1770, la cauſe de ce phénomène & ſa terminaiſon avantageuſe. Je le répète encore ici, en leur obſervant qu'il n'eſt guères poſſible qu'un remède attaque la cauſe d'une maladie quelconque, ſans en réveiller juſqu'à un certain point l'effet, & ne faſſe rétrograder ſa marche pour la détruire.

Si l'efficacité des eaux de Bourbonne eſt conſtamment, prouvée par l'expérience

journaliere, dans les maladies dont je viens de faire l'énumération, elle n'étoit pas moins connue des anciens, qui, voyant ſans prévention ni ſyſtême, ont ſçu l'apprécier & la faire remarquer. J'ai déja rapporté ce qu'en diſent MM. Hubert, Jacob & Thibault ſur les maladies ſpaſmodiques, dans le Journal de Médecine, mois de Juillet 1770, pag. 25 & 26, dans le Traité du premier qui a été imprimé la premiere fois à Lyon, en 1570, & la ſeconde, en 1600, on y lit des remarques ſi intéreſſantes ſur les maladies où les eaux conviennent & leur application, qu'il eſt étonnant que l'on ſe ſoit endormi pendant un ſi grand nombre d'années ſur leurs vertus, particuliérement ſur leur vertu fébrifuge; voici ce qu'il en dit. « La taigne, la rache & autres » infections du cuir qui gâtent le poil, le » déracinent par une corruption d'humeurs, » y ſont guéries & nettoyées.

» Les douleurs de tête, quelqu'eſpece » de migraine entretenues par l'abondance » de pituite, humeurs froides, ſe diſſipent » inſenſiblement & ſont guéries.

» Le poumon farci de gros phlegmes qui » empêchent la reſpiration, faiſant obſtruc» tion, difficulté de reſpirer, eſt déchargé; » le phlegme liquéfié, fondu, eſt plus fa» cilement craché, digéré. Ici faut l'aſſiſ-

» tance de l'expert médecin, pour conduire
» les eaux.

» Les mêmes eaux ſont propres aux bat-
» temens & palpitations de cœur, aux peurs
» & terreurs provenant d'humeur froides
» & mélancoliques.

» Pour douleur d'eſtomac & débilité, el-
» les ne doivent être négligées. Leur breu-
» vage y eſt ſouverain, & emporte le poids
» par deſſus tout autre remède.

» Les coliques, il n'y a remède plus
» particulier que ces eaux.

» Elles ſont ſingulieres pour les obſtruc-
» tions du foie, de la rate, du méſentère,
» du pancréas, des reins, à la rétention des
» humeurs utérines, vieux ulcères, ſquir-
» rhe de la matrice, rélaxation de ſes li-
» gamens, ſtérilité, avortement, ſuffoca-
» tion & autres incommodités.

» Quant aux douleurs arthritiques, ſcia-
» tique, goutte, ſcorbut, c'eſt plutôt un
» miracle qu'un remède.

» Les fiévres invétérées, longues, lentes,
» nocturnes, quartes, intermittentes, y
» ſont auſſi guéries.

» Sont excellentes pour chaſſer le ſable,
» la gravelle des reins, de la veſſie. Des
» graveleux en ont reſſenti des admirables
» effets. »

LXVII. Obs. « Signament, honorable

» homme Claude Vosgien, frere de hon-
» nête dame, dame Hugues Vosgien, de
» présent demeurant à Coiffy, laquelle m'a
» assuré que sondit frere, attaqué de co-
» lique néphrétique, de gravelle, après
» tous les remèdes imaginables, expéri-
» menté même l'usage des eaux de Plom-
» bieres, ne fut guéri que par la boisson de
» nos eaux chaudes de Bourbonne, & ce en
» l'année mil cinq cent cinq, qui fut le com-
» mencement que nos eaux furent potables.

» La cachexie ou mauvaise habitude de
» tout le corps, la jaunisse y sont guéries
» par la boisson de ces eaux qui mène le
» fiel en sa boursette ou réceptacle ordi-
» naire, & y étant reçu, il ne regorge aux
» reins & vaisseaux, & ne rend le corps
» ainsi jaune.

» La ratelle, nourrie d'un sang grossier,
» terrestre & mélancolique, en est sou-
» lagée par un grand & long usage.

» Les pâles-couleurs des filles, les hu-
» meurs froides écrouelleuses, la mélanco-
» lie, les vapeurs, en un mot toutes ma-
» ladies froides, humides, même la grosse
» vérole, avec remèdes propres, y trouvent
» guérison, en buvant de l'eau chaude & se
» baignant ; l'expérience s'en fait si souvent,
» qu'il n'est besoin d'autres preuves & rai-
» sons que la pratique journaliere.

» Toutes les affections, maladies, symp-

» tômes, auxquels nous avons dit que les
» eaux en bains apportent un notable sou-
» lagement ou entiere guérison, sont bien
» aidés & avancés en leur cure par la
» boisson des eaux chaudes, car un mal
» attaqué au-dehors & au-dedans par re-
» mèdes si efficaces & salutaires, mal-aisé-
» ment peut-il résister.

» L'heure du jour pour boire les eaux,
» est le matin, la digestion bien faite, &
» après avoir très-peu soupé.

» La quantité de l'eau se mesure selon
» la force & la capacité de l'estomac; on
» commence à en boire par six, sept,
» huit ou neuf onces, en augmentant de
» jour en jour, & suivant que l'estomac en
» pourra porter, pour ne le point débiser.

» Pour en recevoir soulagement, il faut
» les boire peu à la fois, pendant quarante
» jours; puis, après un repos suffisant, les
» boire encore quarante autres, les quaran-
» taines étant fort recommandables pour
» la guérison.

» Plusieurs s'imaginent que, pour pren-
» dre les eaux minérales de Bourbonne,
» il ne faille faire autre chose que de se
» jetter dedans à corps perdu, au surplus
» voudroient vivre à leur liberté; les au-
» tres, mieux avisés, suivent l'avis du ratio-
» nel médecin.

» Pour régler les uns & les autres, faut

j'ai répété depuis lui avec M. Aubertin, très-habile apothicaire de cette ville, m'a confirmé la même chofe. Une cuiller d'argent bien nettoyée, fufpendue à la vapeur de ces fources, n'y a point été colorée. Un nouet de litharge & un de cérufe, auffi expofés à leurs vapeurs, & enfuite à l'orifice d'un vaiffeau, au moment même qu'il étoit rempli d'eau fortant de la fontaine, n'y ont pas été non plus colorés, pas même ternis.

On ne doit pas toujours, difent MM. Monnet & Macquer, le premier dans fon Traité des Eaux minérales, pages 56 & 64, & le fecond dans fon rapport des Eaux de Montmorency à l'académie royale des fciences, rapporter la caufe de la vapeur du foufre ni au foie de foufre lui-même, étant fouvent le produit de tout autres matieres. On n'ignore pas que les latrines & la putréfaction des végétaux donnent la même odeur, & colorent les fubftances métalliques.

Les différentes matieres obtenues de nos eaux par l'analyfe, mifes en diffolution dans une quantité d'eau fimple, proportionnée à celle dont on les auroient tirées, préfente cette différence avec l'eau de la fource minérale; que celle-ci a un goût plus moëlleux, plus agréable que la premiere; que celle-là laiffe fur la langue & le palais une

impreſſion ſaumâtre irritante : d'où il eſt aiſé de conclure que le feu qui a ſervi à l'extraction de ces matieres, les a conſidérablement altérées, & en quelque ſorte dénaturées. L'eau factice cauſe de la ſéchéreſſe & de l'altération, tandis que celles de nos ſources produiſent l'effet contraire.

Sont-elles deſſéchantes, roidiſſantes, racorniſſantes, fougueuſes, irritantes, effarouchantes? C'eſt une queſtion futile, qu'il faut laiſſer aux diſſertateurs ſur le vin de Champagne mouſſeux, qui pourront lui donner du poids. Sont-elles échauffantes? ſont-elles rafraîchiſſantes? La derniere queſtion paroîtra à pluſieurs paradoxale : *Lites ſub judice ſunto.*

LXVIII. Obs. « Mlle de Courtaillon, de » Montdoré, demeurant à Bourbonne, d'un » tempérament fort & ſanguin, dont les hu» meurs ſont âcres & alkaleſcentes, *ſexûs* » *purpurei flores defloreſcentibus annis* » *jam non penes ſe*, étoit fatiguée & tour» mentée jour & nuit d'une ſoif idiopathi» que, qui duroit depuis dix-huit mois ſans » que rien y pût remédier. Vingt pintes » d'eau par jour paroiſſoient plutôt l'aug» menter que l'étancher, *plus erant potæ*, » *plus ſitiebantur aquæ.* Ses lèvres étoient » toujours ſéches & brunes, comme racor» nies ; elles les pinçoit à chaque inſtant » avec les dents : ſa langue étoit profon-

» tenir pour maxime que le régime de vi-
» vre eſt ſi néceſſaire en buvant des eaux
» minérales, que ſans icelui on ſe tourmente
» en vain à prendre & faire tant de ſortes
» de remèdes pour rétablir ſa ſanté. Tous
» ceux donc qui boivent ces eaux ſe doi-
» vent propoſer la ſobriété ès mangé &
» au boire, & l'obſerver.

» Nos eaux de Bourbonne, outre leurs
» qualités manifeſtes, elles ont encore des
» propriétés occultes, qui ne ſe reconnoiſ-
» ſent que par une longue expérience, &
» font qu'il faut ſouvent s'opiniâtrer en leur
» uſage pour bien des maux, nonobſtant
» que quelque nouveau médecin voudroit
» dire être contraires à certaines maladies;
» car le réſultat & fermentation ès mixtion
» de ces minéraux, fait ce que nous ne
» ſçaurions jamais faire par art, & fait ce
» que le tems & l'expérience nous apprend.
» Oribaſe, médecin de l'empereur Julien,
» parlant des eaux ſemblables aux nôtres,
» dit qu'il faut connoître la faculté des eaux
» par expérience; car d'en donner parfaite
» connoiſſance, cela ne ſe peut: *Facultas
» aquarum ſponte naſcentium aſſumenda
» eſt ex iis quæ experientia comprobantur,
» exquiſitam enim notitiam tradere non poſ-
» ſumus* (*a*). »

(*a*) Traité des admirables vertus des eaux

Il résulte de tout ce que je viens de rapporter, que, dans tous les tems, la connoissance des eaux minérales & thermales a plus dépendu de l'œil attentif de l'observateur éclairé, que du flambeau de la chymie; & que, dans tous les tems, elles ont trouvé des contradicteurs, mais que leurs effets constans & soutenus ont toujours terrassés.

Les modernes qui cultivent aujourd'hui la chymie avec autant de profondeur que d'éclat, ont senti toutes les difficultés qui se rencontrent dans l'analyse des eaux minérales & thermales, & en ont prévenu le public.

Nous lisons dans le Dictionnaire de Chymie, Tome Ier, page 358, « que les opé» rations chymiques auxquelles on est obligé » d'avoir recours pour analyser les eaux » minérales, sont quelquefois capables d'oc» casionner des changemens essentiels dans » les substances même qu'on cherche à re» connoître; &, ce qui est encore plus re» marquable, ces eaux sont susceptibles d'é» prouver d'elles-mêmes, par le mouve» ment, par le transport, par le repos, par

---

chaudes de Bourbonne-lez-Bains en Bassigni, mises en lumieres par Hubert Jacob, maître chirurgien du lieu d'Anrosey, au voisinage de Bourbonne, dont, jusqu'à présent, nul a écrit, pages 35, 36, 37, 42 & 43.

» la ſeule expoſition à l'air, des changemens » ſi conſidérables, qu'elles en deviennent » méconnoiſſables. »

Ces changemens ſe remarquent ſur-tout dans les eaux minérales ferrugineuſes, ſpiritueuſes ou gaſeuſes. Ils ſont même ſi prompts dans la plûpart d'elles, qu'hors de la ſource, elles ne donnent plus aucun indice de leur caractere; que le ſimple ſecouement ou la plus légere impreſſion de chaleur qu'elles éprouvent, même celle de l'atmoſphère, fait précipiter les particules martiales des unes, enleve le gas aux autres, & les réduit à l'eau ſimple : d'où il ſemble que l'air que contiennent ces eaux, ſert comme de point d'appui & de ſoutien au mars des ferrugineuſes, & d'ame aux gaſeuſes, puiſque dès qu'il en eſt dégagé, les premieres ſe troublent, laiſſent précipiter leur fer, ne ſe colorent plus avec l'infuſion ou la projection des ſubſtances acerbes, & les ſecondes perdent leur piquant.

Les nôtres, qui renferment beaucoup de parties fixes, ne ſont point expoſées à ces changemens; elles ſouffrent les plus rudes ſecouſſes, l'action même du feu, ſans les éprouver : c'eſt auſſi par cette raiſon qu'elles peuvent être tranſportées au loin, pourvu qu'elles ſoient dans de bonnes bouteilles de verre, neuves, exactement bouchées & gaudronnées, & produire de très-bons

effets. Celles qu'on emporte dans des vaiſſeaux de bois ou autres mal conditionnés, ſe corrompent très-vîte.

Les expériences chymiques nous apprennent qu'elles contiennent, par livre d'eau, ſoixante-trois grains de ſel de la nature du ſel marin, quatre grains trois quarts de ſélénite, deux grains un quart de terre abſorbante; tous les indices du fer, ſont d'ailleurs ſi ſenſibles dans leurs boues ou ſédiment, que l'acide vitriolique ou nîtreux en diſſout une aſſez grande quantité en même tems qu'il diſſout la terre abſorbante qui s'y trouve abondamment.

Après leur deſſiccation à l'air, qui eſt très-difficile, étant graſſes & onctueuſes, la pierre d'aimant en enleve une poudre noire ferrugineuſe très-fine, en forme d'aigrette, pourvue de tout ſon phlogiſtique.

Sur la fin de l'évaporation, je m'attendois de trouver quelque portion de ſel marin à baſe terreuſe, ou de ſel de Glauber, étant aſſez ordinaire d'en trouver dans les eaux qui contiennent du ſel marin; mais je n'eus pas la moindre marque ni de l'un ni de l'autre.

Elles préſentent une odeur de foie de ſoufre très-forte : cette odeur a voulu y faire trouver du ſulfureux; mais l'examen qu'en a fait M. Monnet lui a prouvé qu'il n'y avoit rien qui en approchât. Celui que

» dément fillonée, articuloit avec quelque
» difficulté ; elle avoit fouvent la bouche
» béante, l'appétit étoit languiffant ; elle
» paffoit les nuits prefque fans dormir, dans
» des rêves triftes & des agitations paffa-
» geres & fpontanées, fréquentes ; tout
» fon corps ne pouvoit prefque plus fouffrir
» fes couvertures, quelques légeres qu'elles
» fuffent, & quoique l'hiver fût des plus
» rudes. Elle ne craignoit rien tant que de
» devenir hydropique ; & cette crainte lui
» étoit plus à charge que fa foif même : *Se*
» *femetipfam flebat querula funeri maturo*
» *propriorem, fuafque obvio cuilibet exe-*
» *quias antè annum celebraturas propalan-*
» *tem.* Je la raffurai de mon mieux, quoi-
» que je craigniffe avec elle la fin de fa foif :
» *Sitis præter naturam malum non eft con-*
» *temnendum, quoniam & nutritioni obeft*
» *& vires valdè dejicit .... indè cachexiam*
» *& alios graviffimos morbos incidunt, imò*
» *fæpè mortem fibi attrahunt* (a). Les ti-
» fanes rafraîchiffantes, les bouillons dé-
» layans, les aigrelets, le fyrop de limon,
» le nître, ce puiffant fédatif fi accrédité
» dans les écoles d'Allemagne, le quinquina
» en petites dofes, qui, felon M. Hecquet,
» Sthaal, Neuter, Charles Albert, eft un

(a) Sennert, *Pract. lib.* 3, *part.* 1, *fect.* 2, *cap.* 7.

» calmant (*a*), les gargarifations de toutes
» efpeces, tout échoua.

» Je connoiffois déja quelques faits qui
» m'avoient laiffé fortement imprimé dans
» l'efprit, que, dans certains cas femblables
» à celui-ci, notre eau avoit réuffi : je la pro-
» pofai à M[lle] de Courtaillon. Je réalifai
» mes offres : elle en but trente jours, une
» pinte & plus par jour, pendant l'hiver
» 1754 : elles paffoient bien par les urines
» & par les felles ; elle fentit fa foif s'ap-
» paifer, fe réduire à fa foif naturelle, &
» elle jouit depuis cet ufage de fa fanté or-
» dinaire : *Hydropis omni metu fugato.* »

LXIX. OBS. Lorfqu'un empoifonné par des âcres ou des cauftiques, a échappé aux dangers de l'érofion, de la déprédation des parties vifcérales, à leur bouleverfement fpafmodique, à leurs convulfions locales, telles que la colique, le vomiffement, le hoquet, qui, devenant générales, ne finiffent fouvent qu'avec la vie ; le genre nerveux a reçu des impreffions fâcheufes, même funeftes, qui donnent lieu à des crampes, à la contracture des membres, à la paralyfie, à des foibleffes d'eftomac & à des langueurs mortelles : nous avons vu de ces malades qui ufoient des eaux avec

(*a*) Voyez M. Hecquet, Réflexions fur l'ufage de l'opium.

fruit, & je m'en tiens à un exemple récent.

M. Moreau, curé d'Aulnay-ſur-Marne, près Châlons en Champagne, y arriva ſur la fin de Septembre, empoiſonné par accident, depuis ſix ſemaines ou deux mois. Ce qui l'inquiétoit le plus, étoit une paralyſie univerſelle qui faiſoit des progrès journaliers : il ne pouvoit faire un pas, ſe ſoutenir ſur ſes jambes; il falloit le porter : il n'avoit aucun uſage des bras & des mains; il étoit néceſſaire de lui couper ſes morceaux & les lui mettre à la bouche.

Les eaux topiques & en boiſſon arrêterent le progrès du mal; & en un mois de tems il les quitta, commençant à faire quelques pas, ſeul & appuyé, à recouvrer les mouvemens des bras. Le 28 Décembre il écrit : « Quinze jours après mon retour, j'ai » été en état de faire mes fonctions de curé » & de voyager à pied; je ſens encore du » mieux depuis, mes pieds & mes mains ſe » fortifient; cependant mes doigts éprou» vent encore de légeres convulſions, & » n'ont pas encore toute leur ſenſibilité : » mon eſtomac eſt bon, & même meilleur » qu'avant mon accident. »

J'apprends aujourd'hui 25 Mai 1771, par l'arrivée de M. Moreau à Bourbonne, qu'il ne lui reſte plus, de tous ſes accidens, qu'une très-légere ſtupeur à l'extrémité des deux derniers doigts de la main droite, &

à l'articulation de la jambe avec le pied.

Les eaux furent bues, au plus à titre de coprotiques, comme ſtomacales, fortifiantes, nervines, anti-ſpaſmodiques; ce ménagement étoit dû ſpécialement à l'eſtomac qui avoit été travaillé par le poiſon, qu'il n'auroit pas convenu d'inonder, diſtendre, fatiguer, ſurcharger; d'où les purgatifs n'entrerent point dans la cure, à laquelle préſiderent le régime & l'application ſcrupuleuſe de cet axiome, qu'il eſt auſſi prudent d'adopter dans ce cas, qu'il ſeroit ridicule de l'écarter dans d'autres conjonctures : *Omnia purgentia vim habent deleteriam.*

M. le Maire, dans ſon Eſſai ſur la maniere de prendre les eaux de Plombières, prétend que par une boiſſon abondante, outrée, dont il expoſe les inconvéniens, dont il reproche l'abus aux buveurs d'eau minérale, l'eſtomac eſt atteint d'une paralyſie paſſagere, telle, ou à-peu-près, que celle qu'éprouvent ceux qui ſont mal ou durement accoudés, aſſis trop long-tems ou inégalement.

L'exercice eſt d'autant plus néceſſaire aux impotans, que leurs membres ne s'y prêtent que peu ou point; il coopere d'ailleurs à l'action des eaux, s'il n'eſt immodéré. L'uſage de la brandilloire fut auxiliaire & familier; elle procuroit à M. le Curé des moiteurs ſalutaires. Nous la formons avec

avec un cordeau cablé, roulant ſur une poulie de quinze à ſeize pouces de diametre, attachée verticalement à un plancher ou autrement; il fournit (le cordeau) deux branches, une pour le côté droit, l'autre pour le côté gauche. A chacune de leur extrémité, eſt aſſujettie une ſorte de crémailliere de huit pouces de longueur, d'une demi-ligne d'épaiſſeur, de quatre de largeur, percée de ſix trous ronds également eſpacés, deſtinés à hauſſer ou baiſſer une ſuſpenſoire à crochet pour le bras.

La même ſuſpenſoire, à la faveur d'une même crémailliere, & d'un bout de cordeau de douze à quinze pouces de longueur, aſſorti, à une de ſes extrémités, d'un crochet, ſert pour les jambes, en reculant d'un pied, plus ou moins, le fauteuil ſur lequel le malade eſt poſé, pour être exercé ou s'exercer.

Chaque ſuſpenſoire eſt formée d'un cimeau ou liſiere de drap, de quatre doigts de largeur, ou d'autre étoffe doublée, piquée, de même largeur, bordée d'un fleuret ou ruban, formant une anſe ſimple ou double pour recevoir le bras ou la jambe paralytique, les aſſujettir plus commodément, en engageant une des anſes à la partie inférieure du bras au-deſſus des condyles de l'humerus, & l'autre à la partie inférieure de l'avant-bras près du poignet.

L'anſe deſtinée à recevoir l'extrémité inférieure doit porter une traverſe pour ſoutenir la plante du pied, afin que, dans les différens mouvemens, la jambe ne paſſe pas à travers. Dans cet état, le bras ſain, paſſé dans l'anſe de la ſuſpenſoire, oppoſée à celle qui ſoutient la partie malade, fait deſcendre & monter le cordeau qui lui répond, & donne au membre paralyſé & à toute la machine tel degré de mouvement qu'on juge à propos. La même manœuvre s'exécute pour la jambe affectée, avec la jambe ſaine. Si toutes les parties ſont impuiſſantes, on juge bien qu'il faut une autre perſonne pour mouvoir la brandilloire.

Le fauteuil de poſte ou trémouſſoir (*a*), n'eſt ni ſi ſimple, ni ſi portatif qu'une poulie; on eſt expoſé dans ce trémouſſoir à des ſecouſſes de devant en arriere, de droite à gauche, & de haut en bas. Tantôt ces différens mouvemens ſe ſuccedent de différentes façons; tantôt ils concourent pluſieurs à la fois. On peut à ſon gré les rendre plus bruſques ou plus doux, plus prompts ou plus lents, plus violens ou plus foibles.

Outre que la poulie participe à ces avantages, ſans avoir les inconvéniens de baloter les eaux, les alimens dans l'eſtomac, ce qui pourroit nuire à la diſtribution des

---

(*a*) Mercure de France, mois d'Avril 1735.

eaux, à la digeſtion, faire vomir les eaux & les alimens; elle a, comme le trémouſſoir, celui (qui eſt principal) de remêler efficacement, mais partie par partie, toutes nos liqueurs ſtagnantes, de les réſtituer à la marche & à l'équilibre général, en facilitant l'influence des eſprits, en faiſant agir ou réagir leur mouvement circulaire de la circonférence & des extrémités au centre, &, *vice verſâ*, ſans heurts & ſans trouble; ce qui n'eſt pas à négliger pour des apoplectiques, des vaporeux, des malades ſujets aux vertiges, aux palpitations, difficultés de reſpirer, qu'un mouvement donné de toute la maſſe, qui la remue en bloc & par le tronc, pourroit bleſſer, même malgré les précautions.

Le trémouſſoir a donné lieu à une obſervation de M. Aſtruc, imprimée dans le même Mercure, ſur les avantages de la ſobriété & de l'exercice. Il y a encore dans le Mercure de Décembre 1734, un Mémoire ſur l'utilité & l'uſage du tremouſſoir; au moins la difficulté de le procurer à nos malades, quelqu'utile qu'il ſoit, nous a fait recourir à la poulie. Ce que l'on peut ſe donner ſans peine & ſans frais, touche à l'indifférence: je réclame pour elle tout ce qui conſtitue l'avantage eſſentiel & principal de cette machine, qui ne le poſſede peut-être pas à un plus haut degré; l'exer-

cice de la brandilloire peut exciter le mouvement du ſang juſqu'à la ſueur, ſans fatigue.

On voit, par l'obſervation de M. le curé d'Aulnay, que les eaux, loin d'avoir agacé, irrrité un eſtomac encore ſouffrant de l'impreſſion des parties cauſtiques rongeantes, auxquelles il a été expoſé, il en a été au contraire rétabli & devenu meilleur qu'auparavant.

A l'idée des ſubſtances ſalines ſe joint communément celle de l'aiguillon, de l'irritation, de la corrugation. M. Pomme en abuſe, en ſuppoſant faſtidieuſement des nerfs racorniſſables à tout inſtant, que les ſels & les eſprits ne peuvent aborder ſans tumulte & ſans léſion : il oublie ſans doute qu'il boit, qu'il mange. Qu'il ne boive plus ; qu'il ne mange plus : tous ſes nerfs ſe racorniront, ſes eſprits s'effaroucheront. Il y a plus de ſel fixe ou volatil dans les liquides & les ſolides alimenteux journellement employés, ſans comparaiſon, que dans deux ou trois livres d'eau de Bourbonne.

Dès l'inſtant de la fécondation, nous ſommes formés avec du ſel, notre machine ſe développe & s'accroît avec lui ; il ſert à la perfection du chyle & des autres liqueurs qui en émanent (*a*) : nous le retrouvons,

(*a*) Voyez ce qu'en dit M. Gardane, médecin de la faculté de Paris, dans une très-belle thèſe dont il eſt l'auteur.

ſuivant les analyſes de MM. Macquer & Cadet, dans le lait, dans le ſang, la bile & autres ſubſtances animales. Deux livres de petit-lait contiennent, (ce que M. Pomme vraiſemblablement ignore,) à-peu-près ſix à ſept gros de matieres ſalines, de nature bien différentes les unes des autres.

Sans le ſel, nos liqueurs & nos vaiſſeaux n'auroient aucune valeur; ſi on en trouve qui lui ſoit analogue, capable de s'aſſimiler avec lui facilement & d'emblée, d'en réparer les déſordres, le dépériſſement, d'une maniere plus conſtante, ſupérieure aux ſels officinaux mêlés aux alimens; ſi les maux d'eſtomacs, la fiévre & le ſpaſme lui cedent, on trouve un ſtomachique, un anti-quarte, un anti-ſpaſmodique. Le prince de la médecine a penſé que le levain de la fiévre-quarte, qui n'excite pas de grandes convulſions, en détruit le principe, s'il eſt détruit lui-même : *A quartanis cœpti, non admodùm à convulſionibus capiuntur. Si verò priùs capiantur, & quartana ſupervenerit, liberantur* (a).

Riviere dit poſitivement, ſi la fiévre-quarte attaque un épileptique, & dure long-tems, elle le guérit (*b*).

On ne doit enfin s'attacher qu'à ſçavoir

(*a*) Hippocrate, aph. 70, ſect. 5.
(b) *Prax. Medic. lib. I*, ch. 7, page 177.

lydio lapide, ſi un remède guérit ou non; & il n'eſt point ſi néceſſaire de s'appéſantir ſur les cauſes obſcures & cachées des maladies qu'on ne fera peut-être jamais ſortir du chaos, que de ſaiſir promptement les remèdes qu'on connoît, pour s'en délivrer nuit & jour. Sauver un malade, ſi l'on peut, en ne perdant point le tems dont l'avarice eſt auſſi noble, que ſon mauvais emploi eſt nuiſible & honteux : *Hæ latentium rerum conjecturæ ad rem non pertinent ; quia non intereſt quid morbum faciat, ſed quid tollat* (a).

M. Pomme accuſera-t-il les plus grands maîtres de la capitale & autres villes du royaume, qui ont envoyé le plus grand nombre des malades qui ſont le ſujet des obſervations de ce Mémoire, de leur avoir prêté des ſecours auſſi avides que meurtriers? Les ſoupçonnera-t-il de ne pas connoître la méthode délayante & humectante, & de ne pas ſçavoir l'apprécier? Accuſera-t-il les eaux d'avoir mutilé les malades? & croira-t-il encore qu'elles agiſſent avec fougue? Demandera-t-il enfin où il exiſte des obſervations contraires aux ſiennes? C'eſt ce que je ne puis me perſuader, ou il faudroit qu'il fût auſſi incrédule que prévenu, pour ſe refuſer à l'évidence.

(a) *Celſus præf. lib. I.*

Si cependant il s'obſtinoit, & que ces faits multipliés ne lui ſuffiſſent pas, je lui en fournirois encore d'autres, qui, en portant comme ceux-ci le caractere de vérité ſi eſſentiel en médecine, l'engageroient peut-être, ſinon publiquement, du moins tacitement, à leur rendre hommage & à revenir de ſon erreur.

Pour le convaincre pleinement & entiérement, & ne plus lui laiſſer de doute ſur les effets pernicieux & funeſtes que gratuitement il ſuppoſe aux eaux thermales, je peux lui prouver, par le relevé des regiſtres mortuaires de nôtre hôpital depuis 1730, que, ſur le nombre de trente à trente-cinq mille hommes qui y ont paſſé pendant cet eſpace de tems, à raiſon de huit à neuf cents qu'on y envoie année commune, il n'en eſt mort que quarante-ſix, encore la plûpart vieux.

Si on conſulte ceux de la paroiſſe, le calcul ſe trouvera, relativement au grand nombre d'étrangers qui viennent de toutes les parties du royaume, même des royaumes étrangers, en proportion de celui-ci, malgré que ſouvent nous voyons des malades qu'on envoie à la derniere extrémité, déſeſpérés, ou incurables de toute incurabilité, périr ſans avoir reſpiré la vapeur des eaux, auxquelles néanmoins on impute leur mort.

On peut mourir aux eaux comme ailleurs. Tous les jours on meurt d'une maladie inflammatoire, d'un membre ſphacélé ou amputé : proſcrira-t-on pour cela la lancette & la ſcie? Apprenez, au contraire, à les manier & ne les employer qu'à propos. Mais, hélas ! quoi qu'il en ſoit, le démon de l'envie & de la rivalité annoncera & publiera bientôt que ce ſont les eaux meurtrieres qui ont fait périr celui-ci, que c'eſt la ſaignée qui a enlevé celui-là, & l'amputation qui a tué cet autre. Vaines déclamations, dont les motifs connus par les hommes ſenſés & raiſonnables, feront toujours regardés par eux avec mépris & indifférence.

Si, après ces détails, M. Pomme ſe plaint des difficultés qu'il rencontre dans la cure des affections vaporeuſes & hypocondriaques par les eaux thermales, il doit en accuſer l'opiniâtreté & la bizarrerie de ſa théorie racorniſſante, & s'imputer à lui-même le défaut de connoiſſances qu'il a de ces eaux & de leurs principes conſtitutifs. Il me pardonnera ſans doute ce reproche; & j'eſpere qu'il me ſçaura gré de la franchiſe avec laquelle je lui fais part des vertus & effets des eaux, & de la maniere de les employer dans ces deux affections, qui ſont d'autant plus communes aux deux ſexes, qu'elles les attaquent même ſans diſtinction.

J'eſpere auſſi que ces mêmes affections, dont elles n'ont point ſuſpendu les ſymptômes par un effet enchanteur, mais qu'elles ont réellement guéries, non pas chez l'enfant de neuf ans, ni celui de neuf mois, mais bien chez les adultes, imposeront ſilence & feront ceſſer de parler ; quoiqu'au reſte, en conſidérant dans le lointain les brigues, les cabales de l'erreur, & tous les différens rôles que font la méchanceté & la haine dans ces cas, je remarque que ces cris, qui de près paroîtroient ſans doute des rugiſſemens, ne ſont que des cris de grenouilles qui ſe perdent dans la ſphère d'un étroit horizon, & que les traces de ces reptiles s'effacent dans leur limon : *Di benè fecerunt, quod me puſilli finxerunt animi parva & perpauca loquentis.*

LXX. OBS. M. de B.... officier-major de cavalerie, avoit été bleſſé d'un coup de feu au travers de la cuiſſe, à la bataille de Roſback ; un gros morceau de culotte de peau y reſta cantonné & engagé près de deux ans, malgré d'abondantes ſuppurations qui ſe terminerent par une cicatrice très-bonne & très-ferme, ſous laquelle ſe faiſoient néanmoins ſentir quelques douleurs profondes, paſſageres & recurrentes, qui ne nuiſoient que peu aux exercices ordinaires, l'équitation exceptée.

Les eaux en bains & douches, les boues

minérales en cataplaſmes, réveillerent & aiguillonerent ces douleurs; il fallut ceſſer les douches, qui ne pouvoient plus s'appliquer ſur une partie tendante à l'inflammation : les bains & les boues ne furent point ſupprimés; & en trois ou quatre jours, ſans ſuppuration, au moins ſenſible, la cicatrice ancienne s'étant défaite, parut un corps étranger que le bleſſé tira lui-même avec aſſez de facilité, peu d'effuſion de ſang, & ſans ſecours de la chirurgie.

Les boues alors furent ſupprimées comme les douches, par une raiſon qui ſe préſente naturellement; les bains ſeuls furent ſuivis encore trois ou quatre jours; & la nouvelle ſolution de continuité n'empêcha point l'ancienne cicatrice de ſe reconſolider & de devenir, ſous l'eau, telle qu'elle étoit avant l'expulſion du corps étranger, ſans avoir employé aucun topique.

Bientôt le bleſſé recouvra toute la force & toute la liberté des mouvemens de la cuiſſe & de la jambe; ſa ſatisfaction fut ſi complette, que l'enthouſiaſme prit ſa place, échauffa ſa verve, & fit, par reconnoiſſance, à la louange des eaux, des vers qui auroient mérité de voir le jour. Il partit à cheval.

LXXI. Obs. M. Beaulieu, lieutenant au régiment de Cuſtine, pour ſuite de coup de feu qu'il reçut à la face pendant la guerre de 1745, ſe rendit aux eaux de Bourbonne

dans le mois de Mai 1747. La balle porta ſur l'angle antérieur de l'os de la pommette du côté droit, traverſa l'os maxillaire auquel il ſe joint, & reſta cantonnée, malgré de très-longues & très-abondantes ſuppurations, & l'exfoliation de pluſieurs piéces oſſeuſes, ſur la partie poſtérieure des os palatins vers le tranchant du vomer. La préſence de ce corps étranger, qui lui gênoit prodigieuſement la reſpiration & l'élocution, ne pouvant parler qu'avec peine & en nazillant, le fit recourir à divers moyens pour s'en délivrer, qui tous étant devenus inutiles, le déterminerent à ſon voyage.

Le ſurlendemain de ſon arrivée, on lui conſeilla de ſe gargariſer & s'éponger la gorge pluſieurs fois le jour avec nos eaux : on y joignit dans la ſuite quelques douches légeres ; &, après deux mois de ces exercices, il ſe montra une tumeur près le voile du palais, qui fermoit preſque toute l'arriere-bouche, empêchoit la reſpiration & la déglutition, & inquiétoit fort le malade : une ſimple preſſion avec le bout du doigt la fit ouvrir, & fit tomber dans la bouche la balle qui en ſortit ſous une forme triangulaire, inégale, raboteuſe & très-fétide. Après ſon expulſion, les eaux en boiſſon de deux jours l'un, & en gargariſme tous les jours, furent encore continuées pendant un mois, après lequel, & quelques légeres

exfoliations membraneuſes, il s'en retourna parfaitement guéri, & parlant très-bien.

Il y a des exemples d'expulſions de corps etrangers & d'exfoliations ; mais leur traitement ordinairement prévu, où ceux-ci ne le furent pas, ſont longs, difficiles, compliqués, variés, toujours ſubordonnés au vice du ſang ou à des cauſes procatartiques; ce n'eſt qu'à l'hôpital militaire où on peut les ſuivre, les épier pour ainſi dire, en les comparant d'années à autres dans leurs marches.

Il eſt à croire que le morceau de peau, la balle, ne ſe ſeroient point dégagés de leurs entraves, ſans quelques accidens graves, plus ou moins tardifs, auroient amenés des dépôts pour ſe préparer des iſſues que les eaux ont facilitées & abrégées, ſans ſymptômes équivoques, comme un ulcere ſinueux ou fiſtuleux, qui finit quelquefois par carie vermoulue ou exfoliante, exfoliation, débris de couches membraneuſes, aponévrotiques, tendineuſes; ce qui les rend trop ſouvent incurables, au péril des principes vitaux & organiques.

Ce n'eſt pas que je prétende que l'hyſtérie ou les vapeurs ſoient épileptiques, comme le penſent André, médecin Anglois, & Junker, médecin Allemand : ſi cela arrive, cela eſt très-rare ; M. Tiſſot en eſt convaincu, & aſſure qu'ils ſe ſont

trompés, qu'il n'a jamais vu cette maladie dégénérer en épilepſie (*a*) : il obſerve (*b*) que, dans les épilepſies ſtomachiques, inteſtinales & méſentériques vermineuſes, les eaux minérales chaudes réuſſiſſent quelquefois très-bien ; qu'il a employé, dans ces cas, celles de Balaruc modérément & à petites doſes avec le plus grand ſuccès. M. le Roi, dans ſon Mélange de Phyſique & de Médecine, aſſure auſſi les avoir employées de la même maniere & avec le même ſuccès dans les maladies vaporeuſes ſpaſmodiques, dépendantes d'un état maladif de l'eſtomac & du canal inteſtinal, comme auſſi dans les épilepſies récentes, qui lui ont paru être déterminées par des matieres bilieuſes, âcres, accumulées dans les premieres voies, & ſur-tout dans l'eſtomac. On ſçait que nos eaux ſont analogues à celles-ci, ſans être auſſi actives ni purgatives ; qu'elles contiennent en moindre quantité le même principe ſalin (*c*), excepté que, dans leur diſpenſation, elles ſont employées intérieurement en bien moindre doſe ; ce qui fait qu'on peut les continuer,

---

(*a*) M. Tiſſot, Traité de l'Epilep. art. XIII, page 176.

(*b*) *Ibid.* art. XVIII, pages 238, 240, 243, 303, 354.

(*c*) Parallèle des eaux de Balaruc & de Bourbonne ; par M. Venel.

vingt, trente, jufqu'à quarante jours, dans les cas où la boiffon feule convient; & en bains & douches d'un degré de chaleur beaucoup plus tempéré, afin d'éviter la raréfaction des liqueurs, l'augmentation du diamètre des vaiffeaux, & du cours des premieres, ainfi que la preffion générale, d'où fuit néceffairement l'engorgement, des fueurs violentes & forcées, qui, en fatiguant & difproportionnant la partie blanche d'avec la partie rouge du fang, entraînent des accidens plus ou moins graves, empêchent qu'on n'en fuive l'ufage auffi long-tems qu'il feroit néceffaire dans prefque tous les cas poffibles; méthode qui, pour avoir été trop en vogue & préconifée autrefois, & contre laquelle il eft encore difficile de faire revenir certaines gens, aura établi le préjugé contre ce remède.

Si les eaux de Sedlitz, qui font trois fois plus falines que celles de Balaruc, font employées par Hoffmann dans cette maladie cruelle, qui a pour fymptômes tout ce qui eft de plus violent en fpafmes & en convulfions, où la langue a été amputée, les dents caffées & les membres luxés; fi le fel qu'on appelle *tartre ftibié*, qui n'agit que par les refforts convulfibles de nos machines; fi les purgatifs réfineux draftriques, falins, font donnés & adminiftrés par les Hoffmann, les Tiffot, quoique plus aga-

çans que nos eaux ; s'ils peuvent la guérir, je me range avec eux ; &, quoique de ſi loin, imitateur de ces grands médecins qui font tant d'honneur à l'humanité, en lui ſacrifiant, avec autant de zèle que de déſintéreſſement, tous leurs ſoins & leurs veilles, j'abandonne M. Pomme & le livre à ſes vues ; je le laiſſe ſe complaire dans le projet de détruire toute cette ſecte perverſe (*a*) de Hoffmann, de Tiſſot, & autres médecins célébres étrangers & François. On lui permettra de ſe croire un envoyé du ciel, pour leur faire leur procès (*b*), de dreſſer des ſoi-diſans recueils de piéces qu'il ne fait que répéter, retourner d'*in*-12, en *in*-8°, ſans jamais répondre à rien avec ſolidité, en s'écartant perpétuellement de tout ce qui touche au vrai but.

Puiſque vous poſſédez ſi bien, M. Pomme, & ſeul, le grand ſecret de manier l'eau commune ; que les eaux minérales qui en réuniſſent auſſi toutes les vertus, comme je vous l'ai prouvé (*c*), ſont inutiles, nuiſi-

(*a*) Voyez la Lettre de M. Pomme, Journal encyclop. mois de Juin 1771, page 463.

(*b*) Recueil des piéces du procès contre les médecins, &c. *in*-8° 1771, page 354.

(*c*) Journal de Médecine, Tome XXXIII, pages 17 & 18. *Ibid.* Tome XXXVI, pages 326 & 422.

bles même ou meurtrieres à votre compte; guériſſez avec elle, M. Pomme, des aveugles, faites marcher les boiteux, détruiſez les vapeurs & n'en donnez point, reſſuſcitez les morts, vous ſerez le coryphée de l'art : de votre vivant, l'univers entier, inſtruit, quoiqu'un peu tard, fera ſonner la trompette de la meſſagere de Jupiter, pour publier vos miracles, vous élevera des autels, & fera votre apothéoſe. « Oui, dit M. Pomme magiſtralement (*a*), je rends la vue aux aveugles, je fais marcher les boiteux, je guéris les démoniaques, je reſſuſcite les morts, & j'apprends à l'univers la maniere d'opérer des merveilles. »

Je conviens avec M. Pomme qu'on doit nous ſoupçonner d'intérêt local : il demeure à Paris, moi à Bourbonne ; mais le public ſévere & attentif, qui aura daigné nous ſuivre & nous démêler, nous pénètre : ſi nous ſommes coupables, il y a entre lui & moi un intervalle immenſe. A Paris, à Londres, Rome, Vienne, les honneurs & la fortune ſont le partage des hommes qui ſe donnent pour extraordinaires, en quelque genre que ce ſoit, s'ils ſont aſſez adroits, heureux, opiniâtres, entreprenans, pour ébranler en leur faveur cette maſſe informe,

(*a*) Journal encyclop. ci-deſſus, pag. *ibid.*

le

le chaos des opinions ; (M. Pomme eſt convaincu de cette vérité (*a*).) Ambitieux ou non, je ne puis faire l'aigle ou l'Icare, *Vitreo daturus nomina Ponto ;* ma ſphère eſt trop étroite, iſolé ; toute eſpece de travail & de condition conforme à mon goût & à mon état, eſt mon bonheur : les honneurs & l'opulence ne furent & ne feront jamais pour moi ; il ne me reſte que le ſtérile avantage d'avoir redreſſé mon adverſaire, qui n'a rien laiſſé en arriere, ſi ce n'eſt mes obſervations, pour m'échapper ; qui même a eu beſoin ici & y a trouvé un protecteur, qu'il a été auſſi aiſé de confondre (*b*), que difficile à M. Pomme d'attaquer deux faits qu'il laiſſe intacts ; il a voulu les morceler pour les plier & les arranger à ſa maniere (*c*). Il ſe flatte en

---

(*a*) Voyez ſon nouveau Recueil, page 333, & la note au bas.

(*b*) Journal de Méd. Tome XXXIII, page 246; *Ibid.* Tome XXXVI, page 324.

(*c*) Pour s'en convaincre, voyez la Réponſe à mon Mémoire, par M. Brun ſoi-diſant ; la Lettre de M. France ſur l'Obſervation de mademoiſelle Lange ; le nouveau Recueil de M. Pomme, pages 167, 168 ; l'Obſervation de mademoiſelle Lange, inſérée dans mon Mémoire ; celle de M. Caziot ; la Lettre de ce dernier à M. Pomme-Brun : que l'on compare les critiques avec les deux faits attaqués, deſquels on n'a pu mordre le fonds, obſervant encore que, quoique l'on diſe que ma-

vain & illuſoirement d'avoir dans M. Caziot (*a*) un ami qu'il ne connoiſſoit pas; jamais il ne le ſera; il l'a traité vindicativement & avec indignité, en public par la Gazette ſalutaire, & en particulier par lettres miſſives. Tous les efforts rhétoriciens de M. France ne peuvent réaliſer cette chimère (*b*). Bon gré, malgré, M. Pomme prend & donne aux choſes & aux perſonnes telle forme qu'il lui plaît.

Fiet aper, modò avis, modò ſaxum, & quùm volet arbor.

» M. Chevalier, dit M. Pomme (*c*), n'a » pu voir avec indifférence que j'interdi» ſois les eaux thermales à la plus grande

---

demoiſelle Lange n'a fait qu'une ſaiſon de nos eaux, il n'eſt pas moins vrai qu'elle en a fait deux, l'une ſur les lieux, l'autre à Coiffy, village diſtant d'une lieue; que je ne lui ai jamais porté de médecines, ni n'en ai reçu de payement, puiſque je ne tiens pas de drogues, mais bien M. Aubertin, apothicaire, qui les lui a fournies.

Il eſt étonnant que ceci étant connu de M. Pomme, comme je ſuis en état de le lui prouver par une de ſes Lettres, il ait oſé mettre la note qui ſe trouve au bas de la page 158 de ſon Recueil. D'après ces infidélités, il ſera aiſé au public de nous juger.

(*a*) Recueil des piéces du procès; par M. Pomme, 1771, page 160.

(*b*) *Ibid.* page 169.

(*c*) *Ibid.* page 146.

» partie de ceux qui ont coutume d'y avoir » recours. Comment, a-t-il dit, je ne verrai » plus à Bourbonne de vaporeux ni de » vaporeuſes! Que deviendront nos eaux » & nos boutiques? L'arrêt eſt trop fu- » neſte; il faut en appeler, &c.» Tel peut être mon intérêt local; & moi je dis: « M. Pomme n'a pu voir avec indifférence que les eaux de la Seine ne tenoient pas lieu des eaux thermales à la plus grande partie de ceux qui ont coutume d'y avoir recours. Comment, a-t-il dit, il faut auſſitôt les proſcrire! Que deviendroient mon racorniſſement & ma méthode? Il faut faire arriver & reſter à Paris les vaporeuſes & les vaporeux; il faut pour cet effet faire le procès aux plus grands médecins; il faut que je m'éleve au-deſſus de cette ſecte perverſe qui n'entend pas ſon profit: je veux l'anéantir, & tous les malades qui n'iront point aux eaux feront les miens.» Si je ne me trompe, nos perſpectives ſont bien différentes pour le lucre; les miennes ſi minces, & celles de M. Pomme ſi vaſtes, ne ſont point comparables; Bourbonne & Paris! Que d'or dans tes eaux, Seine! les riches bordent tes rives; & ton miniſtre au milieu d'eux, diſpenſe tes graces aux vaporeux comme à ceux qui croient l'être, même à bien d'autres. Tel peut être l'intérêt local de M. Pomme.

Je ne puis finir ſans citer encore la fiévre-quarte : l'eau de Seine ne la guérit pas ; les malades, brûlans dans leurs accès, la boivent abondamment, & n'en ſont pas plus avancés : les eaux de Bourbonne, modérément adminiſtrées, la guériſſent : ce contraſte eſt victorieux, & doit en impoſer à M. Pomme, ou rien n'en eſt capable.

Vim qui inferre parat, cupidus certuſque nocendi ;
Fruſtrà illum ratione premas, aut jure refellas.

Je crains d'excéder, avec M. Pomme, le lecteur ; & je profite d'un avis qu'il auroit dû ſuivre plutôt : un malheur général des écrits produits par les conteſtations, c'eſt qu'il ne ſont pas auſſi intéreſſans pour le public que pour les deux adverſaires : le cenſeur croit n'avoir jamais aſſez cenſuré ; il relève juſqu'à des minuties : l'auteur attaqué veut faire face à tout ; il s'engage ainſi dans des détails ſi particuliers & ſi perſonnels, qu'on y devient inſenſible, quand la conteſtation dure trop longtems.

On ne peut méconnoître M. Pomme dans ces ſages réflexions de l'hiſtorien de l'académie, malgré leſquelles M. Pomme, après avoir rempli cent ſoixante-ſeize pages *in*-8°, ſe reprolonge juſqu'à quatre cents trente-deux, & finit par une réponſe de Mad. Pécauld, de laquelle il ſe fait un

trophée, bien qu'après après avoir été ſçavamment diſcutée par M. Laugier (*a*), on y ait reconnu un roman mal ourdi, contradictoire, ridicule & faux (*b*).

Corollaire.

De tous ces faits qui ont pour eux l'authenticité médicinale, parce qu'ils ſont avérés & bien connus, expoſés ſans détours & ſans faſte, avec les détails juſtes qu'exigent des mémoires & des obſervations polémiques, qui n'auroient peut-être jamais vu le jour, ſi mon adverſaire n'eût été l'agreſſeur, ne m'eût provoqué plus d'une fois avec dureté, ſans m'avoir répondu, il réſulte que nos eaux conviennent mieux que l'eau commune aux affections ſpaſmodiques, vaporeuſes & hypocondriaques, même à l'épilepſie ſympathique, non cérébrale; aux obſtructions des viſceres; aux maux d'eſtomac chroniques; aux coliques habituelles & récurrentes, inteſtinales, hépatiques, même accompagnées de calculs biliaires; aux fiévres lentes, erratiques, intermittentes, même précédées ou accompagnées d'embarras dans les viſceres, non récentes, mais opiniâtres; aux

(*a*) Journal de Médecine, Tome XXXVI, depuis la page 32, juſqu'à la page 65.
(*b*) *Ibid.* pages 422, 426 & ſuivantes.

rhumatiſmes, ſciatiques, même goutteux; aux dartres non invétérées & comme naturaliſées avec nous; à la gale, aux maladies lymphatiques, aux tubercules des poumons, aux ulceres, aux plaies; à la ſoif inextinguible, non inflammatoire, aux dérangemens ou ſuppreſſions des régles.

Il y a ſans doute d'autres cas où elles conviennent, tels que les pâles-couleurs, les fleurs-blanches non habituelles, les épanchemens de lait; aux premieres années où les femmes ſédentaires perdent leurs régles, les diſpoſitions apoplectiques non fébriles & imbécilles; les paralyſies étendues ou partielles, comme celles d'une main, d'un membre, de l'eſtomac, de la veſſie, de la bouche, des paupieres, des parties gutturales; la goutte-ſereine, dépendante de l'atonie, obſtruction ou ſpaſme des parties; l'aſthme humide, les maladies catarrales, opiniâtres; le ſcorbut, la vérole réfractaire au ſpécifique, qui par elles réprend ſes droits (*a*); l'état glaireux des reins & de la

(*a*) Elles n'ont point la vertu de la faire éclore, ou de la confirmer, comme on le dit dans un livre nouveau ſur les Eaux de Saint-Amand; on y lit encore que ces eaux ont la force de donner de l'action au mercure, de le dépétrer des filieres où il ſe feroit embarraſſé en les revivifiant, le faiſant couler, & traverſer lui-même en ſubſtance les pores de la peau où on le ramaſſe par globu-

veffie; les ankilofes récentes & non formées; les fuites fâcheufes de fractures ou luxations, l'anæmafe; les convalefcences tardives, rebelles, des maladies aiguës, éruptives, comme fiévres putrides, milliaires, petite-vérole, rougeole; des inflammations des vifceres; des dépôts critiques, comme

---

les, dont le volume pour chaque jour eft fpécifié par certain nombre de grains.

Nous n'avons jamais vu de ces prodiges dans notre hôpital militaire, où, en tems de paix comme en tems de guerre, il y a fans comparaifon plus de malades qu'à Saint-Amand, à Barèges, Digne, pris enfemble, qui paroiffent n'être que des écarts de celui de Bourbonne, qui eft un centre pour les foldats infirmes ou bleffés qui n'ont pu trouver ailleurs guérifon ou foulagement, dans lequel tout obfervateur attentif, qui veut voir des maladies & non des malades, peut fuivre fans préjugés, en quelque cas que ce foit, les effets utiles ou inutiles des eaux thermales.

Je me rappelle encore d'avoir lu un livre fur les eaux de Barèges, qui, prefqu'en entier, eft fait pour prouver qu'elles font lithontriptiques ou brifes-pierres des reins & de la veffie: ceux qui en ont écrit depuis, n'ont ofé la-deffus, même faire une affertion. Que lit-on? que ne lit-on pas? J'en fuis ftupéfait: je me plaindrois amèrement de la docilité du papier, & je voudrois être Mufulman, fi quelques bons livres ne me dédommageoient, ne me fortifioient, ne me confoloient; ou je ferois Pyrrhonien, s'il y en avoit de bonne foi.

parotides, éréſypèles, abcès, vices glanduleux, dartreux, pſoriques; la conſomption, les ſuites de l'onaniſme.

Il y a beaucoup de cas où elles doivent être proſcrites, comme tous ceux qui tendent à l'inflammation, qui ſont inflammatoires, quelques parties qu'ils occupent; les hémorragies, de quelque nature qu'elles ſoient, ſans en excepter les dyſſenteries chroniques; les hydropiſies avec épanchement ou infiltration, ſi elles ſont anciennes & conſidérables; ceux où le loiſir, les ſix choſes non-naturelles, la convaleſcence doivent proſpérer, &c. En matiere de ſanté ſur-tout, l'inutile & le nuiſible ſont ſynonymes; & je paſſe très-volontiers l'éponge ſur les cas déſeſpérés, pour leſquels il eſt mieux, ſelon l'indication, d'agir que d'être oiſif, quoique le ſuccès ſoit ſi douteux, qu'il ſe réduit conſtamment à la tentative la plus fatigante & la plus ingrate.

Ce n'eſt que dans un Traité des eaux thermales, que l'on trouvera à quoi les nôtres ſont bonnes, quand elles ſont utiles ou nuiſibles; on n'en a que des idées vagues, trop générales; il n'y a que quelques ſçavans, qui ne ſe rencontrent pas aiſément, qui prennent la peine de les claſſer; ce qui fut entrepris par l'Académie des Sciences, donnant aux unes la préférence ſur d'autres,

prescrivant celles-ci, prescrivant celles-là avec toute l'attention qui est dûe au mal, & au moyen de le combattre.

Il faut que sur un Traité des eaux minérales on soit bien en arriere, puisque M. Roux s'explique ainsi en faisant l'extrait du Précis sur ces eaux, par M. le Roi (*a*): » Je ne craindrai point d'avancer qu'en ce » genre il n'existe aucun ouvrage propre à » éclairer les médecins sur la véritable com- » position des eaux minérales & sur la ma- » niere de les employer; ainsi je ne puis » qu'exhorter les lecteurs à méditer ce petit » ouvrage, dans lequel tout est également » précieux & important. »

Il n'est pas moins vrai que l'observation clinique sera, sur ces eaux, la boussole d'un Traité qui en méritera le nom; & je serois heureux si les faits que j'ai rassemblés, qui sont récents, qui ne seront point perdus, y contribuent. Le Journal de Médecine, dans lequel il y a & il y aura toujours à puiser, est peut-être la seule collection qui puisse perfectionner la pratique, *temporis filia*, en produisant des écrits divers, quelquefois critiques, qui n'ont que la même fin, que la sagacité sçait évaluer ce qu'ils sont, & pas plus: au moins c'est

(*a*) Journal de Médecine, Tome XXXVI, page 407.

la plus répandue ; &, tant qu'elle ſera cẽ qu'elle eſt, on doit eſpérer que par laps de tems on parviendra à une connoiſſance des eaux & des remèdes, plus ſûre & plus lumineuſe que par le paſſé.

Boerhaave, qui apprendra à M. Pomme ce que c'eſt qu'une ſecte en médecine, *hodiè libera ab omni ſectâ coli poteſt* (a), eſt convaincu que les ouvrages périodiques les ont rectifiéés déja & augmentées (*b*). Ce jugement eſt antérieur à l'établiſſement du Journal de Médecine en 1754, qui n'eſt deſtiné qu'à les recueillir, les renouveler, ſans ceſſe, les englober, les rapprocher pour qu'elles ſoient mieux & plus ſouvent montrées de différens côtés ; ces connoiſſances jadis languiſſoient trop en naiſſant.

Toutes les expériences analytiques ſur les eaux de Balaruc par M. le Roi, ſont applicables aux eaux de Bourbonne ; & l'identité de leurs effets eſt d'autant plus réelle, que leurs principes conſtitutifs ſont les mêmes : il faut s'en rapporter, ſur ce double objet, au Précis de M. le Roi, ſi ce n'eſt que nos eaux ne contrarient pas la fiévre-quarte avec tumeur au foie ou à la rate (*c*). Ces eaux (celles de Balaruc)

(*a*) *Inſtitut. med. prolegomen.* page 7.

(*b*· Albert Haller, *ibid. in Inſtit.* page 45.

(*c*) Journal de Médecine, Tome XXXVI, page 404.

différent en outre dans l'adminiſtration par la routine du pays, comme par la quantité de ſel; Bourbon, qui contient le même ſel, ne peut que foiblement leur être comparé pour la quantité de ce principe ſenſible, caractériſtique & invariable; Barèges, Saint-Amand, en ſont encore bien moins dignes que Bourbon, & même ne le méritent point du tout.

Si on enviſage nos eaux comme purgatives, on les boit par gradation, pendant neuf jours, ou plus, depuis une livre juſqu'à trois & quatre communément; comme altérantes, on les donne pendant un mois ou plus, depuis une livre juſqu'à deux au plus, ſouvent moins, ſelon les circonſtances, qui font varier très-ſouvent la méthode. Nos eaux topiques en bains tempérés ou en douches, qui le ſont moins, s'emploient pendant une heure au plus pour les deux exercices qui ſe continuent conjointement ou ſéparément, journellement, quelquefois alternés d'un jour de boiſſon, pendant dix-huit jours; c'eſt ce qu'on appelle ordinairement une ſaiſon, qui, la boiſſon y compriſe, dure un mois; ſi l'on a beſoin de deux ſaiſons, elles doivent être intervallées d'un mois.

Jamais il ne s'agit de donner aux malades des douze livres d'eau par jour, pendant un an & plus, de l'eau appeſantie en-

core par des matieres animales, gélatineuſes alkaleſcentes. On ne ſçait s'il y a des poiſons lents ; les lavages journaliers de M. Pomme peuvent en tenir lieu : s'il y en a qu'ils épargnent, il faut les congratuler ſur l'excellence de leur complexion.

Les bornes étroites d'un corollaire ne me permettent pas de parler de l'abus de ſes humectans en bains, qui ſont de huit heures par jour ; ſes bains ſont proportionnés par leur continuité à celui d'une boiſſon accablante : celle-ci ſappe les fonctions ſtomacales & viſcérales ; & ſes bains macerent les pores cutanés, préparent l'atonie paralytique de leurs bouches, l'énervation générale. L'air eſt notre élément, l'eau celui des poiſſons : ſi elle devient remède, l'abus & la confuſion la rendent pire que le mal. Vîte je me ſauve avec mon Baglivi :

Conſiderandus diligentiſſimè ventriculi & digeſtionum ſtatus & natura, quæ his remediis ſtatìm proſternuntur, ſi vel minima in eis adfuerit debilitas, nec ità facilè impoſterùm reſtaurantur. Facilè tibi concedo ſalia ſanguinis per aquæ potum dilui, ſed dilui non debent cum jacturâ digeſtionum ac triumviratûs, in quibus longæ & ſalubris vitæ ſtamina nectuntur. Stomacho priùs proſpice, deindè utere tuis diluentibus. Sed vereor nè ſurdis canamus.

De uſu & abuſu diluentium. Cap. 16.

LETTRE

De M. CAZIOT, premier proffeſſeur de la faculté de Droit en l'Univerſité de Reims, au ſujet de ce qui le concerne dans la ſeconde Réponſe de M. BRUN *à M. CHEVALIER, inſérée dans le Journal de Septembre dernier.*

MONSIEUR,

Avec les deux faits que je poſſede inconteſtablement, & dont je vais vous faire part, excité par votre Note au bas des pages 250, 259 de votre dernier Journal, j'ai cru que je pouvois, que je devois même contredire par faits la derniere des aſſertions de M. Pomme-Brun, page 262 du même Journal de Septembre 1770.

Le premier de ces deux faits, d'une valeur infiniment ſupérieure à celle du ſecond, c'eſt ma ſanté actuelle, qui ſe ſoutient toujours bien, continue de faire l'admiration de tout Reims, qui me permet de marcher preſque continuellement, même en pleine campagne.

Le ſecond de ces faits, d'une valeur moindre, c'eſt une conſultation demandée *à bocca*, & reçue par écrit : en voici la copie ſans la moindre altération.

» La paralysie imparfaite, qui occupe le » côté gauche, est le produit de l'engorge» ment du cerveau, qu'un sang épais a pro» duit, d'après une dissipation extrême » d'esprits animaux, que des contentions » d'esprit ont procurée. On est d'avis d'y » remédier par les remèdes suivans, qui » sont, 1° les bains & la douche des eaux » de Bourbonne, pour lesquelles il con» viendroit que M. le consultant partît tout » de suite, étant déja tout préparé par des » eaux de Vichi, qui l'ont très-évacué.

» 2° Les bouillons de vipere, que l'on » fera avec demi-livre de veau, la moitié » d'une vipere, la chicorée, l'aigremoine » & le cresson. 3° Les bols suivans : Pre» nez dix grains de poudre de guttete; au» tant de racine de valériane en poudre, » incorporés avec suffisante quantité de » syrop d'œillet, dont on fera trois pilules » que le malade prendra, tous les matins, à » jeun, avalant par-dessus une tasse d'infu» sion de citronelle.

» 4° On purgera, de tems en tems, avec » des minoratifs : le régime doit être doux. » Le malade évitera la salure, l'épicerie, » tout aliment de haut-goût, boira le vin » bien trempé; mais il fera de l'exercice, » & quittera absolument le cabinet. Déli» béré à Paris, le 27 Août 1768.

Signé POMME, *médecin-consultant du roi.*

P. S. » la ſaignée, que l'on propoſe,
» nous paroît très-contraire, pour ne pas
» dire meurtriere, attendu l'appauvriſſement
» du ſang & des eſprits animaux. »

Quoique M. Chevalier, chirurgien, que je ne connois pas, ait rendu publiques, ſans nous en dire un mot, la Lettre de ma femme & la mienne, écrites à M. Juvet, médecin; quoiqu'il y ait laiſſé lui-même ou du moins occaſionné des négligences, comme *il ne faut plus déſeſpérer*, ſans ces mots, *de perſonne*, ou *de qui que ce ſoit*; quoiqu'on m'y ait attribué une attaque d'apoplexie, & des convulſions que je n'ai jamais éprouvées; malgré, dis-je, ces petits griefs dont j'ai fait depuis peu un reproche plus badin que ſérieux à M. Juvet, je vous avoue, Monſieur, que je n'ai pu lire patiemment la double Réponſe de M. Pomme-Brun à M. Chevalier. En effet, comment un grand maître, qui veut *apprendre que tout agreſſeur, quel qu'il ſoit, ne doit ſe préſenter qu'avec des armes sûres, s'il veut s'épargner la honte de ſe voir réfuté par lui-même*, peut-il ne pas craindre pour ſoi-même la punition dont il menace les autres? lui ſur-tout, qui a la hardieſſe de nier la vérité de deux Lettres conjointes, & très-affirmatives, d'un rétabliſſement auſſi réel que la lumiere du midi. Cet amateur ſcrupuleux, ce grand ſcrutateur de faits

vrais, nous prétend-il, ma femme & moi; ou des perſonnages ſuppoſés, maſqués à ſa maniere, ou des impoſteurs impudens? Le choix lui eſt auſſi indiſpenſable que l'une & l'autre alternative lui reſtera peu honorable.

Je vous avoue tout franchement, Monſieur, que je ne conçois rien à ce pur aſſemblage de mots : Une maladie qui n'eſt connue que par deux conſultations, (données, ſans doute, par M. Pomme,) & dont le fait eſt pour le même de nulle valeur; ma maladie, expreſſément citée; *tout-à-fait inconnue :* quoi! *tout-à-fait*, même après la lecture du Journal critiqué, & malgré la conſultation ci-jointe? En vérité, Monſieur, ceci, qui ne tient point au fond de la ſcience de médecine, & dont je puis, par conſéquent, raiſonner par le ſeul bon ſens; oui ceci eſt bien difficile, pour ne pas dire impoſſible, à croire. Mais le vrai eſt que ceci étoit avantageux à la façon de penſer & d'attaquer de M. Pomme-Brun, qui avoit oſé dire : *Préſentez-nous des faits de meilleure valeur.*

Si l'expoſé de ma maladie avoit fait ſur ce médecin la moitié de l'impreſſion qu'a dû faire ſur moi ſon pronoſtic de la ſaignée meurtriere, mon article dans le Journal lui auroit été plus préſent. Malgre cet inquiétant pronoſtic, j'ai cédé à l'avis preſſant pour la ſaignée du pied, ſans qu'il m'en ſoit

ſoit arrivé la deſtruction ſubite de mon individu à l'ouverture de la veine : *Ita prædixerat*, non *ab ilice cavâ*, mais *ore diſerto.*

Ces faits, celui du pronoſtic mis à part, (car tout homme peut ſe tromper,) ces faits, réunis aujourd'hui contre l'enflure des aſſertions de M. Pomme-Brun, prouvent bien qu'il ne fait point uſage du précepte qu'il donne à tout aggreſſeur; & que, faute de cette ſage précaution, il écrit au moins inconſidérement, & cela, par la ſeule & même raiſon qui paſſionne & aveugle preſque tous les hommes; je veux dire l'amour-propre, ou, ce qui eſt la même choſe, le trop grand attachement d'un chacun à ſa propre opinion, même la plus ſinguliere, laquelle rejette tout contraire, perſonnes & choſes, & admet avidement toute apparence favorable, par exemple, la Lettre de M. France.

Vrai Palémon dans toutes les diſputes de choſes entre MM. Pomme & Chevalier, je ne puis m'empêcher de dire que l'application, par *P. S.* du vers de Phédre,

Inops, potentem dùm vult imitari, perit.

doit paroître à tout lecteur impartial, d'une morgue inſupportable, ſur-tout de la main & à la gloire unique du réaggreſſeur, précepteur même, ſur-tout après votre dernier

Nota, Monſieur, dont la bonne foi eſt bien plus utile à vos lecteurs, qu'agréable au perſonnage démaſqué.

Je m'apperçois que ma Lettre eſt devenue bien longue : je la crois pourtant, ſauf l'amour-propre, *plenam dicendis.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE DE BOURBONNE;

Antiquité de ſes Eaux.

POUR mettre les étrangers à portée de connoître où Bourbonne eſt ſitué, lorſqu'ils ſeront dans la néceſſité d'y venir; je vais terminer ce Mémoire par une courte deſcription topographique de cet endroit, par quelques petites notes ſur ſes ſources minérales, & leur antiquité.

Bourbonne-les-Bains, petite ville de France, célèbre par ſes eaux minérales, eſt ſituée en Champagne, dans le Baſſigni, élection de Langres, généralité de Châlons, à ſept lieues de cette premiere ville, ſoixante-dix de Paris, vingt de Nancy, & dix-huit de Beſançon, confinant avec la Lorraine, le comté & le duché de Bourgogne, formant un double vallon, dont l'un au ſud, & l'autre au nord. Celui-là, traverſé par le ruiſſeau de Borne, qui a ſa pente de l'oueſt à l'eſt, réunit toutes les ſources minérales, diſperſées en trois endroits, à quelque diſtance les unes des autres. La principale appellée *la fontaine*, & autrefois, ſuivant Jean le Bon, médecin François, *la Matrelle* ou la *Maſelle*, & enſuite *la Saint-Antoine*, eſt un puits quarré de deux pieds ſix pouces d'une face, de

cinq pieds de l'autre, & de ſix de profondeur, enfermé aujourd'hui dans un bâtiment conſtruit à l'imitation des temples qu'on élevoit jadis à la déeſſe Higie, ou Higée. Elle eſt ſi abondante, qu'elle peut fournir jusqu'à deux cents tonneaux d'eau par jour, ſans diminution trop ſenſible. Sa chaleur eſt ſi grande, qu'elle déplume la volaille & dépile les quadrupèdes : elle eſt de cinquante-cinq degrés au thermomètre, ſelon Reaumur. Sa ſaveur eſt ſalée, ſon odeur ſulfureuſe.

A quarante-cinq pas de la fontaine, eſt un vaſte bâtiment, dans lequel ſont renfermés deux beaux & grands baſſins, ſéparés par une cloiſon verticale, pour l'aiſance & la commodité des baigneurs. Le premier, du côté de la fontaine, eſt une ſource naturelle très-abondante, dont l'eau contient les mêmes principes & dans les mêmes proportions que celle du puits ; il étoit ci-devant appelé *le grand bain.* A quinze pieds au-deſſous de celui-ci, en eſt un autre, fourni par un conduit de la fontaine, diviſé, il y a quelques années, en deux, par un mur de ſéparation qui faiſoit porter au plus voiſin du grand bain, le nom de *bain du ſeigneur* ou *des pauvres*, & à l'autre celui de *bain doux.* L'un & l'autre de ces baſſins ſont ſéparés aujourd'hui par une cloiſon, ſuivant la longueur du bâtiment, aux extrémités orientale & occidentale duquel on a pra-

tiqué de petits cabinets pour la décence des baigneurs. Dans l'eſpace intermédiaire de ces deux baſſins, il y a une belle fontaine d'eau commune.

En deſcendant à quarante-cinq toiſes à l'orient de ces baſſins, on en voit encore un autre de ſource naturelle, contenant auſſi les mêmes principes & dans les mêmes proportions que les deux premieres ſources, (d'où l'on peut inférer qu'elles ont une même origine,) appellé depuis un très-grand nombre de ſiécles, *le bain-patrice*, nom qui lui a été donné, au rapport de Jean le Bon, médecin, par un patricien Romain, qui, étant incommodé d'une paralyſie univerſelle, y fut guéri. De retour à Rome, C. Jatinius, inſtruit de ſa guériſon, y fit auſſitôt conduire ſa fille nommée *Cocille*, attaquée d'une ſemblable maladie, de laquelle elle guérit également; en reconnoiſſance de ce ſuccès, il fit reconſtruire ce bain, qui auparavant n'étoit qu'une eſpece de mare, affectée ſeulement aux maladies de la peau, édifier un ſuperbe bâtiment avec des galeries joignant une ſaline, que les malheurs & l'injure des tems ont détruite, & placer une inſcription votive dans un temple élevé en l'honneur de la divinité qui préſidoit aux thermes. Cette inſcription, qu'on voit aujourd'hui dans un mur de la fontaine, fut trouvée dans les fouilles que l'on fit lors de la conſtruction

de l'ancien château de Bourbonne, ſous Terdebert & Thiery, ſur la fin du ſixieme ſiécle, ſur les ruines du temple du dieu *Orvo* & de la déeſſe *Orvonne*, & tranſportée alors ſur une face de ſon donjon; delà, après l'incendie générale de Bourbonne en 1717, ſur un mur de la cuverie du nouveau bâtiment, puis dans l'endroit où elle eſt préſentement. En creuſant un puits dans l'enceinte de ce château, on tira des décombres deux ſtatues de marbre blanc un peu mutilées, que l'on a ſoupçonnées être celles de ces divinités.

Cette inſcription, rapportée dans pluſieurs Traités qu'on a donnés au public ſur les eaux de Bourbonne, & par D. Calmet dans celui qu'il a écrit ſur les eaux de Plombieres; enfin par M. Dunod dans ſon Hiſtoire des Sequanois, Tome I[er], page 211, & dans ſes nouvelles Obſervations de ſon Hiſtoire de l'Egliſe de Beſançon, Tome II, page 514, laiſſe encore appercevoir bien des inexactitudes qui lui ont fait donner, & qui peuvent encore lui faire donner un ſens différent de celui qu'elle doit avoir. La copie priſe ſur les lieux en 1761, par M. Gauthier de Montdorge, & communiquée la même année à M. Gilbert du Voiſin, de l'académie des Belles-Lettres & Inſcriptions de Paris, n'en paroît pas même exempte à la ſixieme ligne; il écrit *Ciciliæ*, & on y lit *Cocillæ :* enſuite de la troiſieme lettre un peu mutilée à la ſeptieme ligne, il

obſerve que le ſigne qui la ſuit eſt en forme de 9, tandis qu'il eſt en forme de 6; il néglige encore l'omiſſion de la barre ſupérieure du *T* dans *voto*, qui eſt gravé *VOIO*. Ces petites inexactitudes feroient au moins connoître qu'il y a eu plus de négligence de la part du graveur que de celle de l'auteur. On lit donc cette inſcription de la maniere qui ſuit, & telle qu'elle eſt exactement ſur la pierre :

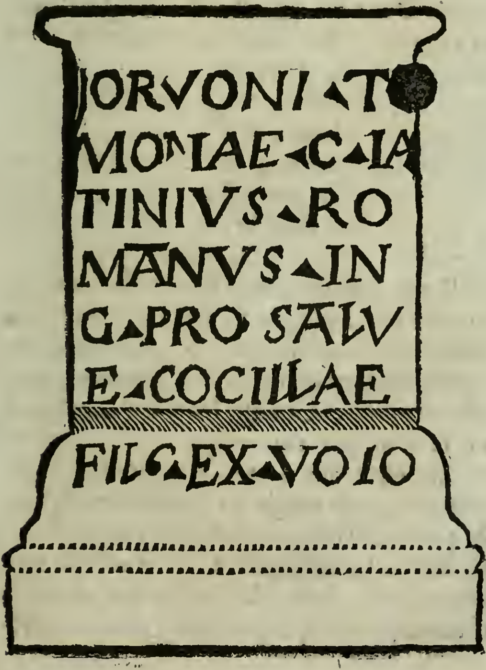

Voici comme elle a été diverſement préſentée au public :

Borboni thermarum, Deo Calatinius Romanus in Galliâ, pro ſalute Cociliæ uxoris ejus, ex voto erexit.

Borboni thermarum, Deo Mammonæ Calatinius Romanus in Galliâ, pro ſalute Cociliæ uxoris ejus, ex voto erexit.

Tomana Caïus Jatinius in Gallia, pro ſalute Cociliæ ex voto.

M. Dunod, qui eſt venu ſur les lieux, la rapporte de la maniere ſuivante :

Borvoni To
manæ, C, Ja
tinius, Ro
manus, in
G. pro ſalu
e Cociliæ
ex voto.

Il eſt aiſé de juger que tous ceux qui en ont parlé juſqu'aujourd'hui n'ont point été exacts dans le fait, & que toutes les interprétations qu'ils en ont données, dont les détails feroient auſſi longs qu'ennuyeux, ne le ſont pas davantage.

La pierre qui porte cette inſcription paroît avoir été taillée en forme de pilaſtre, & poſée en ſaillie ; ſa ſurface eſt aſſez brute ; ſes parties latérales polies par le ciſeau, ſont connoître qu'elle n'a jamais été jointe à d'autres pierres qui portaſſent aucun carac-

tere; d'où ceux qui ont préſumé qu'on devoit lire *Borvoni* à la premiere ligne, *ſalute* à la ſixieme, attendu que le *B* & le *T* qui manquent à ces deux mots devoient être gravés ſur une autre pierre jointe à celle-ci, ſe ſont trompés. La forme du pilaſtre, plus ſaillant en bas qu'en haut, joint à ſa largeur égale au-deſſus de la plinthe, telle qu'elle eſt repréſentée ici, doivent éloigner cette ſuppoſition. Le pilaſtre porte vingt-ſix pouces de hauteur, ſur quinze de largeur jusqu'à la plinthe, qui en a dix-neuf. Ses caractères ſont très-bien conſervés, à l'exception de quelques lettres, particuliérement du dernier *O* de la premiere ligne qui ont été mutilées en tranſportant le monument ſucceſſivement d'endroits à autres. Cependant on doit croire que c'eſt un *O*, parce que ſon contour paroît le même que celui qui forme les autres *O* dans toute l'inſcription : le milieu du rond de *l'O* étant éclaté, rend ce milieu auſſi creux que la circonférence qui le termine; & c'eſt aujourd'hui plutôt une cavité qu'une lettre décidée.

Les lettres en ſont diſtinguées par des virgules en forme de triangles, qui paroiſſent avoir été bruſquement formées par l'angle du ciſeau. Suivant M. Dunod, ſes caractères paroiſſent du troiſieme ſiécle.

M. Gilbert du Voiſin obſerve que l'o-

miſſion du *T* dans *ſalute* à la ſixieme ligne, eſt une faute du graveur. Celle de la barre de celui de *voto* à la ſeptieme, en eſt certainement une auſſi. Il ajoute enſuite qu'il faut conſerver l'*Orvoni*, & qu'il n'eſt pas néceſſaire d'y ſuppléer un *B :* il eſt vrai, dit il, que nous appelons aujourd'hui ce lieu *Bourbonne ;* mais on a pu y ajouter le *B* depuis par une mauvaiſe prononciation ; ou, ce qu'on trouvera peut-être plus apparent, continue-t-il, le dieu Gaulois *Orvo*, (car c'en étoit un ſans doute,) s'appeloit, ſuivant les dialectes du celtique, *Orvo*, *Vervo*, *Vorvo*, *Borvo*, &c. d'où vient qu'Aimoin, qui écrivoit en 1031, appelle *Vervona* le château de Bourbonne, conſtruit ſous Terdebert & Thiery, ſur la fin du ſixieme ſiécle, comme l'a remarqué M. de Valois, au mot *Lingones*, page 280, au bas de la deuxieme colonne, & le P. Vigner, Jéſuite, dans les Chroniques de Langres, page 43.

Cet *Orvoni*, *Vervoni*, *Borvoni* ou *Vorvoni*, continue-t-il, ne ſeroit-il pas le dieu dont, au rapport de Scaliger, on trouvoit le nom joint à celui d'*Abeillio* ou *Beillio* dans quelques inſcriptions, & que les uns on lu *Onana*, d'autres *Onvana ?* Quoi qu'il en ſoit, ce nom ſe conſerve dans celui de pluſieurs lieux où il y a des ſources chaudes. *Berv* ou *verv*, qui ſe prononce en quelques endroits *overv* & *orv*, dans le bas

Breton, que les sçavans regardent avec raison comme un reste de l'ancien celtique, signifie *bouillant; tom onæ*, est un nom indubitablement composé des mots celtiques *tom*, qui veut dire *chaud*, & *onæ*, qui signifie *fontaine*, comme le prouve ce vers d'Ausonne : *Divona Celtarum lingua fons addite divis;* & même on a encore cette signification dans l'irlandois, qui conserve plusieurs mots de l'ancien celtique.

D'aprés cette dissertation, on ne peut pas douter que cette inscription ne soit un vœu adressé par *C. Jatinius*, Romain, au dieu *Vorvo* ou la déesse *Vorvonne*, en vénération dans les Gaules, & qui présidoient aux fontaines chaudes, en reconnoissance de la guérison de sa fille Cocille. En rapprochant cette inscription de la note suivante, il est constant qu'il y a eu autrefois un temple élevé en l'honneur de *Vorvonne*, déesse des thermes, & évident que ce lieu & ces eaux sont de la plus haute antiquité.

Elisatius pagus ab el fluvio dictus sive Alsatia, prænominatorum fratrum regna dividebat. Hanc ut sibi convenientiorem invadit Theodebertus primo conflictu superior. Ut majoribus collectis copiis, incautò superveniens Theodericus fratrem victum insequitur; & comprehensum aviæ Brunehildi transmittit ad necem anno salutis 612, quo Borboniense castrum, *in finibus Lingonum*

conditum aſtruimus, eo in colle ubi Vorvonæ, ſeu Borbonæ thermarum deæ templum *olim ſteterat* (a). Pluſieurs monumens & tombeaux trouvés dans la forêt de Coiffy-le-Bas, à une lieue de Bourbonne, appelée autrefois *le cimetiere des Saraſins*, rappellent également l'antiquité de ce lieu & de ſes eaux : les ouvrages que l'on a reconnus, lors de la reconſtruction des bains en 1763, pour être de ceux des Romains, le fond du baſſin, appelé le *bain doux*, ainſi que ſon pourtour, un aqueduc pour la décharge & conduite des eaux, & un canal pour la ſéparation des froides, communes, d'avec les minérales, étant conſtruits en briques d'un pied quarré, ſur deux pouces d'épaiſſeur, jointes par un maſtic ou ciment qui leur étoit propre, (& qui, n'étant pas connus de nos architectes François, ne fait pas honneur aux lumieres du ſiécle,) confirment cette vérité. Ce fait hiſtorique eſt encore appuyé ſur les reſtes d'une ancienne chauſſée romaine qui ſe voit à l'extrémité de la rue Vellonne, appelée auparavant *rue Bellonne.*

On a voulu faire dériver l'étymologie de Bourbonne, de bourbe-bonne, à cauſe de l'uſage que l'on fait du ſédiment ou dépôt de ces eaux en forme de cataplaſme,

---

(a) *Chronc. ling. e Soc. Jeſ.* page 43.

ſur les anciennes cicatrices qui, en bridant les parties où elles ſont ſituées, en gênent ou empêchent le mouvement; ſur les parties froiſſées par les entorſes, détorſes, fractures, luxations, quelques eſpeces d'ankiloſes & de tumeurs, (ſeuls cas où elles conviennent;) mais il paroît plus vraiſemblable que le nom de *Bourbonne* lui eſt venu de celui de la déeſſe *Vorvonne*, qui, dans la ſuite, par une mauvaiſe prononciation, & le changement de l'*V* en *B*, comme on l'obſerve encore dans certaines provinces, a été appelé *Borvone*, & après *Bourbonne*, de même, par celui du *B* en *V*, on a prononcé *rue Vellone*, pour *rue Bellonne*.

L'efficacité des eaux de Bourbonne étant conſtatée dans une infinité de maladies chroniques, où les moyens les plus connus & les mieux adminiſtrés ſont trop lents, ou ſouvent inefficaces, ont engagé le roi, dont les bontés s'étendent ſur tous ſes ſujets, à faire conſtruire, en 1732, un hôpital militaire pour y envoyer les officiers, bas-officiers, ſoldats, cavaliers & dragons, qui ſont dans le cas d'en avoir beſoin. Il ne manque à un ſi bel établiſſement, qu'une augmentation de bâtimens, pour pouvoir contenir le grand nombre de ceux qui y arrivent tous les ans, afin que, réunis ſous les yeux des officiers de police & de ſanté, ils puiſſent être mieux diſciplinés & pro-

fiter également de ce fecours. Un bain d'une température modérée feroit pour ces infortunés d'une néceffité auffi indifpenfable, attendu que ceux où ils font obligés de fe baigner fe trouvant trop chauds, ils ne peuvent y refter le tems fuffifant, ni employer les bains de cuve qu'on pratique chez le bourgeois.

Les pauvres malheureux que nous voyons tous les ans accablés fous le poids des infirmités & de l'infortune, avoient porté des citoyens zélés & charitables à établir pour eux un hôpital, en vertu de lettres-patentes du roi accordées en 1702, regiftrées en parlement en 1705; mais, par un contrafte que l'on ne peut imaginer ni concevoir, & qui peut-être eft fans exemple, ces hommes vertueux ont été contrariés dans leur entreprife, & n'ont eu pour prix & récompenfe de leur zèle, que la douleur de voir détruire avec une forte de triomphe un afile auffi précieux.

Bourbonne eft affez vafte & renferme une quantité de bâtimens propres à recevoir les étrangers; il ne lui refte, pour leur procurer de la diffipation & de l'agrément, que la faculté de pouvoir faire une promenade dans fon centre qui pût leur fervir de point de réunion; mais fon peu de revenu, & l'incendie générale de 1717, ayant enveloppé dans fes flames la majeure par-

tie de ſa fortune, ne lui a pas encore permis l'exécution de ce projet.

M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de la province, toujours attentif au bien des peuples dont le roi lui a confié l'adminiſtration, s'eſt occupé, ces années dernieres, au rétabliſſement de ſes pavés, &, par une ſuite de ſes bienfaits, vient de faire conſtruire une promenade près la fontaine. Occupé ſans ceſſe du bien & de l'utilité publique, nous eſpérons qu'il voudra bien nous les continuer, & qu'il ne perdra pas de vue un endroit qui renferme un dépôt auſſi ſalutaire.

TABLE.

PRÉFACE, Page iij
Mémoire & Observations, 3
Eaux minérales & thermales, ce que c'est; elles renferment toutes les vertus & propriétés de l'eau commune, 4
Principes contenus dans les eaux thermales de Bourbonne, 5, 168 & 169
Sentimens de MM. Hubert, Jacob & Thibault sur les eaux de Bourbonne, 12
PREMIERE OBSERVATION. *Suffocations hystériques, accompagnées de mouvemens convulsifs & spasmodiques dans presque toutes les parties du corps.* 15
II. OBS. *Paralysie avec perte de sentiment dans les parties affectées, & convulsions considérables,* 16
III. OBS. *Hémiplégie vaporeuse, complette, avec obstruction douloureuse au foie,* 19
IV. OBS. *Même que la premiere,*
V. OBS. *Paralysie complette des extrémités inférieures, suite de vapeurs,* 20
VI. OBS. *Hémiplégie légere, suite d'une affection hystérique, avec obstruction au foie,* 21
VII. OBS. *Hémiplégie précédée de mouvemens spasmodiques,* ibid.

VIII.

VIII. Obs. *Hoquet imitant l'aboyement, ſuivi d'une hémiplégie complette,* 22

IX. Obs. *Serrement convulſif à la gorge, ſuivi d'hémiplégie périodique,* 23

X. Obs. *Mouvemens convulſifs périodiques, ſuivis de la paralyſie complette des extrémités inférieures,* ibid.

XI. Obs. *Tenſion ſpaſmodique, abdominale, inteſtinale, hémorrhoïdale, &c.* 24

XII. Obs. *Hémiplégie complette, ſuite de douleurs de tête & de mouvemens ſpaſmodiques convulſifs,* 25

XIII. Obs. *Hémiplégie, ſuite de hoquets, ſuffocations, ſpaſmes, foibleſſes,* 27

XIV. Obs. *Douleurs ſciatiques, invétérées & atroces, menaçant de paralyſie les extrémités inférieures,* ibid.

XV. Obs. *Douleurs ſciatiques, ſemblables à celles de l'obſervation précédente, dont l'origine remontoit à quatorze ou quinze ans,* 28

XVI. Obs. *Hémiplégie, ſuite de différens accès de vapeurs, ſpaſmes univerſels, de crachemens de ſang terribles, plus redoutables que les aſphyxies,* 33

XVII. Obs. *Paralyſie des quatre extrémités, ſuite d'une apoplexie ſympathique de ſpaſmes & des occupations de cabinet,* 36

XVIII. Obs. *Obſtruction au foie, après une inoculation,* 40

XIX. Obs. *Obſtruction au foie, avec fié-*

vre, vomissement habituel, perte des règles, usage des eaux de Vichy, 41
XX. OBS. *Leucophlegmatie, suppression au foie, jaunisse; suites d'une fiévre double-quarte,* ibid.
XXI. OBS. *Obstruction à la matrice; usage des eaux de Vichy,* ibid.
Guérison d'une colique de Poitou, minérale, 43
Analyse des eaux de Plombieres, Bain & Luxueil; par M. Monet, 46
Sciatique ancienne, rebelle, accompagnée de mouvemens convulsifs si terribles, que le malade a été cru épileptique, 48
XXII. OBS. *Paralysie spasmodique des extrémités inférieures, avec atrophie & mouvemens convulsifs,* 64
XXIII. OBS. *Hémiplégie spasmodipue, suite de douleurs de tête, avec perte des facultés de l'ame, & strabisme d'inégale hauteur compliqué,* 68
XXIV. OBS. *Paralysie presque universelle, suite de mouvemens spasmodiques, accompagnée de diminution des facultés de l'ame & de strabisme,* 71
XXV. OBS. *Hémiplégie de cause séche & chaude, suite de fiévre inflammatoire,* 73
XXVI. OBS. *Paralysie des extrémités inférieures, dépendante de la même cause que la précédente,* 75

XXVII. Obs. *Obstruction au foie, à la rate, au pancréas, au mésentere, avec fiévre lente, vomissement habituel & mouvemens spasmodiques,* 75
XXVIII. Obs. *Douleurs de tête, & vomissemens spasmodiques,* 79
XXIX. Obs. *Embarras au foie, suppression des régles, & vomissemens spasmodiques,* 80
XXX. Obs. *Engorgement œdémateux au bras, avec suppression des régles & mouvemens spasmodiques,* 83
XXXI. Obs. *Douleur d'estomac, accompagnée de vomissement, d'étisie & d'ictère,* 85
XXXII. Obs. *Vomissement compliqué des mémes symptômes que ci-dessus, avec gonflemens spasmodiques à l'estomac,* 86
XXXIII. Obs. *Vomissement hypocondriaque,* 87
XXXIV. Obs. *Hémiplégie vaporeuse, compliquée du phthiriasis, & autres symptômes singuliers,* 89
XXXV. Obs. *Vapeurs compliquées du bridement de la mâchoire, de spasme des muscles du cou, qui fixoient la tête sur les épaules, & d'autres accidens graves,* 93
XXXVI. Obs. *Tremblement convulsif universel, accompagné d'affoiblissement prodigieux de la vue, d'érétisme de l'estomac & des intestins,* 99

XXXVII. OBS. *Colique chronique, ſtomacale, flatueuſe, ſpaſmodique,* 102
XXXVIII. OBS. *Vomiſſement ſpaſmodique, accompagné de gonflement de l'eſtomac, de convulſions ſuivies de perte de connoiſſance,* 105
XXXIX. OBS. *Mouvemens ſpaſmodiques à la ſuite de couche,* 107
XL. OBS. *Hémiplégie ſpaſmodique,* 108
XLI. OBS. *Contorſion ſpaſmodique de la bouche, avec bridement des paupieres ſupérieure & inférieure ſur le globe de l'œil,* 109
XLII. OBS. *Strabiſme, ſuite d'affection ſpaſmodique,* 111
XLIII. OBS. *Un double, avec affaiſſement de la paupiere ſupérieure,* 114
XLIV. OBS. *Contorſion ſpaſmodique de la bouche,* 115
XLV. OBS. *Jauniſſe ſpaſmodique, accompagnée de douleurs vives,* ibid.
XLVI. OBS. *Ictère noir, compliqué de vomiſſement & de maraſme,* 117
XLVII. OBS. *Obſtruction au foie, avec jauniſſe invétérée,* 119
XLVIII. OBS. *La même que la précédente,* 121
XLIX. OBS. *Obſtruction de l'ovaire,* 122
L. OBS. *Phthiſie ſymptomatique, compliquée d'obſtruction au foie & de gale,* 123

LI. OBS. *Fiévre irréguliere, avec obstruction au foie,* 126
LII. OBS. *Fiévre-tierce, double-tierce, quarte, avec obstruction au foie,* 129
LIII. OBS. *Fiévre lente & toux quinteuse,* 130
LXIV, OBS, *Fiévre-quarte qui a éludé, pendant vingt-quatre ans, l'action des fébrifuges ordinaires,* ibid.
LV. OBS. *Fiévre-tierce, avec œdème & toux aiguë,* 131
LVI. OBS. *Cachexie scorbutique, accompagnée de toux aigre, convulsive, & de fiévre-quarte,* 132
En quel tems l'attention a été réveillée sur l'action fébrifuge des eaux de Bourbonne, 135
LVII. OBS. *Fiévre-quarte, avec obstruction à la rate,* 137
LVIII. OBS. *Ulcères, suite d'érysipèles phlegmoneux,* 141
LIX. OBS. *Ulcère considérable à la partie inférieure de la jambe,* 144
Douches en gerbes, & douches en colonne, 147
LX & LXI. OBS. *Maladies occasionnées par vices de la lymphe,* 148 & 150
LXII. OBS. *Rhumatisme chronique, goutteux, universel,* 153
LXIII. OBS. *Rhumatisme goutteux,* 154
LXIV. OBS. *Jaunisse, suivie de fiévre, de*

transport, d'engorgement dans les articulations, & de fiévre-lente, ibid.
LXV. Obs. *Sciatique rebellle, douloureuse, avec amaigrissement des extrémités inférieures,* 158
LXVI. Obs *Rhumatisme avec fiévre,* 159
Efficacité des eaux de Bourbonne, reconnue depuis long-tems dans les maladies chroniques, fiévres-lentes, quartes, intermittentes, 160 & suivantes.
LXVII. Obs. *Colique néphrétique & gravelle,* 162
LXVIII. Obs. *Soif inextinguible idiopathique,* 170
LXIX. Obs. *Paralysie universelle, suite d'un empoisonnement,* 172
Brandiloire, sa formation, 174
LXX & LXXI. Obs. *Expulsion de corps étrangers,* 183, 184
Corollaire, 195
Lettre de M. Caziot, 203
Description topographique de Bourbonne; Antiquité de ses eaux, 209

Fin de la Table.

ERRATA.

PRÉFACE, page xv, ligne 5, eſt auſſi obſur, *liſez* eſt auſſi obſcur.

Page 45, ligne 20, qui a été fructueuſe, *liſez* qui a été infructueuſe.

Page 78, ligne 24, les moyens les plus communs, *liſez* les moyens les plus connus.

Page 114, ligne avant-derniere, put le dégager, *liſez* put la dégager.

Page 145, ligne 12 de la note, *per plures amos*, liſez *per plures annos.*

Page 147, ligne 12, au troiſieme degré, *liſez* au vingt-neuvieme degré.

Page 149, ligne 29, qu'efface, *liſez* qui efface.

Page 169, ligne 18, ni au foie de ſoufre lui-même, *liſez* ni au ſoufre, ni au foie de ſoufre lui-même.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monfeigneur le Chancelier, un Manufcrit qui a pour titre : *Obfervations fur les Eaux minérales de Bourbonne*, &c. & je n'y ai rien trouvé qui puiffe en empêcher l'impreffion. Paris, le 28 Mai 1771.

POISSONNIER DESPERRIERES.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Confeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Confeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Jufticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le fieur CHEVALIER, docteur en médeciue, Nous a fait expofer qu'il defireroit faire imprimer & donner au Public un ouvrage qui a pour titre : *Mémoires & Obfervations fur les Eaux de Bourbonne*, de fa compofition, s'il Nous plaifoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceffaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expofant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préfentes, de faire imprimer ledit Ouvrage, autant de fois que bon lui femblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le tems de fix années confécutives, à compter du jour de la date des Préfentes. Faifons défenfes à tous

Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe, & par écrit, dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Préſentes feront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du préſent Privilége; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit, qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le ſieur De Maupeou; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Château du Louvre, & un dans celle dudit ſieur De Maupeou; le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement.

Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le trentieme jour du mois de Septembre, l'an de grace mil sept cent soixante-dix, & de notre Règne le cinquante-huitieme. Par le Roi en son Conseil.

Signé LEBEGUE.

Registré sur le Registre XVIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n° 1597, fol. 749, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenses, art. 4, à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre huit Exemplaires prescrits par l'article 108 du même Réglement. A Paris, ce 6 Octobre 1772.

Signé *JOMBERT pere, Syndic.*